

Séance du 2 juillet 2018

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration**

Objet : Rapport d'auto évaluation

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni dans la salle Nicole CLEUET, bâtiment Matisse du site du Mont Houy, le lundi 2 juillet 2018 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente du conseil d'administration qui fait une présentation du rapport d'auto évaluation du contrat d'établissement 2013-2018 qui sera présenté au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, ainsi que le projet stratégique de l'établissement qui est associé.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix le rapport d'auto évaluation selon les documents annexés.

Fait à Valenciennes, le 05 juillet 2018
Le Président du Conseil d'Administration


Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication :

12 07 2018

RAPPORT
D'AUTO-
EVALUATION



SOMMAIRE

Avant-propos	3
Carte d'identité de l'établissement	4
Chiffres clés de l'auto-évaluation	5
Méthodologie et mise en œuvre de l'auto-évaluation	7
PARTIE 1: Le positionnement et la stratégie institutionnelle de l'établissement	8
▪ Chapitre 1 : L'analyse du positionnement institutionnel	8
▪ Chapitre 2 : La stratégie institutionnelle	9
PARTIE 2 : la gouvernance et le pilotage de l'établissement	14
▪ Chapitre 1 : L'organisation interne et la gouvernance de l'établissement	14
▪ Chapitre 2 : Le pilotage et ses grandes fonctions	18
Partie 3 : La recherche et la formation	25
▪ Chapitre 1: la politique de recherche	25
▪ Chapitre 2 : La politique de formation tout au long de la vie	35
▪ Chapitre 3 : Le Lien entre recherche et formation, les études doctorales	43
▪ Chapitre 4: La documentation	44
PARTIE 4 : la réussite des étudiants	49
▪ Chapitre 1 : Les parcours des étudiants, de l'orientation à l'insertion professionnelle	49
▪ Chapitre 2 : La vie étudiante	52
▪ Chapitre 3 : La participation des étudiants à la gouvernance	56
PARTIE 5 : La valorisation et la culture scientifique	58
▪ Chapitre 1: La Valorisation des résultats de la recherche	58
▪ Chapitre 2 : La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique	61
Partie 6 : Les politiques européennes internationales	64
▪ Chapitre 1 : Fédérer, coordonner, promouvoir et valoriser	64
▪ Chapitre 2 : Encourager, soutenir et renforcer la qualité de l'accueil	65
▪ Chapitre 3 : Contribuer à la visibilité et soutenir la coopération multilatérale	67
PARTIE 7 : La politique de développement du numérique	69
LEXIQUE	75

AVANT-PROPOS

Lors de la précédente évaluation de l'AERES portant sur la période 2010-2014, les experts concluaient leur rapport en mettant en avant les points forts, les points faibles ainsi qu'une série de recommandations. Dans ce rapport d'auto-évaluation, nous nous sommes efforcés à y reprendre :

I – Les points forts

- Une politique de partenariat avec les collectivités territoriales et les entreprises, très réactive, qui conduit à la mise en place de formations et de projets de recherche et de développement en adéquation avec les demandes des étudiants comme des partenaires.
- Des projets de dimension régionale, nationale voire internationale (CISIT, IRT Railenium,...) qui placent l'UPHF au cœur d'un écosystème autour de la recherche et de l'innovation dans les transports.
- Une centralisation réussie et une réelle efficacité des grandes fonctions de pilotage.
- Une vraie compétence en ingénierie de formation notamment pour l'apprentissage et la formation continue.

II – Les points faibles

- Une stratégie globale fondée sur la recherche de consensus, mais un manque de pilotage politique, limitant le développement de l'UPHF.
- Une coordination entre composantes insuffisante ; formation, vie étudiante et RI sont trop éclatées et le lien entre formation et recherche est encore faible.
- Un sentiment d'appartenance faible et une communication externe insuffisante pour assurer la visibilité de l'université.
- La démarche qualité en formation encore insuffisante.

III – Les recommandations

- Mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire sur les projets stratégiques à construire dans le cadre de la ComUE pour qu'ils deviennent projets partagés plutôt que subis.
- Garder la maîtrise des politiques de recherche et de formation en évitant une trop grande dépendance à l'environnement socioéconomique.
- Développer une politique coordonnée des mobilités à l'international.
- Élargir la politique de la qualité en exploitant mieux les démarches d'évaluation et de remédiation.
- Continuer à dynamiser la vie étudiante en aidant les étudiants à s'approprier leur rôle institutionnel.

CARTE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

Plus de **12 000** étudiants, dont près de **1 200** étudiants étrangers

3 domaines disciplinaires

- Droit Economie Gestion Management
- Arts Lettres Langues / Sciences Humaines et Sociales
- Sciences Technologies et Santé

8 composantes de Formation

- 1 IAE 1 IUT 1 Ecole d'ingénieur ENSIAME
- 1 Faculté des Sciences et Métiers du Sport
- 1 Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes
- 1 Faculté de Droit Economie Gestion
- 1 Institut de Préparation à l'Administration Général
- 1 Faculté des Lettres Langues Arts et Sciences Humaines

90 Diplômes nationaux ouverts en 2017/18 dont

- 28 Masters 19% des inscrits
- 16 Licences 46% des inscrits
- 29 Licences Pro 8% des inscrits
- 8 DUT 13% des inscrits
- 5 Diplômes d'Ingénieurs 7% des inscrits
- 4 DEUST 2% des inscrits

3 Axes identitaires

- Transports et Mobilité,
- Ingénierie pour la santé, le handicap et la silver autonomie
- Images et industries créatives

2 Axes transversaux

- Sécurité, contrôle et gestion du risque
- Société numérique

5 Ecoles doctorales

ED72 SPI, ED 73 SESAM, ED74 SJPG, ED104 SMRE, ED473 SHS

206 Doctorants

7 laboratoires : 4 En Sciences et technologies Dont 2 UMR CNRS, 3 En Sciences Humaines et Sociales,

- LAMIH UMR CNRS 8201: Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines
- IEMN-DOAE UMR CNRS 8520 : Laboratoire d'Electronique, de Microrélectronique et de nanotechnologie
- LMCPA EA 2443 : Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés
- LAMAV EA 4015 : Laboratoire des Mathématiques et leurs Applications de Valenciennes
- DEVISU EA 2445 : Laboratoire en Design Visuel et Urbain
- IDP EA 1384 : Institut du Développement et de la Prospective
- CALHISTE EA 4343 : Cultures, Arts, Littératures, Histoire, Imaginaires, Sociétés, Territoires, Environnement

1 184 personnels permanents Dont **369** Enseignants-Chercheurs

101 Professeurs des universités 142 HDR 52 contrats doctoraux

644

Enseignants & Enseignants-Chercheurs

5

Campus
Mont-Houy
Tertiales-Ronzier
Cambrai
Maubeuge
Arenberg

127 143

M²

540

Personnels BIATSS

1 080

Vacataires extérieurs

124

Millions d'€ de Budget

CHIFFRES CLES DE L'AUTO-EVALUATION

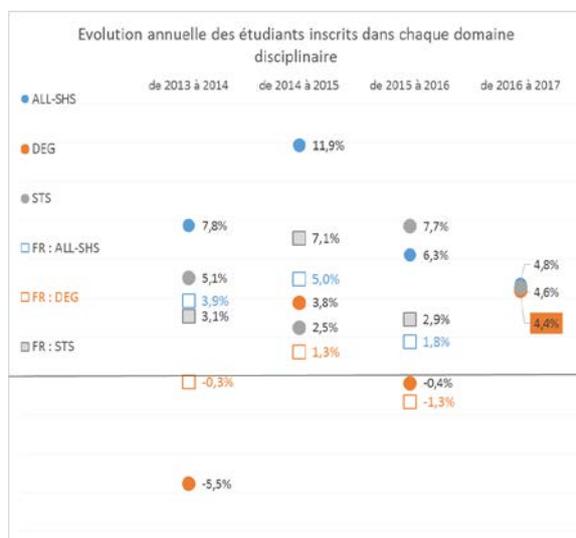
✓ Evolution des effectifs

Evolution globale des effectifs

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
FI	8 240	8 490	8 988	9 446	9 922
FA	825	872	850	878	955
FC	1 136	1 007	1 011	1 037	1 001
Global	10 201	10 369	10 849	11 361	11 878

Evolution des effectifs étudiants internationaux

2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
998	1 157	12 04	1 402	1 631



✓ Taux de réussite et insertion professionnelle

• Evolution des taux de réussite

	2013-2014	2017-2018
Licence	52,9%	56,4%
Licence Pro	87%	87,4%
Master	57,9%	69,7%

• Nombre de diplômes de doctorats délivrés

	2013-2014	2017-2018
Doctorat	43	44

• Insertion professionnelle

	2013-2014	2017-2018
	UPHF / National	UPHF / National
ALL/SHS	90% / 88%	87% / 87%
DEG	90% / 91%	95% / 93%
STS	91% / 90%	95% / 91%

Contexte

Taux de chômage (INSEE : 1er trimestre 2017)

National : 9,3 %

Régional : 11,7 %

✓ Recherche, Innovation, Transferts

- Formation doctorale

	2013-2014	2017-2018
Doctorants	183 -----	206
Taux de Féminisation	40% -----	42%
Cotutelles	28 -----	37

- Personnels Recherche

	2013-2014	2017-2018
Prof/MCF	104/237 -----	103/213
Second degrés	6 -----	2
IAT	64,7 -----	57,1
C et EC non titulaires	40 -----	73

- Production scientifique

	2013	2016
Publications en S&T	202 -----	232
Brevets	9 -----	26 dont 6 en 2016

- Financement de la recherche

	2013	2014	2015	2016
Financements publics	7 425 894 €	3 841 751 €	6 358 080 €	2 088 350 €
Financements privés	978 752 €	671 001 €	1 459 921 €	695 551 €

✓ Les moyens au regard de l'activité

- Nombre d'enseignant tout statut pour 1000 étudiants

	National	UPHF
2015	61 -----	60
2016	57 -----	58

- Nombre de m² utilisés pour l'enseignement par étudiant

	National	UPHF
	40,1* -----	58,3**

* Chiffre 2012, non disponible depuis

** Chiffre UPHF 2016, non disponible avant

- Ressources de l'établissement

	2013-2014	2017-2018
Budget Réalisé	105 965 086 € -----	106 585 970 €
Dotation MESR	81 106 227 € -----	84 683 592 €
Ressources propres	16 458 982 € -----	16 650 138 €

METHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE DE L'AUTO-EVALUATION

L'auto-évaluation porte sur la période contractuelle 2013-2018. Cette période a connu deux présidents successifs. Le contrat quinquennal, qui a servi de texte de référence pour l'évaluation, a été signé en 2012 par le président Mohamed Ourak, actuellement président de la ComUE LNF dont le mandat a pris fin le 28 avril 2016. Depuis cette date, une équipe de gouvernance renouvelée, tout en tirant profit du précédent contrat, construit un véritable projet de rupture, transformant l'UVHC en UPHF : Université Polytechnique Hauts-de-France.

La rédaction de ce document d'auto-évaluation intervient donc à point nommé, car il offre un temps de réflexion collective intense en vue d'améliorer le fonctionnement de l'établissement au quotidien et de penser collégalement son avenir. Le choix d'une méthode participative ascendante a été retenu pour la réalisation de cette auto-évaluation. Elle a consisté à mobiliser la communauté universitaire par l'intermédiaire d'ateliers ouverts à tous, articulés autour des priorités stratégiques du contrat en cours et reprenant les différents domaines structurant le référentiel de l'HCERES.

Après une présentation au Conseil des Directeurs des composantes formations et recherche, une assemblée de tous les personnels a été organisée le 8 décembre 2017 et a permis à l'équipe de la présidence de présenter les enjeux et la démarche de l'auto-évaluation, les actions à mener et le planning général menant à la production du dossier d'auto-évaluation. Un site Web spécifique a alors été mis en place via l'intranet de l'établissement dans le but de mettre à disposition, de toute la communauté universitaire, les documents de référence de l'HCERES, les indicateurs et les bilans des réalisations : <https://www.univ-valenciennes.fr/intranet/evaluation-hceres>. Un appel à participation a été lancé permettant à chaque personnel de s'inscrire à l'un des ateliers portant sur : l'offre de formation ; la réussite des étudiants ; la recherche ; la gouvernance ; le numérique ; l'ouverture à la société ; le projet UPHF.

Le travail des ateliers a été organisé sur 2 journées complètes sous forme de séminaires et tables rondes. La Première journée a eu lieu le 15 mars 2017 avec comme objectif :

- Rappel du contexte de l'auto-évaluation
- Définition du périmètre discuté dans l'atelier
- Rappel des objectifs du projet d'établissement dans le périmètre
- Présentation de faits, de données et d'indicateurs
- Discussion de points supplémentaires à évaluer
- Propositions d'indicateurs éventuels supplémentaires

La deuxième journée a eu lieu le 19 avril 2018 avec comme objectif :

- L'analyse des bilans des réalisations
- La production des analyses SWOT
- Les questions à traiter pour la construction du projet

Entre la première et la seconde journée des ateliers, la Cellule d'Aide au Pilotage, sous le pilotage de la VP CA et du DGS, et avec l'appui de nombreux services de l'établissement, a préparé l'ensemble des données quantitatives des indicateurs du contrat. Les pilotes des ateliers ont, quant à eux coordonné la rédaction des bilans des réalisations du contrat.

C'est au total plus de 150 acteurs de l'Université, toutes catégories et statuts professionnels confondus, qui se sont investis dans le processus d'auto-évaluation. Cette réflexion partagée a permis d'établir un diagnostic objectif des forces et faiblesses, opportunités et menaces qui orienteront les choix stratégiques à venir. Elle a également conduit à dégager la structure de ce document organisé autour de sept parties qui vont au-delà des six domaines du référentiel HCERES par souci de cohérence avec le nouveau projet stratégique de l'Université. Ce document a fait l'objet d'une validation lors du CA du 2 juillet 2018.

PARTIE 1 : LE POSITIONNEMENT ET LA STRATEGIE INSTITUTIONNELLE DE L'ETABLISSEMENT

Chapitre 1 : l'analyse du positionnement institutionnel

• *Des valeurs au service d'un territoire*

Depuis sa création en 1964, l'université a toujours été animée par une ambition à la hauteur des attentes d'un territoire vulnérable. Elle s'est construite autour de fondamentaux particulièrement exigeants :

- l'humain au cœur du progrès,
- un ancrage local fort, en réponse à des besoins exprimés et prégnants.
- l'excellence en formation et en recherche comme moteur de toutes les avancées,

L'université travaille à rendre accessible l'enseignement supérieur au plus grand nombre et contribuer au développement humain, social et économique de son territoire.

Les valeurs de l'établissement guident sa stratégie, ses missions et ses actions :

- Former les jeunes aux **métiers d'aujourd'hui et de demain**
- Consolider son rôle d'**ascenseur social** en formation initiale et en **FTLV** :
 - Offrir des **parcours adaptables** aux projets et aux ambitions de chaque étudiant
 - Faciliter et encadrer les **réorientations choisies** afin de lutter contre l'échec
 - Intensifier le développement **apprentissage/alternance** pour toutes les formations
 - Accompagner le **retour à l'emploi** en proposant des certifications
 - Faciliter l'évolution de carrières grâce au renforcement de la **VAE**
- Promouvoir l'excellence :
 - Attirer de nouveaux publics étudiants
 - Renforcer les partenariats académiques ciblés, en Europe et à l'international
 - Accompagner le tissu économique par des actions de Formation, Recherche et Innovation
 - Participer à des projets ambitieux au niveau régional, national, européen et international)
 - S'assurer de la pleine valorisation des découvertes issues de ses recherches et le transfert de connaissance et de technologie
- Accompagner le développement de chaque territoire de son périmètre en s'appropriant les spécificités de son environnement socio-économique.

• *Un territoire en soutien de son université*

L'université évolue dans un territoire vulnérable mais porteur. La précarité des populations est un sujet prégnant avec un Indice de Développement Humain parmi les plus bas et un taux de chômage parmi les plus élevés de la France métropolitaine, dépassant fortement (12,9% au 3^{ème} trimestre 2014) la moyenne nationale (9,9%). Malgré son fort dynamisme (Valenciennes est la troisième zone d'emploi de la région Nord Pas de Calais), le taux de chômage moyen est de 15% et certains quartiers atteignent des taux de 30 à 40%.

Conscients des difficultés, l'université et ses partenaires socio-économiques ont toujours élaboré des stratégies de partenariats au service de l'emploi et du développement humain.

C'est le cas, on le verra, de l'écosystème d'excellence en Transports et Mobilités Durables. C'est le cas, aussi, du domaine de l'image et de la création, avec le site Arenberg Creative Mine.

Un partenariat est également acquis entre l'université et Maubeuge Val de Sambre pour dynamiser le transfert technologique et l'innovation dans le territoire, notamment sur la dimension cyber sécurité, à l'instar du partenariat avec Cambrai pour développer le transfert technologique et l'innovation dans le domaine agro-alimentaire.

Le Centre Hospitalier de Valenciennes figure parmi les trois plus importants Centres hospitaliers généraux de France. La conjugaison de sa stratégie de développement de missions de formation, de recherche, d'innovation technologique et managériale avec la stratégie de l'université d'asseoir son axe stratégique « Santé & Précarité » incluant la dimension Mobilité & Handicap, a mené à la signature d'une convention cadre le 18 avril 2018. La première action majeure en commun est la réponse à l'appel à projet TIGA « Territoires d'Innovations de Grandes Ambitions » avec comme sujet « Santé Pour Tous »

Le soutien du territoire prend également la forme de cofinancement de thèses, de mise en place de chaires, de soutien à la valorisation de la recherche par le financement de salles d'expérimentation et de personnel technique pour la recherche notamment sur le campus de Cambrai.

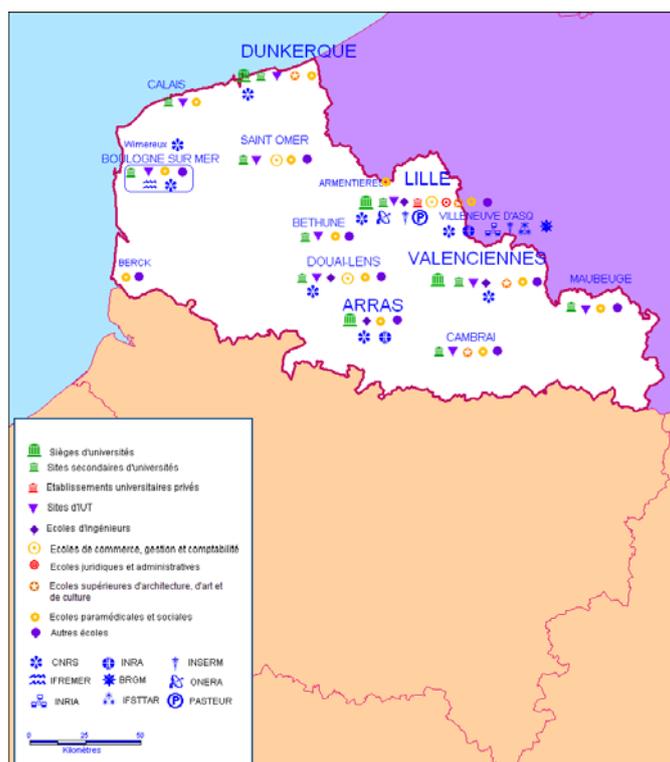
Pour lutter contre l'échec et accompagner les étudiants vers l'enseignement supérieur, l'établissement et les collectivités territoriales conjuguent également leurs efforts en développant des actions ciblées. On peut citer le projet « Miroir » à destination des décrocheurs, développé en partenariat avec Pôle Emploi. Ce projet vise à mieux répondre à des difficultés communes d'insertion et de formation, à permettre une réorientation vers un emploi ou une formation en lien avec ses capacités et la réalité du marché. On peut également citer le partenariat avec la région pour l'accompagnement « financier » des étudiants via les contrats étudiants. Ces contrats représentent souvent une source de revenus quasi-unique pour de nombreux étudiants (près de 50% de boursiers à l'université). Le nombre d'étudiants bénéficiant de ces contrats est passé de 196 en 2013 à 311 en 2016.

Chapitre 2 : La stratégie institutionnelle

• Un objectif : Développer un nouveau modèle d'université agile et innovante et devenir la première université polytechnique de France

L'université évolue dans la nouvelle et grande Région des Hauts-de-France, région où le paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est en plein mouvement. Cette région totalise 19 établissements publics et 21 établissements privés d'enseignement supérieur, 1 ComUE Lille Nord de France et 1 Association Picardie Universités. Elle est la 2^e région la plus jeune de France, comptabilise 208 000 étudiants, ce qui la place au 4^e rang national, 8^e au rang national pour la formation de docteurs et 3^e au rang national pour le nombre d'inscrits en CPGE. Cependant, la région souffre d'un faible taux de scolarisation, un faible taux de réussite au bac et une part importante de jeunes non diplômés. L'activité de Recherche d'Innovation et de transfert se développe au sein de 11 établissements de recherche public, 8 pôles de compétitivité dont 2 à vocation mondiale, 7 Instituts Carnot, 1 IRT, 1 SATT, 10 Incubateurs. Les travaux des 9 083 chercheurs de la région la place au 7^e rang national en production scientifique et 8^e rang national en production technologique malgré une faible présence des organismes de recherche : 4/12 (CNRS, INERIS, INRIA et INSERM) et seulement 1,1% du PIB régional consacré aux dépenses de recherche et développement, la part la plus faible des nouvelles régions françaises.

Des restructurations profondes ont eu lieu tout au long de ce contrat, à l'image de la fusion des trois universités lilloises, du positionnement des universités d'Amiens, du Littoral, de l'Artois et de l'UTC et de nombreuses expressions d'alliances.



Site du regroupement académique « Lille Nord de France » : la carte des implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche

L'université évolue au sein d'un écosystème riche et propice à son développement : l'IRT Railenium, le pôle de compétitivité i-Trans, le C3T Valutec, le Technopole Transalley, les branches professionnelles : AIF, Pôle automobile..., écosystème lui-même en plein développement sur le site de l'université. Si la richesse de cet écosystème est un véritable atout pour l'université, sa complexité peut cependant contrarier son agilité.

Dès son installation, l'équipe actuelle de la présidence a pleinement pris conscience de la nécessité de revoir sa stratégie et d'aller vers un modèle de rupture, au service de son territoire et complémentaires aux autres établissements du territoire. Pour atteindre ses objectifs, elle s'est appuyée sur les recommandations de l'HCERES, de la Cour des Comptes ainsi que du rapport de l'IGAENR sur les petites et moyennes universités.

Les efforts de l'équipe actuelle de la présidence se sont alors concentrés sur cet objectif stratégique, pour faire de ce contrat un «contrat de rupture et de transformation» menant de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) à l'Universités Polytechniques Hauts-de-France (UPHF).

• **Soutenir une dynamique « Projets » au service de la stratégie**

L'université est partie prenante de nombreux et ambitieux projets d'investissements lui permettant de lever une recherche forte et originale ainsi que de lever des financements au service de sa stratégie. Ces financements relèvent du Plan Campus, du CPER, Du PIA ou encore de partenariats avec ses territoires. C'est ainsi que les Campus de l'université ont connu récemment des développements immobiliers remarquables à l'image de l'installation sur le Mont Houy du Technopole Transalley. Cette Valley technologique s'étale sur 34 Ha et abrite aujourd'hui un écosystème riche autour des transports et de la mobilité durable dans un ensemble immobilier de grande qualité : l'IRT Railenium, le pôle de compétitivité mondial iTrans, l'ARIA, l'AIF et un hôtel de près de 18 entreprises. Une résidence étudiante-hôtelière, un bâtiment dédié à la mise en valeur et la promotion de la filière Transport et Mobilités Durables viennent compléter ces installations. De nombreux autres projets, dont les financements sont déjà acquis, viendront compléter ces ensembles : restauration, crèche, centre culturel, parcours santé,.....

Dans le cadre du Plan Campus, l'établissement a également engagé la construction de nouveaux bâtiments : l'Institut International du Management, destiné à abriter l'IAE et l'IDP ; l'Institut des Transports Durables, véritable vitrine de ses activités en transports et mobilité. D'autre part, d'autres travaux d'ampleur, comme la rénovation des toitures et façades de 2 bâtiments sont engagés, dans le respect d'un modèle économique soutenable et sain.

Pour dynamiser et soutenir ses missions d'innovation pédagogique, l'université est partie prenante dans d'ambitieux projets régionaux (ComUE) et nationaux (ESUP-Portail). L'Université a mis en place des mesures incitatives et la reconnaissance de l'implication pédagogique des enseignants dans l'innovation pédagogique. Une structure dédiée a été mise en place, PERSAE'Val, avec comme objectif d'accompagner la transformation des pratiques d'enseignement pour favoriser les apprentissages des étudiants. Le déploiement de learning lab, d'espaces de co-working et d'espaces d'apprentissages actifs a, quant à lui, connu une progression significative. Une dynamique de réponse aux appels à projets a permis la participation aux programmes internationaux, nationaux et régionaux, essentielle pour lever les cofinancements nécessaires.

Dans le domaine de la recherche, l'université coordonne le projet régional ELSAT 2020 du CPER 2015-2020, le Pôle image régional Pictanovo pour le site d'Arenberg Créative Mine, ou alors nationaux comme le PIA Accroche Active.

Dans le cadre du PIA3, plusieurs positionnements ont eu lieu et d'autres sont en cours : NCU en partenariat avec l'Université Catholique de Lille, NCU avec le réseau des INSA, EUR sur les transports et la mobilité, Territoires d'Innovations de grande ambition sur la thématique Mobilité-Vulnérabilité en partenariat avec Valenciennes Métropole, et récemment «Santé Pour Tous» en partenariat avec le CHV et la Communauté de Communes.

L'université a également mis en place un appel à projet interne SIFRE « Soutien aux Investissement en Formation et Recherche d'Excellence ». Cet AAP vise à susciter et soutenir une dynamique interne pour l'émergence de projets croisés entre ses composantes de formations, ses composantes de recherches et ses services supports et soutiens. Ces projets sont des préambules à la construction de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, dont une des valeurs fondamentales est la fertilisation croisée entre Sciences, Technologies et Humanités en recherche et en formation. Un budget de 500k€ a permis d'accompagner 13 projets en 2017 et un nouveau budget de 1M€ est en cours de planification pour accompagner de nouveaux projets pour 2018-2020.

• *S'engager et s'ouvrir à la société*

Pour affirmer son engagement sociétal, l'université a inscrit au cœur de sa stratégie son ouverture à la société, la qualité de vie au travail et le développement durable, notamment en matière de gestion environnementale. Pour cela, elle s'est dotée d'un service commun pour la Responsabilité Sociale de l'Etablissement (SCRESE) et de trois chargés de missions. Ce service contribue au développement durable, à la santé et au bien-être au travail. Il favorise le dialogue social, et vise à renforcer la cohésion de la communauté universitaire. Il propose nombre d'actions de nature à assurer la promotion des valeurs d'éthique, de responsabilité et d'exemplarité, la construction d'une société inclusive et à la lutte contre les discriminations. Il exerce les missions d'un service universitaire des activités physiques et sportives et celles relevant de l'action sociale des personnels.

Le développement de la dimension sociétale et de l'ouverture à la société pour l'établissement est consolidé par la création d'un centre culturel dédié aux domaines d'ouverture à la société.

• *Se développer au sein de la coordination territoriale*

A ce jour, le paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) s'organise de manière différente dans les deux académies qui composent la région Hauts-de-France : sous la forme d'une association en Picardie, dont l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) est le chef de file (« Picardie Universités »), sous la forme d'une ComUE en Nord – Pas-de-Calais (ComUE « Lille Nord de France »), réunissant une dizaine d'établissements (4 universités publiques : Université de Lille, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis ; l'Université Catholique de Lille ; 2 Ecoles : Ecole Centrale de Lille et Ecole des Mines de Douai ; 2 organismes de recherche, CNRS et INRIA).

Cette structuration lourde ainsi que le statut actuel de la COMUE (EPSCP) ne paraissent plus adaptés à un paysage régional actuellement en mutation. Réunis régulièrement depuis janvier 2018 au sein d'une Conférence Régionale des Présidents d'Université (CRPU), les présidents des cinq universités publiques des Hauts-de-France réfléchissent à une nouvelle forme d'organisation et de coordination de l'ESR en région. Réflexion également partagée par l'IGAENR, qui vient de proposer une cartographie des nouvelles régions académiques (mars 2018), avec un processus de fusion des deux académies actuelles en 2019/2020.

• *Evoluer au sein d'un réseau de partenaires dynamiques et pro actifs*

L'avenir du territoire, façonné par trois siècles d'extraction du charbon, s'est toujours construit en lien avec l'Université. C'est avec elle que l'industrie autour du transport a été imaginée car elle répond à la réalité économique du territoire. Ce qui lui a permis d'être identifiée comme l'un des principaux acteurs au niveau régional dans le domaine des transports durables. Avec sa labélisation «Campus Innovant en Transports Durables», la création du Technopôle Transalley «Transports et Mobilités durables», la mise en place de l'IRT Railenium, l'université est devenue chef de file dans le domaine des transports durables tout en s'inscrivant dans une démarche stratégique régionale portée par l'ensemble des acteurs académiques au sein de la Communauté d'Universités et d'Etablissements ComUE Lille Nord de France. L'université a développé lors du précédent contrat une filière de formation Transports & Mobilités dans l'ensemble de ses domaines de compétences STS, DEG et SHS et l'ensemble des niveaux du Bac+2 au Bac + 6. Cette filière compte aujourd'hui 5 DUT, 4 Licences, 3 LP, 5 masters, 4 diplômes d'ingénieurs, 1 mastère et 1 master à distance développé dans le cadre de l'IDEFI UTOP. Cette filière vient en appui au «Campus des Métiers et des qualifications automobile, ferroviaire et écomobilité» et à tout l'environnement économique du territoire.

Grâce à la sensibilisation de ses composantes et ses personnels à cette ouverture collaborative, l'université compte à son actif plus de 80 partenariats signés avec divers industriels et organismes de recherche. Elle a également signé environ 50 partenariats avec des collectivités territoriales et autres organismes publics. Pour favoriser l'innovation, l'université travaille en partenariat avec les pôles compétitivité (iTrans, Movéo, Picom), l'Institut Carnot, OSEO, VALUTEC, l'IRT Railenium, le CISIT et la SATT. Parmi les partenariats, favorisant directement l'innovation, entre l'université et le monde socio-économique, nous avons des contrats de collaboration Public-Privé et des appels à projets fléchés Recherche Industrielle (ANR-ADEME), des conventions CIFRE et des thèses de Doctorat financées en PPP.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, l'université a créé, également sur le Campus du Mont Houy, en partenariat avec la CAVM (Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole), le Technopôle Transalley, un Cluster des mobilités innovantes et durables. Elle a créé également sur le Campus de Wallers-Arenberg, en partenariat avec la CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut) un

Pôle d'Excellence Créative Mine, un écosystème dans le domaine du cinéma pour la recherche et l'innovation dans les industries audiovisuelles et médias numériques. L'université a créé aussi, dans la ville de Maubeuge, en partenariat avec la CAMVS (Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre) l'Agence Numérique, un Pôle d'Excellence sur la Cybersécurité et la Cyberdéfense. Sur le territoire du Cambrésis, elle accompagne la CAC (Communauté d'Agglomération de Cambrai) pour la création d'une plateforme sur la logistique et le e-commerce dans le cadre de la transformation de la base aérienne A103 et l'aménagement du Canal Seine Nord.

La gouvernance a décidé d'instaurer des années thématiques dédiées à des pays en lien avec sa stratégie. 2017 a ainsi été consacrée au Canada. Dans le cadre de cette année du Canada, l'établissement a tenu compte aussi bien de ses activités académiques transatlantiques que des liens de son territoire avec le monde socio-économique canadien. Cela a débouché sur un jumelage entre le technopôle Transalley et celui de Longueuil, ainsi que la création de laboratoires communs : SurferLab avec Bombardier, et CIRRELT-Montréal. Ce type d'initiative permet d'étayer nos structures existantes (VALUTEC, IRT, ...) et de mieux interagir avec les organes de structurations des territoires.

Récemment, l'université a signé une convention cadre de partenariat avec le CHV (Centre Hospitalier de Valenciennes). L'idée est de réunir les Enseignants-Chercheurs et les Médecins afin de collaborer sur des projets en recherche sanitaire. Ce projet commun entre l'université et le CHV va permettre de soutenir la conduite d'actions communes de recherche favorisant l'innovation technologique, le développement de technologie de rupture jusqu'à leur évaluation clinique ou médicotechnique et leur mise en œuvre sur le marché. L'université et le CHV vont également travailler ensemble sur de nouveaux modèles de management et de gestion. En signant un accord cadre de coopération avec l'UIMM (l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), le conseil Régional Hauts de France, et les quatre communautés d'agglomération CAVM, CAPH, CAC et la CAMVS, l'université place nombre de ses doctorants au cœur de l'innovation pour que le transfert des compétences et des savoirs se fasse de la Recherche Publique vers les entreprises notamment les PME et ETI, et ce, grâce au dispositif INOPME RECHERCHE.

Afin de favoriser la création d'entreprises, une convention a été signée avec le Conseil Régional Hauts de France pour la mise en place du dispositif « HUBHOUSE » pour la sensibilisation et l'accompagnement de nos étudiants et de nos diplômés à la création et/ou la reprise d'entreprise. Plusieurs conventions ont été signées avec les partenaires de l'emploi et les organismes en lien avec l'insertion professionnelle (MDE, Pôle Emploi, les Missions Locales, l'espace Info-Formation) et les acteurs du PRCTE (Programme Régionale pour la Création et la Transmission d'Entreprises).

L'université a toujours permis aux Collectivités Territoriales et aux Entreprises de prendre une place active dans ses différents conseils et instances. Les représentants de l'université participent de leur côté activement aux Conseils de Développement économique ainsi qu'aux différentes réunions et groupes de travail organisés par les Collectivités Territoriales sur des thématiques très variées (sport, culture, citoyenneté, emploi, cohésion sociale, développement durable, ...).

Pour renforcer cette collaboration et ces partenariats, l'université a mis en place un COS (Comité d'Orientation Stratégique) constitué de personnalités du monde socio-économique qui définit les orientations de l'Université et permet de renforcer la symbiose Université-Territoire. Les résultats satisfaisants obtenus par cette politique d'ouverture, à la fois en formation et en recherche, valident nos choix stratégiques et nous invitent à poursuivre avec enthousiasme la co-construction d'une stratégie partagée afin de créer une identité territoriale commune. Cela pour continuer à séduire les étudiants et les entreprises, dans un contexte international de plus en plus concurrentiel. L'université sait attirer et fidéliser grâce à la relation qu'elle a avec ses clients (Collectivités Territoriales, Entreprises, Apprenants). Sa différence réside dans sa performance. Sa stratégie qui permet le transfert des connaissances et des

compétences du monde académique vers le monde socio-économique favorise l'innovation, la compétitivité, la création de valeur et des richesses.

PARTIE 2 : LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT

Chapitre 1 : l'organisation interne et la gouvernance de l'établissement

• Organisation de l'établissement

Le contrat quinquennal fixait des engagements pour l'Université afin d'optimiser les fonctions supports/soutiens, d'enseignement et de recherche. Cette optimisation devait s'appuyer sur une amélioration de l'efficacité dans la répartition des moyens humains entre les composantes et les services. Egalement sur une amélioration de l'efficacité dans l'organisation du travail. Au-delà de cet engagement sur l'organisation des différentes missions afin de rationaliser la gestion des moyens humains dans la perspective d'une maîtrise de la masse salariale, l'université entend conserver son rôle d'université de territoire. Pour cela, elle souhaite maintenir le maillage de son territoire par ces différentes implantations et conforter ses choix d'une professionnalisation en lien avec les milieux socio-professionnels, dans le cadre d'une recherche accrue de l'excellence.

Pour prendre en compte la spécificité de l'université implantée sur différents sites, pour assurer le lien avec l'ensemble des partenaires, un Vice Président délégué aux territoires et aux campus a été désigné. Ce Vice Président est relayé dans son action par des chargés de mission/responsables de site désignés par le Président. De même l'intégration au sein de la direction générale d'un service d'aide au pilotage reconfiguré (qui est détaillé par ailleurs dans ce rapport) contribue à l'optimisation de la gestion des moyens humains. La création au sein de la direction des ressources humaines d'un service de développement des compétences et du conseil en mobilité carrière permet d'accompagner les évolutions dans l'organisation interne des services.

L'association des territoires et des milieux socio-professionnels au travers du comité d'orientation stratégique a permis de développer des formations spécifiques sur l'ensemble du territoire. Les sites hors de Valenciennes ont vu leur spécificité renforcée tant en matière de recherche que de formation : implantation du laboratoire DeVisu à Arenberg, filière cyber-défense à Maubeuge, agro-alimentaire et patrimoine sur Cambrai par exemple.

Les communautés d'agglomération ont signé des accords de partenariat et de financement avec l'université dans le cadre de ce renforcement de l'ancrage territorial. Dans le domaine culturel, il convient de souligner le partenariat conclu avec la ville de Valenciennes pour l'animation de l'espace culturel créé en centre-ville dans un bâtiment de l'université.

Sur la période évaluée, une nouvelle organisation du temps de travail des BIATSS a été mise en place en concertation avec l'ensemble des organisations représentatives des personnels. Un outil spécifique (GAIA), qui permet dans le cadre global de la gestion des compétences, notamment d'assurer le suivi des entretiens professionnels, des fiches de poste et de la répartition des missions entre les fonctions supports/soutiens, a été développé.

Dans le cadre d'une réflexion globale sur les fonctions soutiens, la direction de la recherche et de la valorisation a été renforcée. Au-delà, les services communs ont été profondément remaniés pour mieux répondre aux attentes des personnels et étudiants :

- un service commun des études et de la vie étudiante (SCEVE) regroupant la scolarité, un bureau de la vie étudiante, le SIO-SIP et l'aide à la mobilité a été créé ;
- un service en charge de la formation tout au long de la vie, qui regroupe l'ingénierie de formation au service de l'alternance et de la formation (SAFCO) ;
- un service commun pour la responsabilité sociale de l'établissement (SCRSE) a été initié, notamment autour du sport, de l'action sociale et du relais-handicap.

Axes de progression : Pour l'organisation des campus, une réflexion doit être conduite en vue d'une meilleure adéquation de l'utilisation des deux campus valenciennes par les composantes, en particulier en lien avec le projet d'établissement. L'extension des contrats d'objectifs et de moyens aux services généraux et communs, en plus des composantes de recherche et formation, doit permettre d'évoluer vers une administration de mission au-delà de la seule gestion.

• **Instances et circuits de décisions**

Comme le souligne le contrat quinquennal, l'université dispose d'une gouvernance partagée, adaptée à la structuration en composantes, qui nécessite un pilotage affirmé. La mise en place du comité des directeurs de composante dans le cadre de la loi ESR renforce le rôle des directeurs de composante élus. Compte tenu de son organisation, l'université entend se saisir de cette opportunité créée par la loi pour faire jouer au conseil des directeurs de composantes un rôle d'appui auprès du Président et de la gouvernance de l'établissement.

Le rapport d'évaluation de l'AERES soulignait la nécessité d'avoir des débats plus ouverts sur les enjeux qui s'offraient à l'Université. Dans le cadre de son projet d'établissement, l'Université a souhaité mettre en place une concertation très large dans le respect des prérogatives de chaque instance, en particulier du CA. Plus globalement, l'Université a le souci de développer une réelle démocratie interne.

L'élaboration des nouveaux statuts a permis de préciser clairement le rôle de l'ensemble des instances, y compris consultatives, dans le processus décisionnel de l'établissement.

L'organisation de l'université est caractérisée par une double orientation qui conduit à la fois à une centralisation des fonctions supports et à une forte implication des composantes dans la réalisation des objectifs de l'établissement. Pour apporter une réponse à cette double priorité, en apparence paradoxale, l'Université appuie son fonctionnement sur un dialogue avec les composantes, reposant à la fois sur des contrats d'objectifs et de moyens et sur le fonctionnement du conseil de directeurs de composante. Ce dernier, bien au-delà de la préparation et du suivi des décisions du CA, est associé de façon régulière à l'ensemble des questions stratégiques concernant l'établissement, en particulier sur le projet de transformation en université polytechnique.

Pour renforcer le rôle décisionnel du CA dans le domaine stratégique, la délégation de pouvoir consentie au Président a encore été étendue. La composition du nouveau CA a permis d'associer le plus largement possible les collectivités territoriales, les partenaires, académiques ou non, et il convient de souligner que la participation des personnalités extérieures au CA s'est très largement accrue. Le CA a été le lieu de débats réguliers conduisant à des votes sur les orientations retenues dans le cadre des différentes étapes du projet d'établissement. Le CA est devenu garant de l'identité de l'établissement. Les autres instances, conformément à leurs compétences sont, elles-aussi, réunies régulièrement et informées de l'évolution du projet.

Le dialogue social repose également sur la réunion régulière du comité technique et du CHSCT auxquels sont soumis comme le prévoit la réglementation l'ensemble des mesures impactant l'organisation et les conditions de vie et de travail. Le pilotage de ces instances s'appuie sur une collaboration étroite entre le Vice Président délégué aux ressources humaines et le DGS.

Dans un souci de démocratie interne directe, le Président organise régulièrement des réunions à destination des personnels pour dialoguer sur les principales questions d'actualité de l'établissement : projet d'établissement et auto-évaluation pour les dernières en date.

Axes de progression : Malgré des efforts d'information, les taux de participation aux élections des étudiants qui étaient très supérieurs à la moyenne nationale ont fortement baissé. Il convient de s'interroger avec les organisations étudiantes sur les raisons de ce recul. Les questions autour de la responsabilité sociétale de l'établissement méritent sans doute d'être plus largement débattues.

- **Une politique de communication pour réussir le passage de l'UVHC à l'UPHF**

La stratégie de communication de l'établissement avait été jugée inadaptée lors du précédent rapport. Fort des recommandations, à l'aune d'une transformation en UPHF, l'université a tenté de remédier au manque. La solution la plus appropriée nous paraissait une refonte du Service Communication, avec en point de mire le recrutement d'un Directeur de la Communication. La mission principale du directeur pressenti pouvait aisément se dégager : il s'agissait de gérer la nouvelle marque UPHF, aussi bien à l'interne que vers l'extérieur. Ce point essentiel entraînait dans son orbe la redéfinition des outils préalablement utilisés : le site internet de même que l'intranet, un dialogue réétabli entre le Service Communication et les responsables communication dans les composantes, une nouvelle charte graphique susceptible d'imposer les valeurs associées au nom et au modèle UPHF, une partie événementielle repensée en fonction des cibles à toucher (les étudiants et le personnel, les partenaires socio-économiques, le territoire proche et l'international...). Ce poste de direction devait s'accompagner d'un poste de Community manager, pour montrer tout à la fois la proximité et la réactivité de l'établissement en regard des faits marquants de son évolution. En outre, il convient de préciser que l'équipe de gouvernance, préalablement au recrutement, avait décidé de donner un fil rouge à sa stratégie de communication : une année thématique, en l'occurrence une année dédiée à un pays avec lequel l'établissement et son territoire entretenait des liens forts, et qu'il s'agissait d'affermir. La première année de mandat a donc été consacrée au Canada, pour tenir compte non seulement des accords « historiques » sur le plan de la recherche et de la formation – et qu'il s'agissait d'enrichir et de rendre visibles, mais aussi de la présence dans nos territoires de partenaires industriels canadiens (Bombardier...). De même, sur le plan culturel, le Canada bénéficie d'une certaine aura, rendue d'autant plus visible dans nos territoires par la libération des villes de Cambrai et Valenciennes par des régiments canadiens lors de Première guerre mondiale.

Ce fil rouge et cette volonté de donner au Service Communication une nouvelle densité a justifié le recrutement successif de deux directrices de la communication, la première, extérieure à notre territoire et la seconde, venant de l'industrie et donc extérieure à notre domaine d'activité. Malheureusement,

aucun de ces recrutements n'a permis d'accompagner notre politique de communication tel que nous l'entendions et l'envisagions.

Ces deux expériences négatives ont donc conduit la gouvernance à élargir le périmètre du Vice Président délégué à la Culture, aux Initiatives et à la Citoyenneté, avec l'ajout de la dimension Communication. Il s'agit, dans ce cas, de relier directement la stratégie de communication à l'équipe de gouvernance, avec une discussion accrue des outils – communication visuelle, événementiel, etc. – qu'il importer de développer. La stratégie de communication peut désormais se décliner autour d'un seul objectif, qui permet de concaténer les forces et les outils : le passage effectif, en septembre 2018, de l'UVHC en UPHF. Cela implique un changement complet de l'image, avec un nouveau logo qui, non seulement se décline en fonction des supports traditionnels, mais qui permet aussi d'imposer une nouvelle forme de hiérarchisation (les noms des composantes à un niveau moindre que celui de l'établissement...) susceptible d'amener un sentiment d'appartenance enfin devenu tangible. Cela passe, notamment, par la création en septembre 2018 d'une boutique en ligne, avec des produits dérivés qui entérinent les valeurs associées au nom en fonction de différentes cibles. Cela passe, aussi, par des événements fédérateurs autour du nom, avec la volonté d'y associer l'ensemble de la communauté, entendue ici au sens plein : étudiants, enseignants et enseignants chercheurs, personnels, notre territoire dans sa multiplicité d'acteurs. Ce sera le cas autour d'une journée entièrement consacrée au lancement du Campus sous ses nouvelles couleurs et ses nouveaux atours fin septembre 2018. Nouveaux atours, effectivement, car le changement de logo va aussi être décliné au niveau des bâtiments : dans ce cadre, la stratégie consiste à reprendre et adapter ce qui a été réalisé dans le cadre du Grand Lyon, c'est-à-dire une immersion sereine dans un univers aux nouvelles couleurs, qui ne détruit pas l'ancien, mais le fait rentrer dans une nouvelle dimension. Le collectif, le mot est fort aux yeux de la gouvernance, entend désormais vivre pleinement dans cette dimension nouvelle, sans renier ce que nous étions.

Pour arriver à ce changement effectif, le processus consistait à fédérer l'ensemble des services autour de l'évolution rapide, avec un effet qui pouvait apparaître comme immédiat. Autrement dit, au lieu d'être anxiogène, ce changement a été abordé sous un angle non seulement participatif, mais aussi créatif.

Sous ce jour, il apparaît clairement que la nouvelle stratégie de communication entend désormais être en parfaite adéquation avec les valeurs mises en avant par l'UPHF.

Chapitre 2 : Le pilotage et ses grandes fonctions

Le contexte législatif et réglementaire évolutif (LRU, RCE et loi ESR) rend nécessaire de mettre en place une dynamique autour d'une vision plus stratégique du pilotage d'un établissement. L'université s'est donc efforcée d'entrer dans un processus d'amélioration continue et de gestion par le pilotage.

• Amélioration continue par le déploiement de la qualité

La politique de la qualité portée par la gouvernance a conduit à la mise en place d'un système de management de la qualité (approche globale permettant de fédérer les actions vers un objectif commun et partagé).

L'approche processus a été choisie pour structurer ce système de management de la qualité et décrire les activités de l'UPHF. Au sein de la Direction Générale des Services, un chargé de mission « démarche qualité » assure l'accompagnement des composantes et des services dans cette démarche. Ce chargé de mission est placé au sein de la DG dans une cellule d'aide au pilotage et travaille en étroite collaboration avec la personne chargée du contrôle interne.

Six domaines ont été arrêtés en lien avec notre organisation et les missions de service public de l'enseignement supérieur :

- Stratégie et planification,
- Gestion des ressources (RH, achats/finances/comptabilité, système d'information, Maintenance/Logistique/Patrimoine, affaires juridiques, sécurité et prévention des risques, communication interne et externe),
- Formation initiale et continue tout au long de la vie/ Orientation-Insertion-Réussite,
- Recherche scientifique et technologique/Diffusion et valorisation de ses résultats au service de la société,
- Partenariats : coopération internationale,
- Vie de l'étudiant et qualité de vie au travail des personnels.

Un effort particulier a été mis en place dans le domaine de la formation afin de répondre à la remarque du dernier rapport d'évaluation.

Domaines	Nombre de documents		
	Procédure	Modes opératoires	Enregistrements
Formation	1	34	41
Recherche		2	
Partenariat et coopération internationale		2	6
Stratégie et planification			7
Gestion des ressources	1	25	50
Vie de l'étudiant et qualité de vie de l'étudiant		5	12

Des procédures sont mises en place progressivement dans chacun de ces domaines pour décrire les opérations et les interactions entre tous les intervenants, ainsi que les points de vigilance et de contrôle à observer. Des plans d'actions qualité sont établis et alimentés par les recommandations émises par toutes les parties prenantes : les rapports d'auto-évaluation et d'évaluation du HCERES, du cadre d'auto-

évaluation de la Fonction Publique, les rapports de l'IGAENR, de la cour des comptes, des réformes institutionnelles, des conseils de perfectionnement des formations et de tous les autres éléments liés au contexte organisationnel de notre université. Les plans d'actions qualité sont présentés et validés par le CA et le CODIR. Des groupes de travail pluridisciplinaires sont organisés pour répondre à la mise en place des actions souhaitées et assurer un suivi. Les plans sont évolutifs de manière pluriannuelle et selon les priorités de la gouvernance et des différentes parties prenantes. L'objectif étant de réaliser un état des lieux chaque année. La dynamique de la démarche qualité et le travail réalisé ont permis plus de coordination et d'avoir un service plus performant pour l'université.

La démarche qualité de l'UPHF a conduit à la mise en place d'une certification qualité pour nos prestations de formation professionnelle continue et en alternance, répondant ainsi aux exigences du décret qualité n° 2015-790 du 30 juin 2015 et aux 21 indicateurs retenus par les financeurs de formation continue. La réforme sur la formation professionnelle annoncée, tend à renforcer notre démarche d'amélioration continue par la certification de l'établissement en FI, FA et FC (démarche engagée pour la certification FCU à un niveau d'exigence accru)

- **La gestion de l'université par le pilotage**

- 1. **Le pilotage de l'organisation**

- *Une cellule dédiée*

Lors du passage aux RCE, le choix avait été fait, plutôt que de constituer un service d'aide au pilotage, de fonctionner en réseau. Afin de gagner en efficacité, l'université s'est résolue à revenir sur son choix initial et a créé une cellule d'aide au pilotage à la rentrée 2016. Elle est directement rattachée au Directeur Général des Services et est un appui à la présidence pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions stratégiques et aussi pour les grandes démarches structurantes telles que le contrat quinquennal.

Cette cellule d'aide au pilotage est composée de 7 spécialistes en : contrôle de gestion, comptabilité analytique, analyse des formations, analyse de la masse salariale, indicateurs de performance, contrôle interne et management de la qualité. Elle est chargée de produire le bilan social de l'établissement, les fiches de caractérisation des composantes de formation pour l'établissement, d'assurer un suivi très précis des indicateurs de l'établissement, elle établit les contrats d'objectifs et de moyens lors du dialogue de gestion et contribue au suivi d'exécution du budget.

Axe de progression : afin de développer sa stratégie de pilotage, d'auto-évaluation et de suivi de ses différentes activités, l'établissement doit mettre en place un SID (système d'information décisionnel).

- *Les COM : outil de dialogue avec les composantes*

L'établissement a mis en place des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) avec ses composantes de formation depuis 2014 et avec ses composantes de recherche depuis 2018. Le COM est un outil qui définit l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la politique d'établissement au sein de la composante. Il formalise le lien entre l'ensemble des dépenses envisagées et les ambitions politiques et contractuelles de l'établissement. Il permet également de contractualiser les actions et les projets propres de la composante. A travers une caractérisation détaillée de l'activité, il offre donc une lisibilité des moyens financiers et des emplois nécessaires pour réaliser la démarche collective de l'établissement et particulière de la composante. Ces moyens sont définis annuellement ou pluri annuellement lors des dialogues de gestion en fonction du respect des cibles qui seront fixées en termes d'activité et de

performance. Le COM met en œuvre le projet d'établissement (formation, recherche, développement international, pilotage...), il formalise les actions projetées et les projets des composantes. Il contractualise les engagements réciproques établissement-composante. Le COM est un outil du dialogue interne de gestion, c'est un support à la construction du budget, il doit inciter tous les acteurs à contribuer à la performance de l'établissement. Ces contrats comprennent les éléments suivants :

- Modalités de fonctionnement entre l'établissement et les composantes,
- Etats des lieux et constat partagé (indicateurs, statistiques,..) avec déclinaison des indicateurs du contrat d'établissement.
- Contrat Etablissement-composantes
- Evaluation et suivi du contrat

Un projet de mise en place de COM avec les services généraux est envisagé. La date reste à définir.

○ *Une vision pluriannuelle impulsée par la réforme GBCP*

Un recensement exhaustif de l'ensemble des opérations pluriannuelles sur contrats de recherche, d'Enseignement et d'Investissement Immobilier(PPI) a été réalisé et a mené à projeter pluri-annuellement la prévision de consommation des AE, CP et RE à N+3. Au-delà des contrats de financements, l'établissement s'est doté d'un SPSI échelonnant sur plusieurs années l'ensemble des opérations immobilières qu'il entend suivre et le budget qu'il doit pouvoir y consacrer. L'établissement a mis en place dès 2017 une gestion pluriannuelle de projets dans le cadre du dispositif SIFRE.

En matière RH, les projections de consommations budgétaires restent assises sur l'unique année civile à venir. Aucune projection à N+2 et N+ 3 n'a été développée. Le nouvel outil de gestion SIHAM-PMS devrait permettre d'envisager différents scénarios de consommation de masse salariale à deux ans en fonction des choix opérés.

En matière de formation, un simulateur de la charge d'enseignement par composante a été mis en place afin de suivre la nouvelle accréditation et la diminution progressive des charges d'enseignement :

- Ce simulateur permet de détecter les formations à faible effectif et les sous services.
- Un état mensuel de la consommation des HC est adressé aux directeurs de composante.

Axe de progression : cette vision pluriannuelle s'appuie sur un développement des ressources propres et sur une définition d'un modèle économique durable pour la formation continue et de l'apprentissage. Ce développement doit s'appuyer sur la constitution d'une fondation qui capitalisera sur le réseau des partenaires d'une part, et la valorisation des ressources patrimoniales, d'autre part.

2. Le pilotage budgétaire et financier

○ *L'organisation de la procédure budgétaire et financière*

La construction budgétaire dans son ensemble est formalisée dans un guide de procédures. La procédure du dialogue de gestion a été formalisée et partagée en Conseil d'administration (le 18 mai 2017 par le vote du 1^{er} débat d'orientation budgétaire (DOB)), il permet de traduire les priorités budgétaires. La lettre de cadrage rédigé par le Président et à destination des directeurs de composantes reprend les décisions du DOB et détermine les objectifs budgétaires globaux. Ensuite le dialogue de gestion est clairement

formalisé, il donne lieu à 2 rencontres annuelles : une première en juin qui permet d'une part de faire un point sur l'exécution budgétaire de l'année précédente et d'autre part partager sur les projets de l'année suivante. La seconde phase en septembre permet d'élaborer les moyens humains et financiers qui seront alloués à la composante pour construire son budget propre intégré. Cette seconde phase repose sur un processus démocratique, formalisé et transparent.

La construction du budget s'établit sur la base du développement de ressources propres en s'appuyant sur une analyse de coûts afin d'assurer le financement des frais environnés. Une analyse financière fine des exercices précédents permet de corriger certaines dérives et de réorienter les moyens sur les objectifs stratégiques.

○ *Améliorer l'exécution budgétaire*

Le taux d'exécution budgétaire, encore insuffisant, pénalise l'établissement sur la réalisation de ses projets d'investissements notamment. Le suivi infra annuel doit permettre une réorientation des crédits en cours d'année afin d'améliorer ce taux d'exécution.

Taux exécution AE	2016	2017
Personnel	97%	97%
Fonctionnement	75%	77%
Investissement	60%	79%
Total	90%	90%
Taux exécution CP	2016	2017
Personnel	97%	97%
Fonctionnement	65%	68%
Investissement	41%	66%
Total	87%	90%

○ *La qualité budgétaire et comptable*

Le Contrôle Interne Budgétaire et le Contrôle Interne Comptable sont mis en œuvre au travers d'un comité de pilotage unique avec un plan d'action présenté et voté par le Conseil d'Administration de l'établissement :

- Mise à jour du guide des procédures comptable et financières :
 - Dépenses (traitement des achats, marchés publics, ordre de mission ...),
 - Recettes (facturation FC, Conventions Recherche),
 - Construction budgétaire.
- Actualiser la cartographie des risques.
- Faire évoluer les processus.

Axes de progression : La soutenabilité financière des formations est étudiée lors du dialogue de gestion à l'aide du simulateur des heures à dispenser (évaluation du potentiel enseignant + des heures complémentaires) : cela pourrait être complété par l'analyse de la réalisation après clôture du compte financier de l'année précédente. Il est également nécessaire d'établir des rapports de gestion et de développer de nouveaux indicateurs infra-annuels mis à la disposition des directeurs de composantes et chefs de service ainsi que de développer les audits de contrôle.

3. Le pilotage immobilier

Dans le cadre du contrat quinquennal, l'université s'était engagée à concevoir et réaliser un plan pluriannuel de rationalisation du patrimoine et des coûts d'exploitation. Cet objectif s'appuie sur trois axes politiques forts :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels ;
- un plan de rationalisation des locaux permettant le développement de services nouveaux et une valorisation économique externe des locaux et des plateformes technologiques ;
- une recherche d'économie d'énergie, un recours aux énergies renouvelables et plus généralement l'intégration des objectifs du développement durable.

La fonction immobilière s'appuie sur une connaissance précise de l'état du patrimoine grâce aux différents audits menés lors de l'élaboration du Schéma Prévisionnel de stratégie immobilière (SPSI). Ces études ont été complétées par un schéma Ad'AP pour la programmation des travaux d'accessibilité pour l'ensemble des bâtiments de l'Université. Le nouveau SPSI pour la période 2018-2022 est en cours de finalisation et va fixer la période et les priorités d'intervention en matière de rénovation immobilière.

Pour favoriser la prise en compte des objectifs de la gouvernance, une chargée de mission « patrimoine et développement durable » a été désignée et agit en liaison étroite avec la Vice Présidente CA et le DGS. Cette chargée de mission s'appuie sur un DGSA et sur la Direction de la maintenance, de la logistique et du patrimoine qui regroupe l'ensemble des compétences dans le domaine de l'immobilier et de la logistique.

Concernant, l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels, de nombreuses opérations ont été menées en maîtrise d'ouvrage directe, parmi lesquelles il est possible de citer à titre d'illustration : la réfection de la pelouse synthétique du stade (800 K€), l'aménagement d'un accueil dans la maison des services à l'étudiant (70 K€), la construction d'un bâtiment accueillant des plateformes de recherche dans le domaine de la mobilité et des transports durables (4 000 K€) et la construction dans le cadre d'un plan « campus innovant » d'un bâtiment destiné à la fois à la formation (institut international du management) et d'un démonstrateur des réalisations de l'université et de ses partenaires sur la thématique du transport durable (ITD) (25 000 K€). L'adoption par le CA de l'agenda Ad'AP engage l'établissement sur une mise en conformité de l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées pour un montant de 3 800 K€, cet agenda fait l'objet d'un suivi précis pour que les engagements de l'Université soient respectés.

Concernant le plan de rationalisation de l'utilisation des locaux pour permettre une optimisation des usages, il convient de noter de gros efforts sur un usage mutualisé des salles entre les différentes composantes (21 806 heures en 2015-2016) et qui, parmi d'autres mesures, ont permis l'implantation de nouveaux services (aide au pilotage, relais handicap, PC sécurité, service archives), la création d'un espace culturel et d'espaces de coworking. Pour permettre, une valorisation économique externe, des tarifs prenant en compte le coût complet des bâtiments ont été adoptés par le CA pour la location des équipements sportifs ainsi que des amphithéâtres et des salles banalisées.

L'Université a adhéré au système de management de l'énergie piloté par la direction des achats de l'ETAT et s'est engagée dans une politique volontariste en matière d'économie d'énergie : réfection totale de l'éclairage public, travaux de toiture, choix d'une option de management de l'énergie dans la construction

du bâtiment ITD/IIM et lancement d'une opération de 4 700 K€ sur les enveloppes (isolation par l'extérieur) de bâtiments parmi les plus anciens.

L'adoption prochaine du SPSI 2018-2022 doit marquer une évolution définitive fixant une programmation contraignante à moyen terme pour les travaux immobiliers. La nécessité de définir un schéma de valorisation du patrimoine immobilier s'appuyant sur des procédures et sur une structure adaptée est devenue prégnante, en particulier avec la livraison de l'ITD, en septembre 2019, et d'un futur centre culturel inscrit au CPER.

Le projet d'établissement implique une analyse en profondeur sur la rationalisation des besoins en bâtiments des nouvelles structures ; une étude approfondie sur l'optimisation des affectations de locaux doit être conduite rapidement.

- *Le développement durable*

En matière de développement durable, l'effort à porter sur le développement des modes de déplacement « propres » : incitation à l'utilisation du vélo (parkings à vélo, participation à un projet d'implantation d'une société de location de vélos en libre-service), développement d'une flotte électrique pour les véhicules de service, implantation de bornes de recharges rapides pour les personnels et enseignants (4 actuellement plus 2 ou 3 en 2018). Par ailleurs, un démonstrateur du développement durable a été construit en lien avec l'école d'ingénieur pour permettre la formation et la recherche dans le secteur de la construction pour un montant de 1 000 K€.

Axe de progression : Une étude sur l'installation de panneaux photovoltaïques n'a pas encore abouti à des réalisations concrètes alors que certains édifices se prêteraient à ce type d'installation.

4. Le pilotage RH

- *Le personnel administratif*

Chaque année un plan de formation est élaboré à partir de l'analyse de toutes les demandes de formation et de préparation aux concours, exprimées par les agents dans le cadre de leur entretien professionnel annuel. Ceci dans le respect des orientations stratégiques de l'établissement et des obligations légales en termes de formation dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

En plus du plan de formation, un recensement annuel permet de statuer sur les demandes de congé de formation professionnelle de tout agent, leur souhait de faire appel au compte personnel de formation. Leur demande est accordée dans la limite des crédits disponibles.

Ils peuvent également tout au long de l'année faire remonter leur demandes de formations individuelles payantes (demande de stage, bilan de compétences, VAE, VAP...). Leurs demandes sont accordées également dans la limite des crédits disponibles.

En plus de ces divers dispositifs, tout agent BIATSS peut également bénéficier des formations interministérielles (SAFIRE) ou inter fonctions publiques (MIFP) proposées à titre gratuit.

Les procédures de gestion des personnels sont harmonisées et bien établies (entretien professionnels, promotions, recrutements...). Elles méritent toutefois d'être améliorées dans certains domaines. L'établissement travaille actuellement sur la révision de la procédure d'entretien individuel et envisage de revoir les procédures de recrutement après avoir fait le constat que ces dernières ne sont pas appliquées de manière homogène dans les différentes composantes ou services.

Le dialogue social a lieu au travers des instances règlementaires, mais on ressent le besoin d'améliorer la qualité de ce dialogue. Des groupes de travail sont donc mis en place sur des thèmes spécifiques et favorisent l'expression des attentes des personnels. C'est notamment le cas pour la mise en place de la RIFSEEP ou sur le thème de la qualité de vie au travail.

○ *Les enseignants et les enseignants chercheurs*

L'établissement offre la possibilité aux enseignants qui s'engagent en thèse de bénéficier, sous conditions, d'un aménagement de services. Parallèlement, un groupe de travail se réunit pour analyser sur les dossiers des candidats aux différentes promotions.

Afin d'offrir des perspectives d'évolution de carrière, des postes sont ouverts aux maîtres de conférences qui souhaitent devenir professeurs. Nous avons également mis en place la décharge de services pour les nouveaux maîtres de conférences une année avant la date légale d'application. Une politique collective et individuelle de formation a été instaurée pour permettre l'évolution des méthodes d'enseignement. Le budget formation a été en 2017 augmenté de 30 %.

Pour les recrutements des enseignants-chercheurs, une commission de préparation, comprenant les directeurs de composantes de formation et de recherche, se réunit afin de définir les besoins et de réaliser les profils de postes en conséquence. Pour les postes d'enseignant, un dialogue s'instaure avec les directeurs de formation afin d'analyser de manière prédictive et prospective les besoins. Une nouvelle procédure a été instaurée quant aux recrutements des PAST et maîtres de conférences associés afin d'harmoniser les critères de recrutement.

Une politique d'accompagnement financier est mise en place afin de valoriser les responsabilités prises tant en formation qu'en recherche.

Axe de progression : L'établissement souhaite se doter d'une bourse à l'enseignement en ligne. Celle-ci doit permettre d'optimiser la gestion des demandes d'intervenants des composantes de formation en leur donnant un outil de mise en relation avec les personnels titulaires, doctorants et vacataires. Cet objectif sera atteint par la connaissance des demandes d'intervention par l'ensemble des personnes susceptibles d'y répondre favorablement dans un délai très court. La rationalisation du recours aux vacataires et l'accès aux possibilités d'intervention pour les doctorants sont également attendus de ce nouvel outil.

○ *Analyse SWOT*

Interne	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche culture qualité • Réorganisation des services communs • Création d'une cellule d'aide au pilotage • Qualité du dialogue de gestion par les COM • Outils de pilotage de gestion court terme performants 	<ul style="list-style-type: none"> • Vision pluriannuelle insuffisamment développée (ex : au niveau de la masse salariale) • Accompagnement dans le montage de projets • Valorisation du patrimoine de l'université • Communication en interne
Externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le territoire • Bourse de l'enseignement levier pour l'attractivité de l'UPHF • Fondation commune avec le CHV • Source de financement externe : AAP 	<ul style="list-style-type: none"> • Incertitude sur les ressources • Concurrence forte sur les AAP • Coordination avec l'écosystème

PARTIE 3 : LA RECHERCHE ET LA FORMATION

Chapitre 1: La politique de recherche

Notre politique de recherche, nos actions et nos réalisations sont structurées selon les critères suivants :

- **Un pilotage de la recherche avec des priorités adaptées aux capacités de mise en œuvre**

La Commission Recherche (CoR) du Conseil Académique, composée de membres internes représentant les différents champs disciplinaires de l'établissement et de membres externes représentant l'écosystème, associé au Comité des Directeurs de Laboratoire, sont les deux instances du pilotage de la recherche. Elles sont le lieu d'échanges et de propositions d'actions à mettre en œuvre pour développer nos axes stratégiques, accroître notre visibilité, de débat sur de nouvelles orientations. L'arbitrage de la COR garantit la cohérence et à la pertinence des projets et structures de recherche à soutenir financièrement. La COR définit, sur la base de l'évaluation nationale, les règles d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) et gère en toute transparence l'enveloppe allouée pour l'accueil de professeurs et conférenciers étrangers, en parfaite collaboration avec les composantes de formation et de recherche.

La politique de recherche mise en œuvre a amené à :

- La mise en place d'un Appel à Projets « Thèses cofinancées » avec des critères de priorisation sur nos axes et partenariats stratégiques. Celui-ci a permis d'accroître significativement le nombre de contrats doctoraux, de renforcer le potentiel de recherche, de contribuer à l'attractivité et au rayonnement national et international de notre recherche, de participer au développement économique et social de nos territoires. Ce dispositif optimise nos ressources propres en les associant au maximum aux ressources de nos partenaires, industriels, académiques (cotutelles) ou organismes de recherche, de même que celles des agences nationales ou européennes dans le cadre de projets en cours (ANR, ADEME, ..., H2020, INTERREG, ...), celles de nos collectivités territoriales que nous sollicitons de plus en plus et bien évidemment le dispositif d'allocations de recherche cofinancées par le Conseil Régional Hauts-de-France.
- La mise en place d'un Appel à Projets « BI-2016 », doté d'une enveloppe de 375 k€ sur 24 mois, visant à renforcer la collaboration multidisciplinaire entre les laboratoires de l'université et/ou d'accroître la notoriété de sa recherche à l'international. Cet AAP, rebaptisé « SIFRE » (Soutien aux Investissements pour la Formation et la Recherche d'Excellence), a été reconduit en 2017 et en 2018 avec une enveloppe de 800 k€ sur 24 mois et étendu à la collaboration entre toutes les composantes de formation et de recherche, les services d'appui et les services communs de l'université. De fait, les investissements réalisés sont mutualisés entre les composantes.
- Un meilleur référencement de la production scientifique pour une visibilité accrue

La mise en place d'un groupe de travail coordonné par le Service Commun de Documentation (SCD) et la Direction Recherche et Valorisation (DRV), composé de membres de la CoR et de référents nommés par les laboratoires, a permis la rédaction d'une charte de signature unique des publications et la création (ouverture en septembre 2018) d'une archive ouverte institutionnelle HAL. Conscient des enjeux de l'Open Science et de l'Open Data, le groupe de travail poursuit sa mission au service d'un meilleur référencement de notre production scientifique pour une visibilité accrue.

- Une réflexion sur une meilleure reconnaissance de l'investissement en recherche

A l'image de la reconnaissance de longue date de l'investissement pédagogique, l'université a mené une réflexion qui a abouti à un assouplissement des critères d'attribution de la PEDR à taux plein et avec des critères différenciés pour les MCF. En parallèle, l'établissement a mis en place une Prime pour Charge Administrative (PCA) Recherche pour des missions de direction.

- La mise en place des Contrats d'Objectifs et de Moyens

La mise en place en 2018 des premiers Contrats d'Objectifs et de Moyens pour les composantes de recherche permet de fixer les modalités de fonctionnement entre l'établissement et les composantes, de dresser un état des lieux, de partager un constat (indicateurs, statistiques,...) et de mettre en place annuellement, lors du dialogue de gestion, un contrat entre l'établissement et ses composantes de recherche.

• *Orientations scientifiques pour répondre au besoin du développement du territoire*

L'UPHF mène une politique scientifique en dialogue avec les spécificités de ses territoires et de leurs besoins de développement. L'Université est à l'écoute de ses territoires et les accompagne dans leur développement. Ses territoires ne sont pas en reste et accompagnent l'Université dans le développement de ses activités de recherche et de ses projets structurants au travers le cofinancement de thèses, de chaires universitaires, de personnels techniques et d'investissements. Historiquement, cette politique s'exprime par un soutien appuyé à la filière « Transports et Mobilité ». Mais d'autres besoins sont devenus prégnants tels « Images et créations numériques » dans le cadre de la reconversion du site minier de Wallers-Arenberg, « Ingénierie pour la santé, le handicap et la silver autonomie » en lien avec la mobilité des PMR et le rapprochement entre l'UPHF et le Centre Hospitalier de Valenciennes.

a. Axe « Transports & Mobilité »

De très longue date, l'UPHF a fait graviter autour de son axe stratégique phare et identitaire, « Transports & Mobilité », l'activité de recherche de ses laboratoires en Sciences et Technologie. Plus récemment, ses laboratoires en Sciences Humaines et Sociales, sont venus nourrir des programmes transversaux : en économie et droit (laboratoire IDP) ; en littérature, histoire et géographie (laboratoire CALHISTE). La pluridisciplinarité a permis ainsi d'affirmer un leadership et d'être en phase avec les besoins et attentes de son écosystème.

Forte du positionnement stratégique de ses territoires dans ce domaine des transports et de la mobilité, l'UPHF est moteur, avec ses partenaires (Technopôle «Transalley», FR CNRS TTM, IRT Railenium, pôles de compétitivité et d'excellence, fédérations d'entreprises du secteur des transports, Industriels) pour faire de la région Hauts-de-France, le «Toulouse du ferroviaire» : un lieu regroupant les compétences de R&D, et d'innovation dans le domaine des transports guidés et, plus largement, des transports terrestres.

Pour ce faire, l'UPHF a mobilisé ses ressources propres, tant en moyens humains (près de la moitié des Enseignants-Chercheurs sont investis dans le domaine Transports & Mobilité), qu'en investissement et fonctionnement. L'Université développe des partenariats avec les collectivités territoriales, permettant le cofinancement de thèses, la mise en place, de chaires, et un soutien affirmé aux projets nationaux et régionaux. C'est le cas, par exemple, de l'IRT Railenium, où l'UPHF assume un rôle de leader académique, de la Fédération de Recherche CNRS « Transports Terrestres et Mobilité » et du projet ELSAT2020 du CPER 2015-2020, coordonnés et pilotés par l'UPHF. Ce même principe de spécialisation s'étend aux coopérations

avec nos partenaires internationaux (Laboratoires Internationaux Associés au CNRS) et industriels (Laboratoires public-privé).

Nos axes stratégiques sont ainsi déclinés en thèmes de recherche susceptibles de renouveler l'approche des trois grands enjeux sociétaux suivants : Sécurité & Fiabilité (comportement des matériaux et des structures « allégées » sous sollicitations extrêmes, contrôle de santé structurale, biomécanique et risques lésionnels, impact des facteurs humains sur la sécurité) ; Energie & Environnement (réduction de la consommation et de la pollution sur les aspects contrôle-commande des motorisations, transferts thermiques et aérodynamiques) ; Mobilité & Logistique (assistance aux Personnes à Mobilité Réduite, interaction Homme-Machine et intelligence artificielle distribuée pour la gestion de trafic, télécommunications et systèmes embarqués pour la localisation/détection/signalisation, optimisation de la chaîne des modes et d'approvisionnement, système de mobilité et d'accessibilité durables à la croisée de l'économique du juridique et du social).

b. Axe « Images et Créations numériques »

Dans le secteur à fort potentiel des Sciences du visuel : images et création numériques, l'UPHF participe à la dynamique régionale, tout en se focalisant sur ses domaines spécifiques de compétence. Aux côtés de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, l'UPHF est un des acteurs principaux de la reconversion du site minier de Wallers-Arenberg en site de référence dans le domaine de l'image : « Arenberg Creative Mine », en partenariat avec le pôle régional Pictanovo. Cet espace, dédié aux activités audiovisuelles et aux médias numériques, rassemble les acteurs de la recherche et de l'innovation ainsi que des activités de pointes à l'image des projets développés au sein du Video Mapping European Center.

c. Axe « Ingénierie pour la Santé, le Handicap et la Silver Autonomie »

L'UPHF mène des recherches sur le handicap et la mobilité depuis bientôt quinze ans, principalement par son Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique industrielles et Humaines (UMR CNRS 8201, Institut Carnot ARTS). Ces recherches ont permis de générer nombre de projets régionaux, nationaux (ANR, CNRS) et de projets partenariaux public-privé, de faire émerger des startups. Depuis 2012, l'UPHF a entrepris des actions afin de devenir exemplaire en termes d'inclusion des personnes en situation de handicap à l'université et par l'université. Aujourd'hui l'UPHF est reconnue au niveau national, et s'installe au niveau international sur cet axe de recherche. Elle est membre de l'Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes handicapées, pilote le programme transversal « Mobilité et Handicap » de l'IFRH, est membre du comité éthique et scientifique de Handéo (<http://www.handeo.fr/>), membre du comité éthique et scientifique de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (<http://www.firah.org/>), membre du comité de pilotage de la recherche de l'Association des Paralysés de France et, surtout, dirige l'IFRH (<http://ifr-handicap.inserm.fr/>), un réseau de recherche implique 19 universités, 7 établissements d'enseignements supérieurs (EHESS, EHESP, ENS, CNAM, INS-HEA, Arts et Métiers ParisTech, ESIEA) et 4 organismes de recherche (INSERM, CNRS, INED, IFSTTAR).

Conjointement, la récente consolidation des relations avec un acteur majeur de son territoire, le Centre Hospitalier de Valenciennes (CHV), permet d'asseoir l'axe « Ingénierie pour la Santé, le Handicap et la Silver Autonomie » en tant que troisième axe stratégique.

Avec le CHV, des axes thématiques fédérateurs ont été identifiés. Ils vont se concrétiser avec la construction en cours de projets de recherche dans les domaines de la chute chez la personne âgée (aspect modélisation des connaissances pour la prédiction, aspects évitement, aspects gestion des conséquences),

de l'innovation sur les dispositifs médicaux (perfusion, renforcement osseux, matériel pour la rééducation), de la robotique chirurgicale (systèmes Homme-Machine et interfaces), des données médicales du patient (aide au diagnostic, aspects juridiques/éthiques), de la logistique et des systèmes d'Information centralisés et distribués. L'UPHF accompagne également son nouveau partenaire stratégique dans son projet de labellisation « Centre Hospitalier Régional (CHR) », par le biais notamment de l'universitarisation des métiers de la santé et du développement de la capacité de recherche translationnelle. Ce partenariat débouche sur un ambitieux projet dans le cadre du PIA 3 TIGA. Ce projet vise, par une nouvelle approche de santé publique, à reconstruire le premier et essentiel actif du potentiel de développement du territoire : son capital humain, en s'attaquant à la précarité et la dégradation de la santé publique dans nos territoires du bassin minier. Dans ce cadre, le CHV et l'UPHF travaillent également sur un projet commun de Fondation sur la dimension « Santé-Précarité ». Cette fondation s'appuiera sur un potentiel important d'entreprises des secteurs de l'industrie alimentaire, de la grande distribution, des transports et de la mobilité, de l'énergie, du sport, des télécommunications...

Afin d'éviter tout risque de dispersion par rapport aux axes stratégiques, deux axes transversaux ont été créés, avec à la clé la volonté de générer des actions multidisciplinaires et de fertilisation croisée entre l'ensemble des composantes :

- Sécurité, Contrôle et Gestion du risque
- Société numérique

Les principales réalisations du contrat sont :

○ Création de la Fédération de Recherche CNRS 3733 « Transports Terrestres et Mobilité » : La FR CNRS TTM, dirigée par l'UPHF, est issue d'une recherche collaborative d'excellence menée dans la région des Hauts-de-France au sein de quatre unités mixtes de recherche du CNRS (le Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines, l'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologie, le Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille et le Laboratoire de Mécanique de Lille). Elle constitue une brique importante dans le secteur des transports, dans un contexte socio-économique qui se doit d'être compétitif. Forte de son potentiel scientifique et d'innovation, cette fédération structure et met en lumière la recherche dans les transports terrestre et la mobilité. Elle a notamment pour rôle de concentrer des synergies multidisciplinaires et de mutualiser les moyens dans l'objectif d'ouvrir de nouveaux champs d'investigation qui permettront de résoudre ou d'anticiper les besoins de l'économie et de la société. Elle renforce également la visibilité et la structuration de la recherche de la région Hauts-de-France en étant au cœur d'un de ses axes économiques les plus importants. La FR TTM a été à l'initiative d'un projet en réponse à l'AAP PIA3 « Ecole Universitaire de Recherche ». Bien évalué mais non retenu au 1^{er} appel, il sera redéposé au 2nd appel de 2018.

○ Projet ELSAT2020 (Eco-mobilité, Logistique, Sécurité & Adaptabilité des Transports à l'horizon 2020) du CPER 2015-2020 et du PO-FEDER 2014-2020: Ce projet structurant régional du CPER et du PO FEDER est le plus important en termes de soutien financier (un peu plus de 17 M€). Piloté par l'UPHF, il implique 27 laboratoires de recherche régionaux (en sciences et technologies et en sciences humaines et sociales, dont les laboratoires LAMIH, LMCPA, IEMN/DOAE et IDP de l'UPHF) et deux centres de développement technologique. Le potentiel humain représente environ 320 personnes. Faisant suite au projet CISIT du CPER 2007-2014, le projet ELSAT2020 poursuit, sous la gouvernance de la FR CNRS TTM, la fédération des forces régionales sur la problématique phare de la mobilité durable des personnes et des biens.

- Soutien au développement de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) Railenium : notre Université est le leader académique de cet institut Européen de Recherche Technologique dédié à l'infrastructure ferroviaire, lauréat de l'appel à projet IRT du PIA. A ce titre, l'UPHF est très active dans la participation aux projets collaboratifs proposés par l'Institut, la mise à disposition de personnel pour la réalisation d'activités de recherche, la contribution à l'élaboration de la politique d'investissements stratégiques (plateformes d'essais) de l'IRT. Elle participe aux différentes instances de l'Institut, et assume la Vice Présidence Recherche de la Fondation.

- Pôle en ingénierie audiovisuelle et médias numériques : Le laboratoire DeVisu est un acteur majeur dans la structuration et le développement du pôle en ingénierie audiovisuelle et médias numériques régional, notamment au travers sa forte implication dans la définition du projet de reconversion du site d'Arenberg avec des plateformes technologiques de premier plan. Ce projet de reconversion du site minier en centre de création, d'innovation et de R&D dans le domaine « Images et Créations numériques » dans le cadre d'un partenariat public - privé est un succès incontestable qui a permis la préservation du patrimoine minier classé à l'Unesco. Le laboratoire DeVisu a transféré l'ensemble de ses activités sur le site d'Arenberg Creative Mine. Grâce à cette infrastructure, le laboratoire a significativement accru ses activités, notamment en termes de projets partenariaux et il poursuit l'accompagnement de la CAPH dans son projet de reconversion économique en donnant au site une visibilité nationale.

- Pôle de Recherche et d'Innovation en MObilité et Handicap (PRIMOH) : L'UPHF a créé, en partenariat avec le Technopôle Transalley, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) et l'institut Fédératif de Recherche sur le Handicap (FR CNRS, GFR INSERM), le Pôle PRIMOH de la région Hauts-de-France. Ce pôle a pour objet l'animation d'un écosystème autour du handicap et de la mobilité, de contribuer au développement de partenariats de recherche (projets collaboratifs, participatifs...), de promouvoir des projets d'innovation, d'apporter une expertise et de contribuer au développement d'une société inclusive avec une démarche de type Living Lab qui ira au-devant des populations à la fois urbaines et rurales. Ses acteurs sont des chercheurs-formateurs, établissements de soins/structures médico-sociales, entreprises/opérateurs de transports, collectivités, associations et personnes handicapées et/ou à mobilité réduite. Dans ce cadre, PRIMOH organise des ateliers de créativité invitant ses acteurs à co-construire pour l'innovation. C'est ainsi qu'est né le projet ValMobile en 2017, aujourd'hui soutenu par l'ANRU dans le cadre du PIA3 et le Département du Nord, et qui vise à développer un calculateur d'itinéraires pour personnes handicapées.

- Création de trois Laboratoires Communs avec l'industrie : SurferLab avec Bombardier Transports, la PME Prosyst et le LAMIH sur l'intelligence embarquée et distribuée pour la conduite, la surveillance et le diagnostic des systèmes de transport ferroviaires ; SWITlab avec VALDUNES MA-Steel, le LAMIH et le LML (LamCube ULille) pour la qualification du matériau aux organes de roulement ferroviaires (roues, essieux) ; ST Microelectronics et IEMN en lien avec le PIA Nano 2017.

- Accompagnement de Valenciennes Métropole dans le cadre du développement du Technopole Transalley, site d'excellence régional au service de la mobilité et des transports durables, notamment le cofinancement d'une piste d'essais pour véhicules intelligents, communicants, autonomes et adaptés aux PMR.

• Renforcer la visibilité nationale et internationale :

Les efforts ont été poursuivis pour dynamiser et renforcer la visibilité nationale et internationale de l'UPHF. Notamment, la refonte du Pôle Relations Internationales (PRI) de l'UPHF intègre maintenant pleinement la dimension recherche. En parallèle, un IGR a été recruté au sein de la Direction Recherche et Valorisation (DRV) avec pour mission d'établir une passerelle collaborative entre le PRI et les composantes recherche pour lesquelles un référent RI par labo a été nommé. L'ensemble de ce nouveau dispositif a permis de fluidifier la communication, de mieux cibler les enjeux stratégiques et les attentes, afin d'impliquer en amont les enseignants-chercheurs les plus pertinents lors des visites de délégations étrangères à l'UPHF et lors des missions de prospection à l'étranger sous forme de délégation formation-recherche.

- Poursuite de la dynamique de partenariat dans le cadre national, euro-régional et européen :

Le partenariat au sein de projets de recherche bilatéraux (UPHF - Entreprises privées) ou de consortiums de recherche collaborative (CPER-PO, ANR, ADEME, OSEO, INTERREG, H2020...) constitue un levier important pour nos laboratoires.

Plusieurs dispositifs existent, et certains ont été renforcés de manière significative, afin d'accroître la mobilité entrante de nos partenaires académiques étrangers et la mobilité sortante de nos enseignants-chercheurs et augmenter ainsi notre potentiel de recherche :

- Cotutelles (et Co-direction) de thèses : une politique budgétaire incitative en forte croissance, sous la forme d'un appel à projet « thèses cofinancées », est consacrée pour inciter les cotutelles de thèses avec des partenaires stratégiques sur nos thèmes identitaires.
- Augmentation du nombre de professeurs et conférenciers invités : priorité est donnée aux pays européens pour développer les coopérations scientifiques en lien avec la stratégie de l'établissement.
- Développement de partenariats euro-régionaux stratégiques : notamment avec l'Université de Mons au travers des cotutelles de thèses promues de part et d'autre (7 cotutelles de thèse sont en cours à ce jour), de l'organisation annuelle d'un événement « Mardi des Chercheurs » favorisant les rencontres et les échanges pour stimuler de nouveaux projets (6 projets INTERREG France-Wallonie-Flandres sont en cours en lien avec les thématiques Transports, Matériaux, Living Labs transfrontaliers sur la création et Économie transfrontalière, Textiles biosourcés piézoélectriques, ...). L'ensemble de ces actions viennent en appui de la préfiguration d'un projet de Campus Européen.
- Formalisation de collaborations avec des Universités européennes similaires, notamment dans le cadre de la constitution d'un réseau d'universités polytechniques : Un MOU a été signé avec l'Université Technologique de Poznan en Pologne et deux cotutelles de thèse démarrent à l'automne 2018 en lien avec l'axe Transports & Mobilité. Des contacts avancés ont été établis avec l'Université Polytechnique de Turin en Italie.
- Participation à des réseaux d'influence aux échelles régionale, nationale et européenne : Pôles de compétitivités (I-TRANS, MATIKEM, TEAM2) ; Agence Régional d'Innovation – HdFID (participation à l'organisation d'Infoday, au Réseau Europe Recherche Innovation (RERI)) ; ANR/PREDIT (Groupe Opérationnel 2 – Qualité et sécurité des systèmes de transport) ; Pôle d'Excellence régionaux et filières économiques (Pôle Automobile, Pôle Ferroviaire, Pôle Euralogistic, Pôle Mécanique, Association des Industries Ferroviaires (AIF), Association Régionale de l'Industrie Automobile (ARIA)) ; Réseaux européens (ISN - Integrated Safety Network, ICFG -Cold Forging, EURNEX - Railway, IEEE Computer Society, IEEE Control Systems Society) ; Réseau Curie, Académie de l'Entrepreneuriat, Institut Carnot Arts (LAMIH membre).

Néanmoins, la participation aux consortiums internationaux, notamment dans le cadre des projets européens H2020, demeure faible, en particulier dans leur pilotage.

- Poursuite de la dynamique de partenariat avec la zone euro-méditerranéenne :

Les mêmes outils ont été déployés pour favoriser le développement de partenariats avec la zone euro-méditerranéenne. Ils ont abouti aux réalisations suivantes qui permettent d'asseoir notre stratégie de développement en Afrique :

- Projet ARCUS E2D2 (Environnement, Energie et Développement Durable), développement d'échanges fructueux et d'actions de mobilité avec le Liban, le Maroc et la Palestine.
- Projets TEMPUS avec l'Algérie et le Maroc ayant permis à l'issue de développer de nouveaux projets dans le cadre du nouveau programme « ERASMUS + », tant dans le domaine du ferroviaire avec le projet « SIGMA-RAIL », que de la mobilité internationale de jeunes chercheurs au niveau Doctorat et des chercheurs confirmés.
- Projet franco-marocain « Institut Méditerranéen de Logistique et des Transports » (IMLT), en formation et en recherche.
- Dépôt de nouveaux projet « Erasmus + » de type « partenariat stratégique » (Co4air, Réseau EuroMed E-learning Lab d'Apprentissage adaptatif pour la réussite des étudiants (REMELAR),...).

- Poursuite de la dynamique de partenariat hors Europe :

Le travail conjoint entre le Pôle Relations Internationales reconfiguré, la Direction Recherche et Valorisation avec sa nouvelle mission RI et les Laboratoires a permis d'intensifier la dynamique de partenariat, tout en la rationalisant sur les domaines de recherche où l'université est connue et reconnue :

- Création d'un Laboratoire International Associé (LIA CNRS) dans le domaine de la Logistique et des Transports avec le Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT) au Canada.
- Signature d'une entente cadre avec COPPE (Instituto Alberto Luiz Coimbra de Pós-Graduação e Pesquisa de Engenharia) qui est un institut de recherche à Rio de Janeiro en vue de déposer des projets de recherches et des sujets de thèses en commun (Sciences de l'ingénieur, notamment dans les domaines des transports, de l'énergie, de la mécanique, des nanotechnologies, de la production industrielle).
- Signature de Conventions ERASMUS + de mobilité internationale de crédits avec les Universités californiennes de Irvine et de Riverside en vue de renforcer l'échange d'étudiants et d'enseignants chercheurs dans les domaines des sciences et techniques et des humanités et en particulier sur la thématique recherche des systèmes embarqués et cyber-physiques.

Outre le LIA CNRS avec le CIRRELT, la mise à l'honneur du Canada durant toute l'année 2017 a permis de nouer des contacts forts avec l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval et l'Université Victoria qu'il s'agit maintenant de concrétiser sous la forme de partenariats stratégiques.

2019 sera l'année de l'Afrique. Elle permettra d'intensifier les relations avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de ce continent, notamment avec le Maroc et en particulier Rabat et Casablanca, mais également avec le Sénégal où l'UPHF entend prendre part à la construction du Campus France-Sénégal.

• **Mise en œuvre opérationnelle de la politique recherche, suivi et analyse de l'activité :**

- Fonctions d'appui à la recherche

La Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) a pour objectifs :

- d'impulser, coordonner et planifier l'évolution des processus administratifs en vue d'accroître le temps dédié à la recherche ;
- d'apporter un appui à l'élaboration de projets avec 2 juristes et 1 ingénieur projets et à la gestion de projets avec 1 ingénieur, 1 ASI, 2 techniciens projets dont 1 en RH et 1 assistante;
- de définir, dans le cadre de la démarche qualité, les éléments d'aide au pilotage en vue d'une stratégie « éclairée » ;
- de fiabiliser et moderniser les procédures.

La direction est constituée de 10 personnes et structurée selon une approche processus - par activités (ingénierie de projet ; gestion financière ; gestion RH et études doctorales ; juridique) - afin de concentrer les compétences et savoir-faire en regard des besoins conformément aux objectifs qui lui ont été fixés.

- Dispositifs de suivi, d'analyse et d'évaluation de l'activité de recherche

L'université s'est organisée pour mettre en œuvre les compétences élargies en cohérence avec la stratégie de la réforme de l'Etat (modernisation de la gestion publique, LOLF). Pour ce qui concerne l'activité de recherche, cela a abouti à la :

- Définition et mise en œuvre d'une approche processus pour le suivi des activités de recherche dans le cadre d'une comptabilité par activités étendue depuis 2013 à l'ensemble du périmètre de la recherche,
- Définition et élaboration de contrat d'objectifs et de moyens qui permet un dialogue de gestion éclairé avec les directions des laboratoires sur la base d'indicateurs pertinents, qui permet maintenant d'envisager la mise en pratique d'une dotation de fonctionnement pluriannuelle,
- Elaboration d'outil d'aide au montage de projet (simulation des coûts RH et des frais environnés), de tableaux de bord de suivi des conventions et contrats de recherche pour une maîtrise de l'activité et l'amélioration des performances
- Définition d'un cahier des charges pour un logiciel de suivi des conventions et contrats de recherche,
- Création d'une Cellule d'Aide au Pilotage (CAP) composée de 6 personnes qui renseigne périodiquement les indicateurs et réalise des statistiques.

L'enquête OST annuelle, renseignée conjointement par la DRV et le SCD, permet également d'apporter des éléments pour l'évaluation de l'activité de recherche. Cependant, il est reconnu que cette enquête n'est pas vraiment adaptée pour l'évaluation des disciplines SHS.

Nous incitons nos laboratoires à mettre en place des comités scientifiques consultatifs, correspondant à une autre manière d'évaluer l'activité de recherche. Le LAMIH UMR 8201 a mis en place un Comité Scientifique International qui se réunit à mi-parcours du contrat. L'intervention d'experts externes, pour la plupart étrangers, a permis d'avoir un regard objectif sur les résultats, de mieux orienter certaines thématiques de recherche, d'être conseillé pour accroître l'excellence, en regard des pratiques et standards internationaux.

L'ensemble de ces dispositifs nous permet d'avoir annuellement un regard objectif sur notre trajectoire, d'alimenter le COM Recherche et d'apporter des corrections, soit au moment du dialogue de gestion avec les laboratoires ou, si nécessité de réactivité à plus court terme, lors d'une CoR précédée d'un Comité de Direction des Laboratoires.

• **Analyse SWOT**

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> -Axe stratégique « Transports & Mobilité » reconnu et structuré -Montée en puissance de l'axe Images et Industries créatives -Emergence forte de l'axe « Ingénierie pour la santé, le Handicap et la silver autonomie » -Des plateformes technologiques au plus haut niveau national et européen -Qualité accrue de la production scientifique (SPI, Math, Info) -Implication des SHS dans les projets structurants initialement exclusivement Sciences & Technologies -Mise en place des COM Recherche pour un meilleur pilotage -Reconnaissance par nos territoires du rôle moteur (acteur) de l'université 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de Projets H2020, notamment en coordination -Nombre de prix et distinctions, ERC, IUF, ... -Veille stratégique sur les Appels à Projets et l'ingénierie de montage de projets -Pas de grands projets gagnés au PIA -Manque d'attractivité : pas de chercheurs CNRS ou d'autres EPST
	Opportunités	Menaces
externe	<ul style="list-style-type: none"> -Rapprochement fort avec le Centre Hospitalier de Valenciennes sur la dimension « Santé & Précarité incluant Mobilité & Handicap » -Développement de l'axe « Cyber sécurité » -Mise en place d'une stratégie « Relations Internationales » avec la création du pôle relations internationales incluant la dimension « recherche ». -Nouvelle identité UPHF, INSA HdF dans le pôle S&T, restructuration d'un pôle fort en Humanités (fertilisation croisée) -Campus européen et réseau européen des Universités Polytechniques -Initiatives pour l'Open Science et l'Open Data 	<ul style="list-style-type: none"> -Ne rien gagner au PIA3 (EUR, ...) -Restructuration de l'ESR avec les fusions et les grands pôles à proximité de Valenciennes... -Coût des abonnements aux ressources numériques pour la recherche -Risque de dépendance par rapport aux territoires (dont Conseil Régional) sur nos choix stratégiques et leur pérennité. - Fonctionnement de la recherche en mode AAP (coûteux en temps, ultra compétitif)

Cette analyse SWOT montre que nous devons poursuivre et intensifier le soutien à nos trois axes stratégiques et aux compétences disciplinaires qui y sont mobilisées.

Notre spécialisation en Sciences pour l'ingénieur, Informatique et Mathématiques ressort nettement en références française et mondiale. Les publications de rang A et publications cosignées avec des partenaires internationaux réalisées par les 4 laboratoires de l'UPHF relevant des Scientifiques et Technologiques (IEMN-DOAE, LAMAV, LAMIH, LMCPA) ont augmenté de manière significative sur la période 2012-2015. En termes de qualité, les publications sur nos trois spécialisations poursuivent leur amélioration de manière nette. Il en va de même pour l'indice d'impact relatif observé en référence mondiale.

L'axe Transports & Mobilité est à ce jour incontestablement reconnu et bien structuré. Un effort reste à porter à l'échelle internationale, notamment par une présence accrue dans les réseaux et une plus forte participation aux projets européens, notamment en tant que pilote. Attirer des talents, devenir lauréat d'une ERC et lauréat d'un outil du PIA (notamment EUR) sont les cibles sur lesquelles nous devons maintenant mobiliser nos forces et nos ressources.

L'axe Images & Industries Créatives s'affirme depuis la création du site « Créative Mine » à Arenberg et l'accès à des plateformes de premier plan. L'écosystème reste cependant à développer, en étroite collaboration avec la CAPH, afin d'asseoir cet axe stratégique. A l'échelle du pôle métropolitain, un rapprochement avec la « Serre Numérique » sur le territoire de Valenciennes Métropole est plus que souhaitable pour peser davantage à l'échelle régionale et nationale, d'autant que les plateformes des deux sites sont complémentaires.

La mise en place d'un axe transversal sur le handicap lors du précédent contrat et le soutien de longue date à des actions de recherche, l'implication et la prise de responsabilité dans des associations, fondations et instituts de recherche, ont permis de faire émerger l'axe « Ingénierie pour la santé, le Handicap et la silver autonomie » comme un axe stratégique à part entière. Le rapprochement récent, mais intense, entre l'université et le Centre Hospitalier de Valenciennes, dont la nouvelle gouvernance porte des projets ambitieux, est à même d'asseoir et de développer rapidement ce nouvel axe stratégique à l'échelle euro-régionale sur la double dimension formation-recherche, notamment à l'appui de l'universitarisation des métiers de la santé.

Document de travail

Chapitre 2: La politique de formation tout au long de la vie

• La politique de formation tout au long de la vie

Durant l'année universitaire 2017 – 2018, l'établissement a accueilli 12 173 étudiants sur 4 campus : le Mont Houy (55,9%), les Tertiales (36,3%), Cambrai (5%) et Maubeuge (2,7%). Les étudiants de 1^{er} et 2^{ème} cycle représentent 48,8% en Sciences et Technologies et 49,7% en Humanités. Leur répartition par composantes est résumée dans le tableau ci-dessous :

Sciences et Technologies	48,9 %	Humanités	49,7 %
Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes : ISTV	23,3%	Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines : FLLASH	18,6%
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Énergétique et Électronique : ENSIAME	9%	Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion : FDEG	11,4%
Faculté des Sciences et Métiers du Sport : FSMS	8,5%	École Universitaire de Management : IAE	6,6%
Institut Universitaire de Technologie : IUT secondaire	8,1%	Institut Universitaire de Technologie : IUT Tertiaire	9,8%
		Institut de Préparation à l'Administration Générale : IPAG – 3,3%.	3,3%

Les doctorants toutes disciplines confondues représentent 1,4% des étudiants (60,7% en ST et 39,3% en Humanités).

L'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) se veut université de territoire, dotée de solides niches de recherche et valorisant les fertilisations croisées entre "Sciences et Technologies" et "Humanités". L'offre de formation de l'université a pour objectif de soutenir ses ambitions :

○ Une université de territoire

Les formations se déclinent sur 4 campus ayant chacun une identité particulière en phase avec son contexte socio-économique et sa politique de développement. Les deux campus valenciennois sont implantés soit, en centre-ville : les Tertiales, soit au sud de la ville pour le campus principal du Mont Houy desservi par le tramway. Le **campus du Mont Houy** (55,9% des étudiants) est dédié pour une grande partie aux Sciences et Technologies (ISTV, ENSIAME, FSMS et les formations du secondaire de l'IUT : GEII, GIM et GMP) mais abrite également des formations en Humanités (FLLASH). Ce campus se prolonge géographiquement par le technopôle des mobilités innovantes et durables : Transalley et héberge les formations en ST qui contribuent à la formation (Bac +2 à Bac +6) des salariés qui viennent dynamiser le développement économique du territoire en relation avec les transports terrestres.

Formations en relation avec les transports terrestres

Mastère +6 - Systèmes de transports ferroviaires et urbains

Bac +5 – Masters :

Droit des affaires parcours droit des transports,
Administration Economique et sociale,
Transport, Mobilités, Réseaux

- Ingénierie Mécanique - Conception et Calculs Mécaniques Assistés par Ordinateur
- Ingénierie en Automatique, Homme et mobilité
- Ingénierie des Systèmes Embarqués et Communications Mobiles
- Ingénierie ferroviaire et systèmes guidés

Master International énergie et transport
Master Ingénierie ferroviaire et systèmes guidés

Diplôme d'Ingénieur ENSIAME

- Génie Electrique et Informatique Industrielle
- Informatique et Génie Industriel,
- Mécanique-Energétique,
- Mécatronique

Bac +3 - Professionnelles

- Electronique et Télécommunications appliquées aux transports terrestres Industrielle,
- Informatique et Communication appliquées aux Transports Terrestres
- Management et conduite des unités de production automobile et ferroviaire

Bac +3 - Licences

- Droit,
- AES,
- Physique Chimie : parcours Sciences Physiques et Applications,
- Sciences pour l'Ingénieur :
 - Ingénierie Mécanique,
 - Génie électrique et Informatique Industrielle.

Bac +2 - DUT GE2I, GIM, MP, QLIO, GMP



En effet, le développement de l'industrie automobile (Toyota, Renault, PSA – 36 000 emplois) et ferroviaire (Alstom, Bombardier – 10 000 emplois), des équipementiers (18 000 emplois) et les entreprises en relation avec la métallurgie et la mécanique est la voie historiquement prise, pour redynamiser un territoire dévasté par la fermeture des mines puis des aciéries. Début 2018, le secteur des transports terrestres et de l'éco-mobilité a été identifié dans le cadre de la stratégie régionale de l'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI SI) comme un domaine d'action stratégique du développement économique du territoire. Le Campus des Métiers et des Qualifications du Ferroviaire, de l'Industrie Automobile et de l'Eco Mobilité (CMQ FIAEM) fédère les forces de formation du secondaire et du supérieur, la recherche et les acteurs économiques du domaine. Il est soutenu par l'Association des Industries Ferroviaires (AIF), l'Association Régionale de l'Industrie Automobile (ARIA) et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (IUMM) qui mettront à terme, de nombreux outils de formation à disposition d'une plateforme pédagogique dédiée qui s'implantera sur le technopole Transalley.

En ce qui concerne les Humanités, elles accueillent les formations de la FLLASH (14,1% étudiants) à l'exception de celles relatives aux arts. Les formations en Langues Étrangères Appliquées, en Lettres Langue et Communication et en Sciences Humaines et Sociale contribuent respectivement à : 1) la dynamisation des relations internationales du territoire et de ses entreprises et 2) la structuration de son développement. De plus, il abrite d'une part, la jeune plateforme des langues inaugurée en septembre 2016 qui coordonne déjà une grande partie des enseignements en langues de l'établissement et d'autre part, les Presses Universitaires de Valenciennes (PUV).

Le campus des Tertiales (36,3% des étudiants) abrite l'IAE, la FDEG, l'IPAG et deux formations tertiaires de l'IUT (GEA et TC). Ces formations sont pour certaines en relation avec les transports terrestres et contribuent plus généralement à l'accompagnement, à la structuration et au développement économique du territoire. Il faut souligner que depuis 2003, la FDEG abrite l'Institut d'Études Judiciaires (IEJ) de Valenciennes qui propose depuis cette date une préparation à l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats. Depuis septembre 2017, l'IEJ est autorisé à organiser l'examen d'entrée du centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). Parallèlement, en septembre 2017, la clinique du droit a été mise en place au sein de la FDEG. Elle permet, en relation avec les avocats du barreau de Valenciennes, d'avoir accès à des cas d'étude concrets. L'IAE, pour prolonger son Master Comptabilité Contrôle Audit, propose depuis la rentrée 2017 un DU préparant aux deux dernières

UE des examens de l'expertise comptable pour accompagner les jeunes diplômés dans l'acquisition de compétences complémentaires et favoriser l'évolution sociale des salariés du territoire. Les formations en relation avec les arts de la FLLASH sont, elles aussi, présentes sur ce campus. Les étudiants bénéficient de deux structures culturelles nationales : le [musée des beaux-arts de Valenciennes](#) et le [Phénix](#), scène de théâtre nationale. Le centre d'Arts Ronzier de l'université est, quant à lui, à disposition des étudiants, des résidents et des expositions mettant ainsi en lumière la vie culturelle de l'université.

Le **Centre Universitaire de Cambrai** (5% d'étudiants), partagé pour partie avec l'Université de Lille, accueille des formations de la FLLASH, le parcours Histoire, Archéologie, Patrimoine (HARPE) de la Licence Humanité ainsi que les licences professionnelles Actions Culturelles et Métiers de l'Archéologie (ACMA) et Médiation et Actions Culturelles (MAC). Elles s'appuient sur le label Ville d'Art et d'Histoire de Cambrai, qui récompense les communes qui s'attachent à la valorisation et à la médiation de leur patrimoine. Il faut noter la richesse muséale de ce territoire avec le [musée des beaux-arts de Cambrai](#), le [musée de la dentelle de Caudry](#) et le [musée Matisse au Cateau-Cambrésis](#).

L'agroalimentaire étant l'un des moteurs de l'activité économique du Cambrésis, des formations y ont été ouvertes pour soutenir son développement. Ainsi, l'ISTV a développé la Licence Sciences de la Vie parcours Biotechnologies et Agroalimentaire, le Master Maîtrise de la Qualité et des Risques pour les bonnes pratiques de Fabrication en Industrie Agro-Alimentaire dont la deuxième année peut être réalisée en alternance (contrat de professionnalisation). Cette offre est complétée par une LP de l'IUT Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) ouverte en contrat de professionnalisation. L'IUT y avait ouvert le DUT Techniques de Commercialisation, Industries Agro-Alimentaires (TC IAA). Il sera fermé à la rentrée 2018. En effet, si la production et la transformation des produits sont réalisées dans le Cambrésis, la commercialisation s'opère principalement dans la région parisienne. Il sera remplacé par le DUT TC à Orientation Marketing Digital (TC@) qui sera prolongé par la LP E-Commerce et Marketing Numérique (ECMN). Ces deux formations viendront compléter le DUT Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) et la LP Logistique Globale (LOGG) qui s'appuie sur le développement des entrepôts logistiques dans le Cambrésis. Ces implantations sont portées par le réaménagement en base logistique, de la base aérienne 103 Cambrai-Épinoy positionnée entre ces 2 autoroutes. De plus, à terme, le canal Seine Nord doit venir renforcer cette dynamique, son tracé passant à proximité de l'ancienne base aérienne.

Le **Campus de Maubeuge** (2,7% des étudiants) accueille des formations de l'IUT et de l'ISTV. Le développement de son territoire étant associé au numérique et à la cyber sécurité, un DUT Informatique (INFO) y a été implanté par l'IUT ainsi qu'une LP Cyber Défense, Anti-Intrusion des Systèmes d'Information (CDAISI) qui est nationalement reconnue. Cette offre est complétée par un Master Cyber-Défense et Sécurité de l'Information (CDSI) en alternance proposé par l'ISTV. Le site de Maubeuge est aussi caractérisé par la présence du Laboratoire des Matériaux Céramiques et Procédés Associés (LMCPA). L'IUT y a développé un DUT Mesures Physiques (MP) qui peut être poursuivi par une LP Contrôle Qualité (CoQua). Ces formations permettent de monter en compétences les salariés du territoire et de diversifier l'activité économique de leurs entreprises.

○ *Le soutien des niches de recherche*

La stratégie de recherche de l'université soutenue avec les acteurs économiques et politiques du territoire se décline en 3 axes stratégiques : "Transports et Mobilité", "Images et Créations Numériques" et "Ingénierie de la Santé, Handicap et la Silver Autonomie". Si les deux premiers axes sont soutenus par des formations en nombre et reconnues nationalement en Sciences et Techniques, Arts et Audiovisuel, le troisième axe n'est que peu soutenu. Il apparaît nécessaire, pour assurer son développement, de capitaliser sur :

- les relations privilégiées avec le Centre Hospitalier de Valenciennes (CHV),
- la nécessaire universitarisation des formations paramédicales en soins et spécialisations infirmiers, manipulateurs radiologiques, Masseurs- kinésithérapeutes et podologues,

- les formations en relation avec la santé de la FSMS (Licence APAS et Master IEAP), afin de développer un Institut en Santé et Sport.

Cette structuration des formations du territoire contribuera à relever le défi sociétal identifié par le CHV d'accès, non pas aux soins, mais à la santé pour les habitants de notre territoire. Le même type d'analyse peut être fait sur les deux axes transversaux. Si l'axe "Sécurité, Contrôle et Gestion du risque" est soutenu par les formations de la FDEG, de l'IAE et SHS de la FLLASH, l'axe "société numérique" reste à étayer. De plus, il faut noter que, compte tenu des consignes données lors des dernières accréditations, peu de masters possèdent des parcours identifiés comme "recherche", ce qui affaiblit les prérequis méthodologiques des étudiants accédant aux doctorats dans ces domaines. Il conviendra donc dans la prochaine accréditation de veiller à l'existence d'au moins un parcours à orientation recherche par axe stratégique ou transversal. Le développement de master à orientation recherche peut s'avérer couteux. Ils auront tout intérêt à se reposer sur une dynamique régionale déjà mise en place pour certains domaines (STAPS, Géographie, Agroalimentaire, Mathématiques, ...).

- o *Le développement des fertilisations croisées entre Sciences Technologies et Humanités*

Dans le cadre du développement de l'UPHF deux stratégies ont été mises en œuvre pour donner corps à la fertilisation croisée entre "Sciences et Technologies" et "Humanités". Tout d'abord, un cadrage spécifique des maquettes afin de permettre aux étudiants de s'ouvrir facilement aux compétences d'autres domaines. D'autres part, des formations réellement hybrides sont proposées ou déjà développées, comme le Master Humanités Numériques, adopté en CoFVU en avril 2018, et qui ouvrira en septembre 2018.

- o *Le pilotage de l'offre de formation*

Le pilotage et l'adaptation de l'offre de formation s'opère à plusieurs niveaux. Les impulsions politiques sont tout d'abord discutées au sein du bureau de la présidence avec l'ensemble des Vices Présidents, le DGS, l'Agent-Comptable et les éventuels invités en relation avec les sujets traités. Les discussions sont ensuite élargies à l'ensemble des directeurs de composantes de formation et de recherche, au sein du Comité des Directeurs (CoDir). Les projets relatifs aux formations sont ensuite soumis à l'analyse des membres de la commission de la formation et de la vie universitaire (CoFVU) et du CAC.

Ce processus de pilotage et d'adaptation peut aussi s'opérer directement à l'issue des conseils de perfectionnements qui ont lieu chaque année et pour chaque mention. Ils regroupent des usagers, des professionnels du domaine, des enseignants et des BIATS. Un document élaboré par la cellule qualité de l'Université respectant les exigences de la certification qualité de la formation continue a été présenté et adopté en CoFVU et appliqué à l'ensemble des restitutions des conseils de perfectionnement. Ils sont présentés en Conseil d'Enseignement des composantes qui peuvent rapidement proposer des voies d'améliorations. De plus, ils sont consolidés par domaine et présentés à la CoFVU afin d'être soumis à analyse et discussion. Des voies d'amélioration peuvent être émises par le CoFVU et adoptées, si elles font consensus. En cas de difficulté majeure, nécessitant une réorientation politique, celles-ci sont présentées en bureau de la présidence.

Pour fixer les processus de création de formation qui, pour leur grande majorité, sont issus des composantes, des conseils de création, qui existent déjà dans certaines d'entre elles, seront proposés en CoFVU. Ils comporteront les mêmes membres que les conseils de perfectionnement. Leurs restitutions pourront éclairer les instances décisionnaires sur l'opportunité de la création d'une nouvelle formation et sur sa soutenabilité financière.

L'ensemble des formations respecte le cadre national et sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle. Les connaissances et compétences auxquelles la formation permet d'accéder sont décrites, ainsi que la contribution des différentes unités d'enseignement qui les composent. Ces informations sont synthétisées au sein des suppléments aux diplômes délivrés pour chaque formation.

• *Des modalités d'enseignement adaptées à tous ses publics*

L'UPHF est une université en étroite relation avec son territoire. Elle a, entre autres, pour objectifs l'accès à la connaissance de la population, la montée en compétences des salariés afin d'une part, d'optimiser la chaîne de valeurs des entreprises, d'améliorer leur compétitivité, d'enrichir le territoire et d'autre part, d'accompagner la population dans son évolution professionnelle et sociale, en la formant tout au long de la vie. Elle propose une articulation Bac-3 / Bac+3 efficace afin de favoriser l'accès aux études supérieures. Depuis plusieurs années, le groupe Continuum Bac-3 / Bac+3 composé de 3 enseignants du second degré participe et/ou anime régulièrement des réunions rectorales de bassin afin de présenter l'offre de formation, d'éclairer sur l'organisation des formations et d'informer sur le potentiel de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat de l'université. Les formations initiales et continues sont en phase avec l'activité économique du territoire et sont adaptées à ses contraintes socio-économiques. En particulier, on peut noter la reconnaissance de plusieurs statuts d'étudiants salariés en fonction du niveau d'implication de l'étudiant. De plus, de nombreuses (55 et 65,1%) formations sont ouvertes à l'alternance. Elles permettent le financement des études supérieures et facilitent l'émancipation des étudiants.

La formation continue est structurée et dynamique, l'activité de VAE est conséquente (41 VAE totales et 18 VAE partielles par an). Elles permettent la montée en compétence des salariés et la reconnaissance des compétences acquises durant leurs activités professionnelles allant, pour certains, jusqu'à la diplomation, favorisant ainsi leur évolution de carrière. La stratégie de développement consiste à proposer des formations courtes afin d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques en présentiel, mais aussi en mettant l'accent sur le développement du distanciel, recherché par les entreprises et leurs salariés. Ces nouvelles connaissances et compétences pourront être agrégées par des certifications, badges numériques ou des diplômes par des processus de VAE.

• *Organisation, mise en œuvre et pilotage de l'activité de formation*

Les orientations politiques en termes de formation sont définies au sein du bureau de la présidence. Elles sont ensuite discutées au sein du Conseil des Directeurs (CoDir) qui eux-mêmes peuvent proposer de nouvelles orientations ou des voies d'améliorations. Les propositions en relation avec la FCU sont présentées et discutées au sein du "Conseil de l'alternance, de la formation Continue et de la VAE" constitué des représentants de chaque composante en relation avec ces thématiques. Ces propositions formalisées sont proposées à l'analyse et à la discussion des membres du CoFVU et de la CAC qui émettent des avis ou les adoptent.

Pour opérationnaliser ces décisions et fluidifier la circulation des informations associées entre les acteurs de la formation, une coordination de la formation a été créée. Elle regroupe les Vices Présidents en relation avec la formation : le VP CoFVU, le VP Réussite Étudiante et Vie Étudiante, le VP Relations Internationales, le VP Numérique et Innovation pédagogique, le VP Étudiant, le DGSA formation, le représentant de la cellule d'aide au pilotage en charge de la formation, les directeurs des services communs "Étude et Vie Étudiante" et "Apprentissage et Formation Continue", le représentant du service communication en charge de la formation et la secrétaire affectée à la coordination de la formation. Cette instance se réunit toutes les 2 semaines. Elle identifie les points bloquants, propose des voies d'amélioration, structure, organise les projets à mener (ex : Certification FCU, mise en œuvre de PARCOURSUP, Auto-évaluation...), programme les réunions nécessaires, définit la composition des groupes projets, réalise leurs suivis, priorise les actions à mener et enfin, organise et diffuse les informations aux acteurs impliqués au niveau central comme en composantes. Les groupes projets, en fonction de leurs contraintes et complexités, peuvent impliquer simultanément, des Vices Présidents, des directeurs, des représentants des équipes pédagogiques, des membres de services communs ou de cellules, des enseignants, des BIATSS et des étudiants.

Les orientations politiques définies en Bureau de la Présidence et en CoDir déterminent la construction du budget qui est présentée à l'analyse, à la discussion et aux amendements des membres du CA sur lequel, il leur est demandé de se déterminer par un vote. Parallèlement, un dialogue budgétaire en deux temps, a pour objet la présentation de l'activité de formation des composantes, en formation initiale comme en formation continue. Cette présentation est soumise à l'analyse, éventuellement contradictoire, des VP CA, VP CoFVU, DGS, Agent Comptable, de la cellule d'aide au pilotage et du service financier qui s'appuient sur les données du logiciel "VisualTimeTabling" (VT) qui modélise, organise et rend compte des activités en relation avec la formation, initiale ou continue, ainsi que sur les indicateurs de consommation budgétaire. VT est développé par un enseignant-chercheur de l'université : Sylvain Piechowiak, déployé et maintenu par la DSI en composante comme en central. De même, les composantes présentent leurs projets et budgets associés. Ils sont soumis à l'analyse, éventuellement contradictoire des membres précédemment cités. Le deuxième temps a pour objet de repasser en revue les points d'achoppement et d'aboutir à un consensus sur les marges de manœuvres budgétaires des composantes dans le respect des contraintes de l'établissement et des orientations politiques.

Les composantes ont l'opportunité de lever des fonds supplémentaires en répondant à l'AAP SIFRE piloté par la présidence, support de la mise en œuvre de ses orientations politiques. Les contenus des APP sont discutés en Bureau de la Présidence et en Codir. L'expertise des projets est confiée aux VP CA, VP COR, VP CoFVU, VP Numérique et Innovation Pédagogique et à des experts extérieurs. De même, les composantes peuvent répondre aux appels d'offres de la Région Hauts-de-France dans le cadre du Plan Régional de Formation (PRF). Le dialogue avec la région est centralisé au SAFCO qui rend compte pour l'ensemble de l'université. L'activité et les orientations des composantes impliquées dans le PRF sont présentées et discutées en conseil de l'alternance. Les moyens alloués aux différentes composantes y sont votés.

Compte tenu de l'importance croissante du numérique dans la vie de l'université, en particulier dans la formation initiale et continue, l'université s'est dotée d'une Vice Présidence Numérique et Innovation Pédagogique. Le chapitre 6 de ce document est consacré à ce volet.

Parallèlement, depuis septembre 2016, l'établissement s'est doté d'un Service Universitaire de Pédagogie : Persae'Val. Il a pour objectif d'informer la communauté des innovations pédagogiques, d'en proposer des mises en œuvre, d'encourager et de soutenir les expérimentations. Il contribue à former aux nouveaux usages du numérique et à approfondir l'apprentissage des langues, en relation avec la plateforme de langues. De plus, il forme à la pédagogie les enseignants-chercheurs en première affectation dans l'enseignement supérieur et soutient les collègues qui rencontrent des difficultés dans l'évaluation de leurs enseignements.

• La démarche qualité

Le logiciel "VisualTimeTabling" développé au sein de l'université permet un suivi de l'activité de formation initiale et continue en temps réel. Il estime *a priori* ou synthétise *a posteriori* l'activité réelle de chaque intervenant, titulaire ou vacataire, ainsi que le taux d'occupation des salles ou d'un bâtiment. A partir des données collectées et modélisées, il est aisé d'évaluer les coûts directs induits par une formation ou pour l'ensemble des formations d'une composante. De plus, la cellule d'aide au pilotage dans le cadre d'une réflexion nationale, a déterminé les coûts indirects pour chaque composante afin d'obtenir le coût complet d'une heure de formation par composante. Ils varient de 275 € à 313 €, avec une moyenne autour de 300 €.

La cellule d'aide au pilotage est en charge de l'évaluation des enseignements et des formations. L'évaluation de l'ensemble des formations et de leurs enseignements s'opère sur une période de 3 ans et

son déroulement a été cadré en CoFVU. Dès qu'une enquête est valide (plus de 50% de répondants), elle est transmise soit à l'intervenant, si elle concerne un enseignement, soit au directeur de la composante, si elle concerne une formation. L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) du SCEVE gère, quant à lui, les enquêtes ministérielles sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Les résultats de ces enquêtes sont transmis aux directeurs des composantes. Le taux de réussite des étudiants de Licence en fonction de leur bac d'origine est affiché sur les pages du site web de l'université consacrées aux formations, comme les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle.

En fin de chaque année universitaire, est présentée en CoFVU la synthèse des Conseils de Perfectionnement par grand domaine. Ces résultats sont analysés, discutés et, éventuellement, des voies d'amélioration sont proposées. De plus, une fois par mois est organisée au sein de la ComUE Lille Nord-de-France, une réunion de coordination des VP CoFVU et VP en charge de la Réussite Etudiante et de la Vie Etudiante durant lesquelles les actions des différentes universités sont coordonnées. De même, le SUAIO du rectorat participe à ces réunions lorsque les circonstances l'impliquent, comme par exemple les commissions rectorales relatives à "TrouverMonMaster" et "PARCOURSUP".

La CoFVU, en cadrant la restitution des conseils de perfectionnement annuel pour chaque mention, a fixé comme premier objectif du Conseil de Perfectionnement de présenter, d'analyser et de proposer éventuellement des voies d'amélioration au vu des résultats des enquêtes d'insertion et de satisfaction relative à la mention. De plus, compte tenu de l'ampleur du déploiement de la loi ORE, des investissements humains et matériels importants devront être déterminés et publiés pour évaluer l'efficacité des dispositifs de remédiation.

• Analyse SWOT

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> -Équilibre du nombre d'étudiants en "Sciences et Technologie" et en "Humanités", -Développement du concept d'Université Polytechnique, -Possibilité de développer une offre de formation permettant une fertilisation croisée entre "Sciences et Techniques" et "Humanités", -Possibilité de développer une offre de formation soutenant les niches de recherche, -Dynamique régionale autour des masters à orientation recherche, -Modules d'initiation à la recherche et mini projets en relation avec les laboratoires dans certaines formations, -Formations, enseignements et insertion professionnelle évalués, -Généralisation des conseils de perfectionnement et cadrage des restitutions, -Obtention de la certification LRQA pour la FC, -Mise en place d'e-candidat, -Développement et soutien du Hubhouse, -Module entrepreneuriat, -Du2E et statut d'étudiant entrepreneur, 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre de doctorants, - Peu d'initiation à la recherche avant le master, - Peu de masters à orientation recherche, - Une offre de formation répartie sur 4 campus, - Peu de formations accessibles pour des étrangers ne maîtrisant pas le français, - Capacités de production de formations à distance faible, - Nombre de formations à la carte pour les entreprises faible, - Nombre « étudiant entrepreneur » faible, - Peu de croisements entre formations en ST et H (offre de formation non modulaire), - Pas de portail spécifique pour gérer les interactions entre ST et H, - Pas de comité de création de formation, - Faible niveau en langues étrangères des étudiants, - Faible mobilité des étudiants du territoire.

	<ul style="list-style-type: none"> - Relations avec le monde socio-économique construites et actives (nombres de stages et/ou de projets, de formations par alternance importants), - Junior entreprise - Dynamisation de l'orientation et de l'animation du continuum Bac-3/Bac+3 (Forums DEM²O, Semaine de l'industrie, forums de l'Alternance, Cordées de la réussite) - Dynamisation de l'Insertion Professionnelle (PROFIL, Réseaux des anciens, Afterworks), - Présence active d'industriels dans les conseils des composantes, Présidence des conseils et dans les conseils de perfectionnement, - Investissement de nombreux professionnels dans les formations, - Processus VAE développé à l'UPHF exporté au Maroc et au Canada. 	
externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Soutiens politiques pour le développement de l'Université Polytechnique, - Soutiens politiques pour le développement et renforcement des implantation et actions territoriales, - Le Centre Hospitalier (CH) de Valenciennes (CHV) en voulant devenir CH Régional (CHR) renforce ses liens de formation et de recherche avec l'UPHF, - Universitarisation des formations paramédicales, - Territoires du Hainaut-Cambrésis : désert médical et paramédical, - Dynamique régionale autour des Masters à orientation recherche, - Master recherche conduisant à l'innovation industrielle, - Identité forte pour les formations portant sur le transport et la mobilité, - Valorisation des formations en relation avec les transports terrestres par les ambassades de France, - Aide aux entreprises dans le cadre de l'innovation, - Soutien de la Région à INO-PME recherche, - Une ruche d'entreprise, - Un hôtel d'entreprise, - Un incubateur d'entreprise à Wallers, - PARCOURSUP, TMM 	<ul style="list-style-type: none"> - Université de proximité, - Universités régionales de grande taille pouvant proposer des formations adossées à la recherche dans tous les domaines, - Masters recherche qui s'éloignent de la recherche fondamentale, - Développement de structures de formation interne aux grandes entreprises, - Trop grande spécialisation de l'offre, - Faible attractivité des métiers de la recherche en termes de débouchés, - Activité économique non porteuse, - Faible mobilité des étudiants, - PARCOURSUP, TMM.

Chapitre 3: le lien entre recherche et formation, les études doctorales

• *Articulation entre recherche et formation*

Les politiques de recherche et formation sont fortement intriquées. En effet, pour soutenir ses niches de recherche, l'université a développé ou renforcé certaines filières d'enseignement. Les transports terrestres en sont un parfait exemple, des formations sont proposées de Bac+2 à Bac+6 et représentent 21,9% des effectifs globaux. Parallèlement, l'université a proposé des dispositifs innovants, comme INOPME-Recherche, pour soutenir la RDI des PME du territoire. Ces PME ne pourraient occuper à plein temps un ingénieur de recherche. Symétriquement, les jeunes du territoire, compte tenu des contraintes socio-économique et, quelquefois, par manque d'ambition, hésitent à aller vers la recherche. Ce mode d'apprentissage innovant, leur permet de financer leurs études (Masters, Diplôme Ingénieurs) tout en intégrant, soutenus par des chercheurs confirmés, des projets de recherche (1183 apprentis entre 2013-2017 dont 4 ont poursuivi en thèse).

• *La politique RH au service des politiques recherche & formation*

Le recrutement des enseignants et des enseignants chercheurs est la résultante de l'adéquation entre la stratégie d'établissement définie par la présidence et la détermination concertée des besoins des composantes de formation et de recherche. Après élaboration par l'équipe présidentielle d'un cadrage en matière de formation et de recherche, celui-ci est discuté voire amendé en CoDir. Cette étape réalisée, des réunions entre les composantes de formation et de recherche sont menées. A titre d'exemple, tous les profils d'enseignants-chercheurs font l'objet d'une double validation. En cas de difficultés, le président arbitre les demandes qui sont ensuite présentées en CoDir avant passage devant les autres instances. Pour assurer l'effectivité de recrutements extérieurs, l'établissement recourt aux différentes possibilités de recrutement (art. 46-1 par exemple ; agrégation externe...).

Concernant les BIATSS, les composantes de formation et de recherche et les services dédiés font état de leur besoin auprès du Directeur Général des Services. Un travail de concertation s'engage alors entre les demandeurs, la direction des ressources humaines, le Directeur Général des Services et le Vice Président délégué aux ressources humaines. Ces derniers, après avoir à nouveau consulté les composantes notamment en cas d'inadéquation entre les besoins de l'établissement et les demandes de postes, soumettent au président le plan de recrutement. Celui-ci peut avoir une dimension pluriannuelle. Après achèvement de ces différentes phases, le plan de recrutement est présenté aux différentes instances.

• *Les études doctorales*

Créées en 2006, les 6 Écoles Doctorales (ED) régionales regroupent les études doctorales des établissements du Nord-Pas de Calais. L'établissement est co-accrédité depuis 2015 pour 5 d'entre elles : les EDs 72 SPI, 104 SMRE, 74 SJPG et 473 SHS et 73 SESAM. Un Bureau des Etudes Doctorales (BED) a été créé afin de fournir un point d'accès local aux doctorants avec pour vocation d'assurer l'interface avec d'une part les ED régionales et d'autre part les services internes de l'établissement (inscriptions, formations, procédure de soutenance, ...). Le BED a été intégré à la Direction de la Recherche et de la Valorisation en 2016. En moyen humains, y sont affectés de manière directe : 1 Professeur des Universités chargé de missions Études Doctorales (0,25 EQTP) et 1 assistante niveau B (temps plein), sans compter les contributions des autres services dans leurs actions spécifiques en direction des doctorants (la SCEVE, la

BU, la DRV ...). Par ailleurs, un membre de l'établissement a été nommé pour le représenter dans chaque conseil d'ED où l'établissement est co-accrédité.

Le nombre de doctorants de l'établissement est de 206 (donnée de mai 2018), répartis sur 5 Écoles Doctorales régionales : 116 en ED 072 SPI (soit 56,3% des effectifs), 58 en ED 473 SHS (soit 28,2%), 15 en ED 074 SJPG (soit 7,3%), 14 en ED 104 SMRE (soit 6,8%) et 3 en ED 73 SESAM (soit 1,4%). Un effort important a été fait pour, d'une part, réduire la durée des thèses et, d'autre part, lutter contre la multiplication de thèses peu ou pas financées. Aujourd'hui, 100% des thèses de l'ED SPI et SMRE bénéficient d'un financement supérieur au seuil fixé par l'ED, alors que le nombre de thèses non financées dans les ED SHS, SJPG et SESAM est en décroissance lente mais continue. En ce qui concerne les soutenances de thèses, leur nombre en 2017 (année civile) est de 44 thèses (37 en SPI, 3 en SMRE, 3 en SHS et 1 en SJPG).

Les formations offertes aux doctorants se répartissent en modules relevant d'une des trois catégories : professionnalisant, transversale ou disciplinaire. Les modules dits « professionnalisant » sont majoritairement proposés par le Département Carrière Emploi du Collège Doctorale de la ComUE Université Lille Nord de France, la prise en charge financière relevant néanmoins des établissements.

Les autres modules relèvent majoritairement de l'initiative des établissements. L'UPHF propose des modules variés, tels que le perfectionnement en langue anglaise, le FLE (Français Langue Étrangère), la théorie de l'information, l'apprentissage de LaTeX, l'utilisation des outils numériques pour gérer la bibliographie, ou encore la diffusion sa thèse pour en accroître la visibilité. De plus, les séminaires donnés par les Professeurs et conférenciers invités de l'UPHF (une quarantaine par an, tous domaines confondus) sont largement ouverts aux doctorants, de même que certaines formations dispensées aux masters. Une partie de la formation des doctorants est conçue et assurée par le SCD, et elle est coordonnée au niveau régional.

Par ailleurs, les écoles d'été et autres manifestations scientifiques au sein de l'UPHF accueillent de manière privilégiée nos doctorants et leur participation est comptabilisée par les ED régionales au titre de crédits de formation.

Chapitre 4: la documentation

Le Service de documentation (SCD) est chargé de proposer et de mettre en œuvre la politique documentaire de l'université. Lors du Contrat quinquennal en cours, outre les acquisitions documentaires et leur valorisation, les axes de développement de cette politique se sont articulés en 3 directions principales :

- Le soutien à la réussite étudiante par le déploiement de conditions de travail améliorées, la formation aux compétences informationnelles et la mise à disposition des ressources pédagogiques
- Le soutien à la recherche par le développement d'outils permettant aux chercheurs et enseignants-chercheurs de mieux référencer leurs publications scientifiques
- Pour être plus efficient dans ces deux aspects, une attention particulière a été consacrée aux outils d'organisation, de pilotage, de qualité, de communication et d'évaluation du SCD.

• Les acquisitions documentaires et leur valorisation

Dans le domaine des achats documentaires, depuis 2015, le budget initial global du SCD a régulièrement augmenté, pour atteindre 642 000€ en 2017 (hors Science Direct, acquis en Licence nationale, prélevée directement à la source), dont 71% en achat de documentation (453 000€). Les ressources documentaires numériques en constituent plus de la moitié, à côté des monographies imprimées pour un tiers, des périodiques imprimés et de l'audiovisuel (DVD). Au cours du Contrat, cette répartition a évolué, afin d'adapter la documentation aux besoins des étudiants et enseignants chercheurs, mais aussi des. De nombreuses nouvelles ressources ont été acquises ou prises en abonnement, avec un focus particulier depuis 2015 sur l'achat de e-books.

Pour la mise en valeur de la documentation acquise, le SCD a renforcé ses commissions thématiques d'abonnement, incluant toutes les ressources continues. Elles sont le lieu d'échanges fructueux avec les enseignants et chercheurs. Le SCD a également amélioré les outils et le référencement et augmenté les expositions documentaires thématiques (2 par mois, sur chacun des 4 sites), en relation avec les événements scientifiques ou les formations de l'université. L'évolution de la politique documentaire a été accompagnée par la rédaction d'une Charte, votée en Conseil documentaire le 27 avril 2017. Les règles de prêt sont en évolution en 2018 afin de proposer un nombre illimité de documents empruntables, sauf codes, manuels et concours (règlement d'usage voté en Conseil d'administration du 13 mars 2018).

• *Le soutien à la formation et à la réussite étudiante*

L'université a été retenue en 2016 lors de l'appel à projet « Plan Bibliothèques ouvertes + » du MESRI. Avec une ouverture hebdomadaire de 64h dès 2017, le SCD atteint l'objectif fixé par l'IC10 en 2019, et obtient le label NoctamBU+ par le Ministère. L'augmentation et la rénovation des formations aux compétences informationnelles est passée par un dispositif renouvelé, adapté (pédagogies actives), et en augmentation, bien que non inscrit dans les maquettes (sauf deux formations). Ce sont les étudiants en Licence qui représentent la part la plus importante des bénéficiaires de ces formations (44% inscrits), suivis des Master (19% inscrits, à améliorer)

Le SCD a consolidé la mise à disposition de ressources pédagogiques et de nouveaux services en créant une plateforme permettant aux étudiants de consulter les sujets d'examens (ouverture du service en mai 2018, avec une composante pilote), en déployant des ressources pour la formation documentaire dans le nouveau Moodle, en créant un service de copies et impressions en réseau pour les étudiants et les extérieurs, et en soutenant la traduction des guides et sites en anglais. Certaines de ces actions ont bénéficié d'un soutien spécifique obtenu dans le cadre des appels à projets SIFRE lancés par l'université fin 2016 (montant 10 000€).

Le SCD a travaillé sur l'aménagement et la création d'espaces de travail et de vie pour les étudiants. En effet, les étudiants ont de plus en plus besoin de travailler en groupe (pédagogie inversée) et plébiscitent les espaces de la BU (+9% d'entrées en 2017) et les 19 salles de travail en groupe des 4 sites de la BU ne suffisent pas. Dans le cadre des appels à projets SIFRE lancés par l'université fin 2016 (montant 23 000€) et un projet Feder associé, le SCD a participé à la création de 2 « Learning labs » et au déploiement du « co-working » sur 2 des 4 sites (mobilier modulable et numérique, espaces de travail différenciés pour des usages différenciés). Ces espaces sont en libre accès, mais la réservation en ligne est possible par le logiciel Affluences (augmentation de l'autonomie des étudiants).

La culture est un élément puissant de démocratisation et de développement personnel de l'étudiant. Dans le domaine du développement de la politique culturelle et des animations, de nombreuses expositions artistiques sont organisées au SCD, en relations avec le Service Culturel de l'université.

• *Le soutien à la recherche*

Lors de ce Contrat, le SCD a développé des services aux chercheurs et des outils pour rendre plus visible les produits de la recherche. Dans le domaine de la formation des doctorants, un dispositif régional a été consolidé et étendu et vise la formation des doctorants assurée par les SCD de la région Hauts de France, intégrée dans le collège doctoral, et très orientée publications scientifiques et identité numérique du chercheur. En 2017, 30% des doctorants étaient inscrits. L'archive des thèses et mémoires numérique Theoreme est ouverte à l'université depuis 2012 et l'ouverture aux mémoires de Master est opérationnelle depuis 2014 (2 composantes pilotes).

En 2017, la première Charte de signature pour les signatures des publications scientifiques de l'université a été mise en place sous le pilotage du VP recherche et dans le cadre d'un travail étroit entre le SCD et la DRV. Cette charte sera à revoir selon l'organisation du nouvel établissement Université polytechnique Hauts de France. Le projet de création d'une archive ouverte institutionnelle HAL a été lancé en novembre 2017 avec comme objectif une ouverture du portail en septembre 2018, en même temps que le lancement de la nouvelle Université polytechnique Hauts de France.

Le SCD est co-porteur d'un projet de Bibliothèque numérique de recherche, à la demande d'un laboratoire de l'université en SHS (Appel à projet SIFRE). Deux chercheurs en histoire médiévale, de renommée internationale (Robert Fossier et Robert Delort), ont donné leur bibliothèque à l'Université de Valenciennes : le SCD a piloté le don et sa mise en valeur, en lien avec le laboratoire CALHISTE.

• *Analyse SWOT*

○ *Un SCD pour l'université*

En application de la Loi ESR, et suite à la rédaction et le vote des nouveaux statuts du SCD (2015) et du règlement intérieur d'usage (2017), un conseil documentaire a été mis en place en 2017 (2 conseils par an). Ce conseil statutaire permet d'entendre les besoins des étudiants, directeurs de composantes de formation ou de recherche, et d'augmenter la visibilité des actions documentaires. Afin d'écouter les problématiques de formation et de recherche et de rendre un meilleur service, le SCD est intégré aux Conseils centraux : Commission Formation et Commission Recherche, et CA.

○ *Des ressources humaines en phase avec l'évolution de l'université*

L'organigramme du SCD a évolué afin d'être plus efficient pour la formation et la recherche. Ceci a conduit à la création d'un Département d'appui à la recherche, et à l'intégration du service des formations documentaires aux étudiants dans un grand Département intégrant le numérique, la communication et l'innovation pédagogique. Pour une future GPEEC et en lien avec la DRH, on peut souligner la création des fiches métiers et emplois types des personnels de la filière bibliothèques, ainsi que son intégration au Système d'information Ressources Humaines de l'université. On peut également souligner la formation continue active des personnels, notamment pour soutenir la Recherche (bibliométrie, publications scientifiques, archives ouvertes, gestion des données).

○ *Une démarche qualité soutenue et dans tous les domaines*

Le SCD a mis en place une politique active d'enquêtes auprès des usagers, notamment étudiants. Afin de proposer des services correspondant aux besoins de la communauté universitaire, le SCD déploie au moins une fois par an plusieurs modalités d'interrogation de son public, du quantitatif (enquête internationale Libqual+ en 2018) au qualitatif (méthodes « légères » : UX ou « user experience », focus groups). Depuis 2015, le SCD déploie des items du référentiel Marianne pour l'amélioration de l'accueil des usagers (accueil centralisé, modification, clarification et formalisation des procédures), dans une démarche d'amélioration continue. En 2016, le SCD a été retenu par le SGMAP (secrétariat général à la modernisation de l'action publique) pour être audité pendant 5 ans sur la qualité de l'accueil et les notes obtenus sont supérieures à la moyenne des BU auditées.

Le SCD a rénové son règlement intérieur d'usage. Voté en Conseil d'administration du 13 mars 2018, il met en avant les devoirs mais aussi les droits des usagers (droit à l'information, à travailler dans des conditions optimales, à être aidé dans sa formation et sa recherche,...).

○ *Une évaluation et une communication renforcées*

Le SCD produit un rapport annuel d'activités depuis 2015. Afin de mieux faire connaître ses services et d'être à l'écoute des besoins des usagers, le SCD s'est impliqué depuis 2015 dans les réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Par ailleurs, un logo a été créé, et il est décliné sur tous les nouveaux documents de communication à destination du public (flyers, guides, tote bag, marque pages décrivant les ressources numériques, ...). Ces vecteurs de communications ont été complétés par la création d'une newsletter interne au SCD, entre les 4 sites et les 4 départements.

Interne	<p align="center">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extensions des horaires d'ouverture (64h hebdo) - Réorganisation transversale des départements et Conseil documentaire pour plus d'adaptabilité aux formations/laboratoires du nouvel établissement - Bonne communication auprès des usagers (réseaux sociaux, enquêtes UX, ...) - Formations aux compétences informationnelles en augmentation, formations à la carte initiées - Participation au dispositif -3/+3. - Amélioration et création d'espaces de travail co-working pour les étudiants - Plateforme sujets d'examens créée - Démarche initiée pour l'appui à la recherche (Charte signature rédigée, Portail Hal en cours) - Démarche qualité, audit SGMAP et Référentiel Marianne - Budget documentaire maintenu, budget pour projets augmenté - Très bonne collaboration avec les services généraux et centraux - SCD présent dans les Conseils centraux et commissions 	<p align="center">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de contacts réguliers avec les composantes de formation - Peu d'enseignants chercheurs dans certaines Commission documentaires thématiques - Formations aux compétences informationnelles insuffisamment prises en compte dans les maquettes de formation - Peu de composantes de formation pour les projets pilotes (mémoires, et sujets d'examens) - Pas d'accès internet, même temporaire, pour les extérieurs à la communauté universitaire - Faute d'informaticien au SCD, nombreux projets en attente (compte tenu de la charge de travail de la DSI) - Système d'information documentaire et site web en fin de vie, et conçu pour les ressources imprimées (ressources numériques difficiles d'accès) - Pas d'intranet propre au SCD et à ses différents sites et départements - Certains espaces dans les BU sont très anciens et doivent être restructurés en profondeur pour augmenter les salles de travail en groupe
	Externe	<p align="center">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveau Projet d'établissement : meilleur visibilité nationale y compris pour le SCD - Contexte national favorable à la formation documentaire des jeunes étudiants (remédiation) - Politique de collaboration territoriale (partenaires culturels, Bibliothèques municipales, entreprises) - Fusion des universités de Lille, travail en réseau avec le SCD ULille a redynamiser - Intégration dans un réseau professionnel national et international, notamment pour la recherche (ISTEX, HAL) - Ressources documentaires en open access déjà développées, à augmenter encore - Contexte national favorable aux archives ouvertes (en cours) et aux données de la recherche (à développer)

• Perspectives et engagements

Pour la fin du Contrat quinquennal en cours et pour le prochain, le SCD pourra développer les actions suivantes, selon les moyens accordés, et confortant ainsi ses points forts et améliorant son action :

Documentation imprimée et numérique :

Tout en maintenant un budget d'acquisitions documentaires soutenu, il sera nécessaire d'améliorer l'accès à ces ressources que ce soit en ligne, par une amélioration conséquente du système d'information documentaire, ou sur place, par l'étude d'une nouvelle augmentation ciblée des horaires d'ouverture pendant quelques semaines lors des

examens. Les accès notamment numériques aux utilisateurs non universitaires venant du territoire seront développés (entreprises, accès internet)

Soutien à la formation et la réussite étudiante :

Les deux axes principaux seront l'augmentation des salles de travail collaboratif et/ou individualisé pour les étudiants, ainsi que le développement de formations aux compétences informationnelles adaptées aux étudiants en difficulté, en intégrant les dispositifs de remédiation proposés par l'université. Concernant la mise en ligne de documentation pédagogique numérique, il sera nécessaire d'étendre le nombre de composantes de formation participantes aux dispositifs proposés (mémoires de Master, sujets d'examens).

Soutien à la recherche :

Les actions en faveur du patrimoine scientifique numérique et d'aide aux chercheurs déjà entreprises seront actualisées et développées : mise à jour de la charte de signature unique des publications scientifiques à la suite de la création du nouvel établissement UPHF, stabilisation et enrichissement du Portail d'archives ouvertes institutionnelles HAL. Le dépôt par les enseignants chercheurs sera fortement encouragé, et permettra d'alimenter les Contrats d'objectifs et de moyens des laboratoires, dans une synergie et une recherche d'efficience.

Partenariats et collaborations territoriales

Il sera intéressant de développer ou redynamiser les collaborations avec les structures documentaires territoriales.

PARTIE 4 : LA REUSSITE DES ETUDIANTS

Chapitre 1: Les parcours des étudiants, de l'orientation à l'insertion professionnelle

• Des actions coordonnées en interne et en concertation avec le territoire pour une information et un accompagnement adaptés à tous les publics étudiants

L'université affiche clairement sa volonté d'accompagner les étudiants tout au long de leurs parcours, de l'accueil dans l'établissement jusqu'à leur insertion professionnelle. L'objectif poursuivi est d'informer au mieux les lycéens sur la poursuite d'études à l'université. Cette information est en premier lieu réalisée à travers le catalogue des formations disponible sur le site web. Chaque parcours de formation est décrit avec une grande précision : les conditions d'admission, le contenu des formations, les compétences visées, les poursuites d'études et/ou métiers visés, et depuis la rentrée 2017, les conditions de réussite en licence en fonction du type de baccalauréat.

Tout au long de l'année, de nombreuses actions sont animées par le bureau Information Orientation, renforcé par les psychologues de l'éducation nationale détachés du CRES. Une grande partie des enseignants ainsi que des étudiants ambassadeurs participent à l'ensemble de ces actions :

- Organisation de journées d'information spécialisées destinées aux élèves de première et terminale (Journées Portes Ouvertes et Forum Dem²o «Forum Découverte des Métiers pour une Meilleure Orientation») ainsi qu'aux professeurs principaux et conseillers d'orientation (Journées du plan académique de formation PAF université, PAF InterU, Formations Parcoursup). Il faut noter que la participation des lycées au forum Dem²o augmente d'année en année, pour atteindre plus de 2400 lycéens en décembre 2017 : cette action est, en effet, en phase avec la mise en place de la première semaine d'orientation créée dans le plan Etudiant.

- Participation à plusieurs salons de l'étudiant, interventions dans les lycées, participation aux forums 1^{ère} de nos 4 bassins de formation.

L'université développe des relations suivies et coordonnées avec le rectorat et les lycées dans le cadre du Continuum bac-3/bac+3. Un groupe continuum a été créé dès la rentrée 2013 : il est, à l'heure actuelle, constitué de 3 enseignants (PRAG et PRCE). Ce groupe «Continuum» permet d'animer et de renforcer les partenariats avec les lycées formalisés à travers une quarantaine de conventions. Des réunions ont lieu chaque début d'année avec l'ensemble des chefs d'établissements et permettent de discuter de la proposition de nouvelles actions, du planning annuel de l'ensemble des actions, de présenter la politique de l'université et cette année, l'accent a été mis sur la présentation d'une thématique de recherche. Parmi les dernières actions mises en place, on peut citer le challenge TPE, la visite de l'ensemble des élèves de CPGE du lycée Wallon (présentation offre formation licence, visite installations sportives, SCD, temps d'échange enseignants université/Lycée, convention d'utilisation des installations sportives).

L'université participe également aux réunions rectorales de bassin associant l'ensemble du rectorat et les chefs d'établissement du secondaire. Elle poursuit ses propositions de découvertes de l'enseignement supérieur : dès la classe de 3^{ème} (animation de *Faites de la Science*), pour les classes de seconde, organisation en juin de 2 stages (Sciences et Faire des Maths autrement, ce dernier est labellisé MathC2+).

L'université poursuit pleinement son rôle d'ascenseur social sur l'ensemble des bassins de formation en s'impliquant dans les dispositifs Cordées de la Réussite et parcours d'excellence. L'université est tête de deux cordées : «Ingénieur, je veux, je peux» pilotées par l'Ensiame depuis 2010, et «Collégien-Lycéen Aujourd'hui, Etudiant Demain» développée en liaison avec l'AFEV depuis 2013. Des parcours d'excellence ont été développés sur l'ensemble des collèges REP+ courant 2017, l'extension à l'ensemble des collèges REP souhaitée à la rentrée 2017 se poursuivra en 2018/2019.

L'université fait de l'accueil des différents publics étudiants une priorité. L'accueil est essentiel en amont de l'inscription, le jour de l'inscription, lors des premières semaines et, bien entendu, tout au long de la scolarité. C'est pourquoi l'université a mis en place depuis quelques années une soirée d'accueil et d'information à destination des parents d'élèves de terminale en janvier, des journées Passeport (deux journées d'accueil des nouveaux bacheliers et de présentation des services), des séminaires d'accueil des étudiants internationaux, des journées d'intégration organisées par les associations étudiantes, la journée d'intégration J'DayE à l'échelle de l'université, la soirée Welcome EveryBody dédiée à l'accueil de l'ensemble de la communauté internationale.

L'université a renforcé ses actions en faveur des étudiants en situation de handicap par la création du relais Handicap, la mise en place de «référents handicaps» dans chaque département de formation en lien avec le relais Handicap, l'accès à l'information via les outils numériques disponibles. De nombreuses manifestations de sensibilisation du personnel sont organisées pour accompagner la réussite des étudiants en situation de handicap.

• **Des procédures d'admission des étudiants agiles et efficaces**

Les procédures d'admission sont présentées et validées au sein de la CoFVU. L'accès en L1, en DUT 1 se fait via la plateforme Parcoursup, les étudiants en réorientation sont tenus de suivre cette procédure, même si cela a posé des problèmes liés au calendrier, de nombreux étudiants n'envisageaient pas de réorientation à la fermeture de la plateforme en mars et n'ont pas complété de candidature, ce qui implique de passer par la procédure complémentaire.

• **Des règles d'organisation des formations, de validation des examens et de délivrance des diplômes coordonnées et communes à toutes les composantes**

Le calendrier commun d'organisation de la formation est voté en CoFVU à l'échelle de l'établissement, il permet la planification des semaines d'enseignement et la planification des périodes d'examen. A la rentrée 2017, un cadrage horaire des journées d'enseignement a été voté. Elles doivent démarrer à partir de 8h et être constituées de créneaux d'1h30 afin d'optimiser la planification et la répartition des moyens. La composition des jurys de chaque diplôme est arrêtée par le Président de l'université.

Les diplômes sont délivrés en central par le bureau de la scolarité situé au sein du Service Commun pour les Etudes et la Vie Etudiante (SCEVE)

La CoFVU définit le règlement de contrôle des connaissances pour chaque niveau de diplôme. Ce règlement est porté à la connaissance de l'ensemble des étudiants par le responsable pédagogique et est disponible sur le site de l'université. Le non-respect de ce règlement entraîne la saisie de la commission disciplinaire des usagers de l'université.

• **Une politique ambitieuse en accompagnement du plan « réussite en licence »**

Le plan réussite en licence a été poursuivi depuis son initiation en 2008. Les éléments les plus significatifs sont :

- la mise en place progressive du contrôle continu des connaissances en L1
- la poursuite du Programme Régional de Réussite en Etudes Longues «PRREL»
- la poursuite du tutorat par les pairs et dans certaines composantes, l'enseignement en amphithéâtre a été supprimé pour retrouver un enseignement de proximité
- le déploiement des séances de formation aux compétences informationnelles à destination des étudiants, en particulier des primo-entrants qui découvrent le «métier d'étudiant» mises en place par le SCD

- le développement de modules transversaux dont l'objectif est de permettre d'acquérir un socle de connaissances nécessaires à la réussite et à l'insertion professionnelle et notamment à travers les certifications en langues (CLES, Voltaire) ou informatique (Pix)
- le déploiement de la mise en ligne des supports de cours sur la plateforme Moodle
- la création d'un espace de réussite au sein de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes
- la création d'une plateforme de dépôts de sujets d'examen

L'établissement permet une réorientation précoce et agile dès le 15 octobre. Le bureau orientation du SCEVE accompagne les étudiants concernés en leur proposant une aide méthodologique pour élaborer un nouveau projet personnel et trouver une nouvelle orientation. A ce titre, ils ont l'opportunité, dans le cadre d'une politique globale, de s'orienter vers différents dispositifs de réorientation (DU Tremplin, rentrée décalée en DUT, BTS 18 mois). La procédure de réorientation a récemment été simplifiée pour accélérer l'inscription dans la nouvelle formation.

Pour les étudiants en situation de handicap, le relais handicap accompagne l'étudiant pour faciliter la réussite de son parcours. Plusieurs adaptations sont possibles en fonction de la situation de l'étudiant. L'établissement poursuit les aménagements pédagogiques mis en place pour les publics ayant des contraintes particulières (sportif de haut niveau, étudiants salariés, ..).

• **Un accompagnement solide pour une insertion professionnelle remarquable**

L'établissement poursuit sa politique d'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants. Le BAIP est acteur dans de nombreuses actions menées tout au long de l'année :

- l'accompagnement des étudiants vers l'insertion professionnelle : la quasi-totalité des formations ont inscrit dans leur maquette des cours dédiés à l'élaboration du Projet Professionnel Personnalisé, entretiens individuels et séances collectives,
- la gestion technique et juridique des stages : la validation d'un stage est indispensable à la validation de l'ensemble des diplômes,
- la conception de projets d'insertion, les derniers mis en place sont l'organisation du Salon Job d'été et l'opération 1^{er} Emploi,
- la coordination de la mise à l'emploi des étudiants, le BAIP assure la gestion des Services Civiques pour lesquels, l'université est agréée depuis 2015. Il assure la centralisation des offres de contrats étudiants et a lancé récemment l'opération speed CV.

Outre les actions réalisées par le BAIP, il faut ajouter les actions Job Dating réalisées au sein de l'ISTV, les Matinales des Métiers à l'IAE, le forum des Entreprises à l'Ensiame.

On peut regretter une absence de politique d'établissement de l'insertion professionnelle progressive de la Licence 1 vers le M2.

Une plateforme numérique Pro'fil dédiée aux relations avec les diplômés, les étudiants et les recruteurs a été mise en place en mars 2016. A ce jour, plus de 30000 comptes ont été créés, 5000 profils actifs et 1500 offres de stage, 2500 offres d'emploi cumulées sur 2017/2018. Pro'fil est aussi un outil puissant qui permettra, d'ici la fin de l'année 2018, d'animer le réseau des anciens, leur permettant de progresser dans leur carrière et ainsi promouvoir leur ascension sociale. Parallèlement, au sein de Pro'fil, seront proposées, à la rentrée 2018, l'ensemble des offres internes d'emplois et de tutorats. Ceci aura pour conséquence d'offrir un nombre de CV toujours plus important aux potentiels recruteurs. Outre la communication interne faite auprès de nos étudiants et jeunes diplômés, deux Afterwork associant diplômés et professionnels ont été organisés en mars 2016 et avril 2018 pour promouvoir la plateforme Pro'fil.

• **Un soutien avéré à l'entrepreneuriat étudiant**

Le Hubhouse est un espace dédié à l'initiative et à l'entrepreneuriat étudiant. Il informe, accueille et sensibilise les étudiants, le personnel enseignant et administratif, sur l'écosystème entrepreneurial avec les dispositifs accessibles via l'Université. Il appuie l'étudiant dans ses démarches de création-reprise d'activité, d'accès au Statut National Etudiant Entrepreneur (SNEE) et au Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) dans la cadre du plan PEPITE. Catalyseurs d'idées et de projets, implanté au cœur de l'université, le Hubhouse est un pôle ressources destiné aux étudiants en cursus porteurs d'une intention entrepreneuriale. Il propose un programme d'animations spécifiques d'accompagnement de l'émergence de l'idée à la maturation du projet dans des conditions favorables au développement du projet. Des actions sont organisées pour développer l'esprit d'initiatives des étudiants comme :

- Participation aux événements régionaux (Festival Régional de l'Initiative, Salon Créer Lille, Salon des Entrepreneurs de Paris)
- Challenge 48H Chrono pour Entreprendre
- 24H avec un Chef d'Entreprise
- Mini-Entreprises (concours régional et national)
- Conférences Oser Imaginer Entreprendre
- Conférence Entreprendre au Féminin
- Ateliers thématiques avec des experts
- Séances de créativité
- Séance de pitch "Pitch ta boîte en 120' "
- Les Midis de l'Entrepreneuriat (club des étudiants entrepreneurs de l'université)
- Module transversal Entrepreneuriat
- Formation des personnels

Chapitre 2 : La vie étudiante

La politique de vie étudiante a fait l'objet d'une concertation régionale dès 2014. Cette concertation entre la ComUE, le CROUS et la région a abouti en juin 2017 à la rédaction du Schéma Directeur de la Vie Étudiante, pour les années 2017 à 2020. Ce schéma place l'étudiant au cœur du projet. L'université a largement contribué à la construction de ce schéma à travers sa participation au groupe de pilotage (Vice-Présidente Vie Étudiante nommée chargée de mission ComUE « Vie Étudiante » en charge de ce schéma, VP Formation et Vie Universitaire, VP Réussite et Vie Étudiante, VP étudiant). Ce groupe de pilotage s'est également appuyé sur la mise en place d'une commission « Vie Étudiante » à laquelle ont participé le Responsable du Service Commun pour les Etudes et la Vie Étudiante et la Responsable du Bureau Vie Étudiante.

Cette forte contribution explique la cohérence des actions développées au sein de l'université avec le plan d'actions tracé par ce schéma directeur. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques : information vie étudiante/ Accueil et accompagnement/ Équilibre, épanouissement et citoyenneté /Autonomie.

• Information vie étudiante

La généralisation des procédures dématérialisées (POST-BAC – PARCOURSUP) entraîne bien souvent la disparition de lien physique. Dans ce contexte, comme précédemment dit, il nous a semblé essentiel de multiplier les interactions avec les familles : soirée d'Information Parents d'Elève, Journée Portes Ouvertes, Journées Passeport. La découverte de l'université est proposée aux lycéens lors des journées d'immersion dans les formations (Découverte des cours universitaires en situation, du RU, des installations sportives et du SCD), du Forum Dem²o, des visites dédiées aux élèves issus des Cordées de la réussite ou Parcours d'excellence.

En parallèle, pour faciliter, la communication auprès de l'ensemble des usagers, des écrans d'information ont été installés dans les halls au sein des composantes. De même, l'étudiant peut voir en temps réel les

éventuelles modifications d'emploi du temps par l'intermédiaire de l'application VT développée au sein de l'UPHF et accessible depuis l'ENT. Pour s'adapter aux pratiques informationnelles de nos étudiants, des sites Facebook et Twitter ont aussi été développés pour la diffusion de l'information. La plateforme Pro'Fil soutient la recherche de stages et d'emplois de nos étudiants et anciens. De plus, le riche tissu associatif de l'UPHF renforcé par la Fédération des Etudiants de Valenciennes (FEV) participe à la diffusion des informations.

Le U-guide présentant les services et dispositifs dédiés aux étudiants est distribué à chaque rentrée.

• **Accueil et accompagnement**

Durant la période, le service commun pour les études et la vie étudiante (SCEVE) a été structuré afin de regrouper dans la maison des services à l'Etudiant (MSE), l'ensemble des services administratifs dédiés aux étudiants. Pour matérialiser sa fonction, un accueil physique unique a été développé au sein du SCEVE pour orienter rapidement et efficacement les étudiants. De plus, le hall du bâtiment a été aménagé pour en faire un lieu de vie accueillant.

Les étudiants internationaux requièrent une attention particulière dès leur arrivée. Ils ont l'opportunité de participer à des ateliers pour faciliter leurs démarches administratives, des événements sociaux et culturels leur sont proposés pour rompre l'isolement et favoriser leur intégration. L'association ERASMUS Student Network renforce la mixité culturelle. De plus, durant les grandes fêtes religieuses, des manifestations culturelles et d'accueil dans les familles (Partage ma table) sont proposées.

• **Équilibre, épanouissement, citoyenneté**

La santé des étudiants est un facteur de réussite. Elle est inscrite dans les priorités de l'Etat et celles de la région Hauts-de-France. Le SUMPPS a été transformé en centre de santé à la rentrée 2015.

Le Centre de Santé poursuit ses participations à des campagnes nationales de prévention (sida, tabac, alcool, vaccination) en lien avec les associations étudiantes. La médiation par les pairs devrait être renforcée à la rentrée prochaine grâce au recrutement d'étudiants relais santé, financés par le Conseil Régional. Leur mission est d'assurer un rôle d'information et d'orientation concernant les problématiques de santé.

Le bureau de vie étudiante (BVE) joue un rôle essentiel dans l'accompagnement de l'ensemble des étudiants sur le plan individuel et sur le plan associatif.

L'université bénéficie d'un tissu associatif étudiant riche et actif : une trentaine d'associations sont recensées en 2018 par la signature de la charte des associations. Ce nombre d'associations est relativement stable depuis 2010. De nombreuses associations créées en composantes pour mener des projets tuteurés ne répondent pas au recensement et, de ce fait, ne sont pas répertoriées. La fédération des étudiants de Valenciennes (FEV) rassemble une quinzaine d'associations parmi les plus actives et favorise les actions transversales. Elle est un moteur pour la vie étudiante sur les différents campus. La FEV est à l'origine des journées d'intégration J'Day, du gala universitaire, de la création de l'épicerie solidaire en 2015.

L'université maintient sa politique de soutien et de suivi des projets étudiants, issus des associations étudiantes ayant signé la charte des associations étudiantes. Le montant du fonds FSDIE est stable depuis 9 ans (85 000€). Cependant, au cours des trois dernières années, le nombre de projets déposés par les associations est en forte diminution malgré un nombre de commissions identique (31 contre 71). Le nombre de projets retenus a par conséquent diminué (28 projets retenus en 2016/2017 contre 53 en 2012/2013). Le montant versé dans le cadre du FSDIE est par conséquent en forte diminution (57 193€ /89 453€). Le montant versé aux associations de composantes a subi une moindre diminution (30 600 € /36 350€). Face à la diminution de demande de subventions et en raison de la détresse sociale de certains de nos étudiants, il a été décidé d'affecter depuis janvier 2018 une partie du FSDIE à la part solidarité. Un

appel à projet sera lancé à la rentrée 2018, au sein de la Commission de Vie Etudiante (CVE) pour relancer le dynamisme des initiatives étudiantes.

L'animation de la vie étudiante est, en effet, discutée au sein de la CVE. Sont invités à y participer l'ensemble des membres des associations présentes sur les différents campus. Depuis 2012/2013, trois réunions annuelles animées par le Vice Président Etudiant rythment l'année universitaire et permettent de traiter des problématiques multiples autour de la vie associative mais également des conditions de vie et d'études (logement, restauration, transports, formation...). Si certaines associations situées sur les campus les plus éloignés sont actives au sein du CVE, il est difficile de toutes les impliquer : cela limite l'émergence d'une vie étudiante animée sur l'ensemble des campus.

Depuis la rentrée 2016, l'organisation de tout évènement étudiant sur le campus nécessite au préalable l'avis d'une commission de sécurité qui valide les dispositions prises pour encadrer les risques. Pour les évènements majeurs, une concertation préalable entre le Bureau de Vie Etudiante, la Présidence et les associations étudiantes contribue à la réduction des risques. A la rentrée 2018, un accompagnement soutenu de l'ensemble des associations étudiantes sera mis en place pour limiter les risques festifs. Il consistera notamment en la signature d'une charte nécessaire au suivi de formations sensibilisant les équipes évènementielles aux risques, la possibilité sera donnée à ces mêmes équipes de suivre la formation PSC1 et la formation d'étudiants relais santé.

L'établissement a obtenu l'agrément au titre de l'engagement de service civique, ce qui permet depuis la rentrée 2015 de promouvoir l'engagement citoyen auprès de nos étudiants en proposant un nombre de missions variées (8 services civiques embauchés depuis 2015 sur les domaines Environnement, Sport, Education pour tous, Solidarité, Culture et loisirs et Mémoire et citoyenneté) mais également de permettre la médiation par les pairs.

La politique de développement et de valorisation des activités culturelles et sportives a été poursuivie. Deux services distincts (Service Commun pour la Responsabilité Sociale de l'Etablissement et Service Culturel) sont désormais en charge de la promotion de ces activités auprès de l'ensemble des étudiants et des personnels sur chacun de nos campus.

En ce qui concerne la pratique sportive, les étudiants ont la possibilité d'avoir accès à une offre sportive de qualité intégralement financée par l'établissement. Plus de 1370 inscrits et des taux de réussite de 71,4% au module transversal sport, qui permet de valoriser leurs pratiques (crédits ECTS ou bonification) et plus de 3800 inscrits pour le sport loisir (pratique encadrée par un enseignant). Le nombre de sportifs de haut niveau déclaré croît d'année en année pour atteindre 10% de notre effectif, l'association sportive a des effectifs assez stables qui varient entre 207 et 237 licenciés sur la période de référence

La nomination d'un Vice-Président Culture et Citoyenneté a permis d'insuffler une forte dimension culturelle au sein de l'établissement, permettant aux étudiants mais également aux personnels d'accéder à une offre élargie de projets culturels, sur l'ensemble de nos campus.

En raison du manque de surfaces dédiées à des espaces de vie et au développement de pratiques et d'offres culturelles, l'université s'est engagée à construire un espace polyvalent et culturel dans le cadre du projet de campus innovant. Ce nouvel espace permettra de créer un lieu de vie convivial, favorisant la sensibilisation à la culture.

• **Autonomie**

L'université et le CROUS ont signé en 2013 dans le cadre du projet Campus innovant un accord sur la réalisation d'une résidence universitaire sur le campus du Mont Houy. La résidence Marmotan, proposant 150 logements, a été livrée en novembre 2017. Ces logements s'ajoutent aux 773 logements de la

résidence Mousseron, située en grande proximité de ce campus. Parallèlement, l'Université s'est dotée, pour la rentrée 2018 d'une plateforme de logement permettant de centraliser et rendre visible l'ensemble de l'offre de logement privée pour l'ensemble des campus et faciliter l'accès à des solutions de logement pour la mobilité à l'international. Enfin, l'université est associée aux réflexions de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (AMVS) pour la création de nouvelles solutions de logement étudiant.

Bien que le campus du Mont Houy soit desservi par le tramway, la difficulté de profiter des horaires étendus du SCD ou des gymnases persiste. Il est effectivement difficile de développer une réelle animation étudiante sur le campus et sur la ville, en raison des horaires des transports en commun mal adaptés à la vie étudiante.

La nomination de deux chargées de Mission (Mobilités/ Patrimoine et développement durable) a permis de créer des groupes de réflexion qui étudient, en collaboration étroite avec la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et le Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois, la proposition de solutions alternatives (navettes électriques, déplacements doux, vélo en libre-service sont à l'étude).

Pour faire face au coût de la vie étudiante, de nombreux étudiants doivent exercer un emploi salarié. Il a été constaté qu'un emploi exercé au sein même de l'établissement (université, CROUS) favorisait la réussite de l'étudiant. Le nombre de contrats étudiants proposés au sein de l'université a plus que doublé sur la période de référence (203 contrats étudiants en 2013 / 415 en 2017). Cette augmentation est liée à l'augmentation du financement du Conseil Régional (39 contrats région en 2013/278 en 2017). Pour favoriser l'accès à l'emploi des étudiants, outre Pro'Fil précédemment mentionné, un forum Job d'été est organisé en mars depuis 2016, avec une offre d'emploi en augmentation pour un public étudiant intéressé croissant.

• **Le Handicap**

Dans le cadre de la charte Université Handicap, l'université a renforcé ses actions en faveur des étudiants en situation de handicap par la création d'une structure dédiée : le relais handicap. Pour optimiser les missions du relais handicap et favoriser la prise en charge de toutes les situations, des «référents handicaps» ont été nommés dans chaque département de formation. L'accès à l'information via les outils numériques disponibles, mais également la présence du relais Handicap aux JPO, journées Passeport contribuent à une prise en charge plus précoce.

Le nombre d'étudiants en situation de handicap déclaré est en faible augmentation : 206 étudiants en 2016/2017 (1,81 % de nos effectifs) pour 183 étudiants en 2013/2014 (1,80 %). Le budget alloué à la prise en charge des étudiants en situation de handicap est en forte croissance (70 958 € en 2017 pour 40 899 € en 2013). Le tiers de ces sommes a été destiné à la prise en charge des aides individuelles spécifiques, l'autre part a permis les dépenses matérielles.

De nombreuses manifestations de sensibilisation et de formation du personnel sont proposées. On peut noter qu'un nombre important d'actions sont réalisées lors de la Handi'week sur l'ensemble des campus.

L'université soutient les étudiants et leurs représentants attachés à la solidarité et à l'engagement citoyen. La reconnaissance de l'engagement citoyen a été votée en CoFVU à la rentrée 2017 via la validation d'un module Citoyenneté permettant l'obtention d'ECTS. Malheureusement, l'ensemble des étudiants engagés n'ont pu faire reconnaître leur engagement car le module Citoyenneté n'est pas prévu dans la maquette de leur formation. Pour valoriser l'engagement de ces étudiants, il a été proposé un autre type de reconnaissance (vote CoFVU juin 2018) : attribution d'un bonus de note (note comprise entre 0 et 0.5 qui peut être ajoutée à la moyenne du semestre à la discrétion du jury de la composante qui demeure souverain).

Chapitre 3 : La participation des étudiants à la gouvernance

L'établissement s'est doté d'une Vice-présidence étudiante dès 2008. Le Vice-Président étudiant est un véritable porte-parole des étudiants au sein du bureau de l'université, il œuvre pour la promotion de la vie étudiante et le renforcement des liens Université/élus étudiants et associations. Au sein de l'ensemble des instances, une représentation étudiante a été souhaitée, qu'il s'agisse des conseils centraux mais également le CHSCT,... Les étudiants ont été représentés dans chacun des groupes de travail mis en place pour le projet d'établissement.

Pour inciter la participation des étudiants à la vie démocratique de l'établissement lors des dernières élections aux conseils centraux, il a été décidé d'augmenter le nombre de bureaux de vote répartis sur l'ensemble des sites. Le scrutin s'est déroulé le mardi, avec une communication importante sur l'ensemble des médias de la date du scrutin et de la possibilité de vote par procuration. Malgré cela, seuls 12% des étudiants se sont mobilisés.

Bien que l'établissement ait instauré un statut de l'élus étudiant pour faciliter et valoriser le travail de l'élus, ce statut n'est pas sollicité. La reconnaissance de l'engagement citoyen mise en place depuis la rentrée 2017 permettra une nouvelle forme de valorisation du travail de l'élus.

Au cours de la période de référence, la participation des étudiants aux conseils centraux a été relativement médiocre et proche de 33 %, hormis une exception en 2014/2015 où 60% des étudiants étaient en moyenne présents sur les 3 conseils.

Les étudiants sont associés à la politique de formation de l'établissement à travers la présence de 14 sièges étudiants au sein de la CoFVU. Outre cette participation, l'ensemble des usagers participent à l'évaluation des formations et de leurs enseignements, celle-ci s'opère sur une période de 3 ans et son déroulement a été cadré en CoFVU.

La création en 2017 des conseils de perfectionnement au sein de chacune des mentions permet de consolider la contribution étudiante pour l'évaluation et le management de la qualité de l'ensemble des formations.

• **Analyse SWOT**

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> - Université à taille humaine, accent est mis sur l'amélioration de l'accueil, de l'accompagnement, de la solidarité (création épicerie solidaire et volet social FSDIE). - Bonnes conditions d'études : une offre de logements et une offre de contrats étudiants toutes deux élargies et plus visibles grâce à la création de plateformes, une offre de soins plus large au sein d'un centre de santé, un SCD dynamique aux horaires d'ouverture étendus - Maison des Services à l'Etudiant, guichet unique dédié à la réussite et à la vie étudiante, lieu de nouveau fréquenté grâce à un réaménagement. - Nombreuses actions sur l'insertion professionnelle et offre de modules transversaux élargie - Tissu associatif dynamique, Rencontres et actions de formation pour les membres des associations, Dynamisme du Comité de Vie Etudiante, forte implication des VP étudiants - Possibilité donnée aux étudiants d'évaluer les enseignements, Création des conseils de perfectionnement avec contribution étudiante - Nomination de chargés de mission pour la mobilité et le développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'appartenance à l'université encore faible, fort corporatisme par composante, des difficultés à informer les étudiants qui subsistent - Politique d'établissement sur l'insertion professionnelle à développer (de la L1 au M2) - Procédures à uniformiser et à simplifier (inscription tardive, réorientation, ..), dématérialisation - Difficulté de développer la vie étudiante sur les Campus à faibles effectifs - Utilisation incomplète du budget FSDIE par manque de projets, manque de projets fédérateurs, Vie de campus à développer - Faible participation étudiante aux élections, aux enquêtes d'évaluation
Externe	<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des partenariats avec les lycées dans le cadre de la loi ORE, ce qui va dynamiser les conventions mises en place avec de nombreux lycées dans le cadre du continuum -3 +3 - Association à l'écriture du schéma directeur de la vie étudiante au niveau de la ComUE, schéma mis en place en septembre 2017. - Développement des relations avec les communautés d'agglomération et liens forts avec le CROUS et le CLOUS - Groupes de travail liés à la mobilité des étudiants et au développement durable 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de mobilité des étudiants - Lien à renforcer avec les anciens diplômés - Mauvais classement au palmarès des villes étudiantes, Faible participation aux activités de l'étudiant (coût de la vie, mobilité, moyens de transport, difficultés sociales) - Difficultés de diffusion de l'information dans les lycées des actions menées - Difficulté pour recruter des professionnels de santé

PARTIE 5 : LA VALORISATION ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Chapitre 1: La Valorisation des résultats de la recherche

La valorisation des résultats de la recherche nécessite une amélioration de la coordination de l'ensemble des acteurs, des compétences et des structures dédiées, en articulation avec les grands axes de la politique scientifique. Le rôle de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) est central, permettant la centralisation des informations relatives à tous les projets, quelle que soit la structure de gestion retenue (SATT, VALUTEC, CNRS, IRT, IC ARTS). Elle assure un rôle de coordination, de conseil et d'appui auprès des laboratoires.

Pour renforcer la valorisation de ses résultats et savoir-faire, l'université s'engage résolument dans la mise en œuvre de la convention de partenariat conclue avec la SATT, dont elle est membre fondateur et à laquelle elle confie la gestion de la propriété intellectuelle, la pré-maturation de projets et les dépôts de brevets.

Toujours dans l'optique d'efficacité de sa politique de valorisation, l'université a décidé de revoir le positionnement et la stratégie de développement et de ses activités de sa filiale VALUTEC en la spécialisant sur l'exploitation de plateformes technologiques et de gros équipements, pour certains en collaboration avec l'IRT Railenium, en préservant une certaine capacité à effectuer des prestations technologiques en appui aux activités de recherche de pour le compte d'industriels. Nos actions et nos réalisations sont structurées selon les items suivants :

• Coordination des acteurs, des compétences et des structures

Afin de permettre l'identification et le champ des acteurs, une cartographie a été établie :

Actions Acteurs	ELABORATION DE PROJET				VALORISATION					
	Aide à la recherche de financement	Aide au montage de projet	Gestion juridique et financière		Détection	Dépôt de brevet	Maturation de projet (ingénierie et financement)	Gestion juridique et financière des contrats de valorisation (Licence...)	Incubation d'entreprise innovante	Aménagement Implantation d'entreprise (ex: Pépinière)
			Contrat de recherche	Prestation de service						
UVHC	DRV	DRV	DRV		DRV	DRV: -si dossier non retenu par la SATT -si résultat dans le ferroviaire non obtenu en collaboration avec l'IRT		DRV		
VALUTEC			Hors encadrement de thèse	-Réalisée par le personnel UVHC -Réalisée par le personnel Valutec						
CNRS	dr18 pour le LAMIH et l'IEMN	dr18 pour le LAMIH et l'IEMN	dr18 pour le LAMIH et l'IEMN	dr18 pour le LAMIH et l'IEMN		dr18 pour le LAMIH et l'IEMN				
FIST (filiale Valo du CNRS)							Pour les brevets CNRS : prospection	Pour les brevets CNRS (en propriété et/ou copropriété)		
IRT	Dans le domaine du ferroviaire	Dans le domaine du ferroviaire	Pour leur recherche propre (intervention UVHC via les MAD)	Dans les conditions de la Charte PI		Si déclaré organisme valorisateur (acteur le plus à même) selon la Charte PI	Si déclaré organisme valorisateur (acteur le plus à même) selon la Charte PI	Si déclaré organisme valorisateur (acteur le plus à même) selon la Charte PI	Possibilité de passer par la SATT	
Technopole					Via l'incubateur				Via l'incubateur	Mission principale
i-Trans	Dans le domaine du Transport	Dans le domaine du Transport								
SATT	service payant	service payant	service payant	service payant	Mission principale	Au nom de l'UVHC si sélectionné par comité SATT	Mission principale	Mission principale	Mission principale	
ICARTS	Pour le TEMPO / LAMIH	Pour le TEMPO / LAMIH	Pour le TEMPO / LAMIH	Pour le TEMPO / LAMIH		Possibilité du remboursement du dépôt français				
Eurasanté									Partenaire privilégié dans le domaine de la santé	Partenaire privilégié dans le domaine de la santé

Le portefeuille de brevets (20) de l'Université a été actualisé, afin notamment de connaître le potentiel et leur exploitation. Un appui aux Start-ups, issues de la valorisation de la recherche de l'université

(Autonomad mobility, GT ingénierie, ...) a été mis en place, en partenariat avec l'écosystème régional (incubateur, fonds d'amorçage, fonds d'investissement, BPI France, ...).

L'université a par ailleurs analysé toutes les opportunités, notamment le dispositif régional Start-airr (5 projets) pour favoriser la maturation de projet de valorisation par la création d'activité ou d'entreprise.

Toutefois, il reste encore à :

- Définir le rôle et les missions de « VALUMEDIA » pour le développement du potentiel de valorisation des infrastructures (hall technologique, studio TV) du site d'Arenberg.
- Repositionner stratégiquement la filiale VALUTEC qui exploite le C3T (Centre Technologique en Transports Terrestres qui héberge les moyens d'essais et plateformes techniques de l'université) en :
 - Élaborant une procédure permettant à la fois de répondre aux obligations de résultats vis-à-vis du commanditaire dans le cadre d'une prestation de services et/ou technologique, et des contraintes de l'établissement, notamment au regard des financeurs d'infrastructures et des règles administratives, de sécurité et de confidentialité ;
 - Élaborant un plan de commercialisation (location) et de gestion des infrastructures de l'université.

• **Rôle de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV)**

La négociation des financements des projets de recherche revient aux chercheurs. Pour l'analyse des coûts, ces derniers sont accompagnés par la DRV afin :

- D'estimer le coût complet d'un contrat de recherche ;
- De réaliser une étude des frais de structures et de gestion dans le cadre du contrat de recherche ;
- De justifier les frais de structures ou connexes dans les conventions conclues avec nos partenaires, notamment Europe, ADEME ou encore BPI France ;
- De tarifier l'usage des locaux et plateformes de l'établissement dans le cadre notamment de l'appui aux start-ups ou d'InoPME Recherche ;
- D'établir les annexes administratives et financières d'un contrat de recherche.

Par la diversité de ses ressources internes (juristes, référent RH notamment), la DRV est l'interface idéale entre les chercheurs, d'une part, et les partenaires (structures de l'écosystème, commanditaires de prestations) d'autre part. La DRV permet la meilleure prise en compte des intérêts de l'université, tout en préservant ceux de ses salariés.

Dans le but de poursuivre cette dynamique, il est nécessaire, notamment dans le cadre des COM Recherche :

- De développer une culture du coût complet des contrats de prestations,
- D'élaborer une tarification du recours aux équipements et plateformes de l'université afin de favoriser leur commercialisation,
- De mettre en place des actions de sensibilisation et d'information du personnel de l'université à la Propriété Intellectuelle, à la détection des résultats valorisables et au dépôt de brevets ou de tout autre type de titre de propriété (Procédure de Valorisation des résultats de la Recherche).

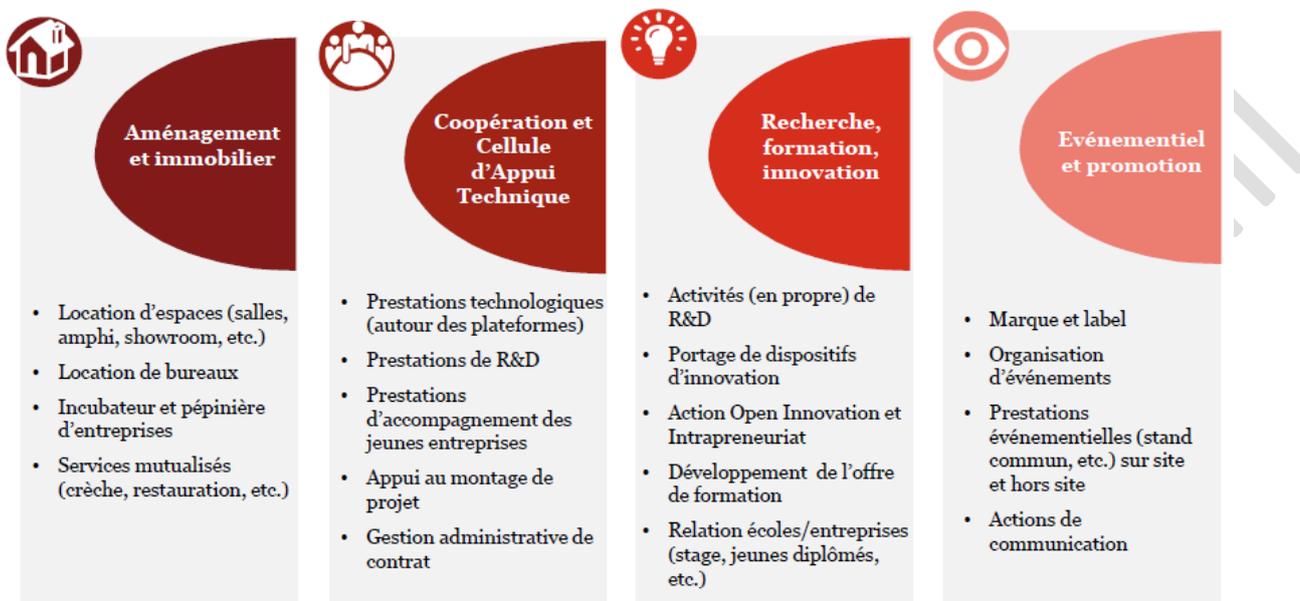
• **Redéfinir le périmètre de la valorisation et de ses acteurs institutionnels (Valutec, SATT, IRT) afin d'augmenter notamment les recettes de l'établissement**

L'écosystème Transports et Mobilités Durables du Valenciennois est riche mais complexe. Afin de définir un modèle plus efficient et plus lisible, l'université et Valenciennes Métropole se sont appuyés sur un cabinet de consulting dans le cadre d'une mission d'accompagnement à l'évolution de l'écosystème technopolitain Transalley. Cette mission visait la définition de la structuration des services et d'un Business Model dans le but de faire de l'écosystème Transalley, l'écosystème régional de référence sur les mobilités,

d'une part, et la marque de la filière mobilité en Hauts-de-France, d'autre part. Les objectifs de la restructuration visent à développer :

- un écosystème visible et attractif au niveau national et international
- une offre de service lisible et adaptée aux besoins des entreprises
- une mutualisation des moyens

Les missions majeures sont ainsi matérialisées :



La structure identifiée est celle d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) qui représente un outil pertinent au service de stratégies de mutualisation et de coopération. Le travail de mise en place de ce GIE se poursuit en partenariat avec les acteurs du technopôle et de Valenciennes Métropole.

Sur cette base précédemment évoqué, il est nécessaire de préciser pour chaque mission, le rôle de chaque acteur, le périmètre de compétence de la SATT Nord, notamment dans le domaine d'exemption des Transports et l'articulation avec celui de l'IRT Railenium, comme celui de la filiale « VALUTEC » au-delà de l'exploitation du C3T.

• Piloter et assurer une gestion optimale des contrats de recherche, en élaborant des coûts différenciés facilitant la contribution aux charges générées selon la typologie des contrats

Il existe une première approche de détermination du coût complet, intégrant les coûts environnés, sur la base du taux calculé par le contrôleur de gestion de l'Université (44% à ce jour).

Dans le cadre de la dynamique initiée avec la mise en place des Contrats d'Objectifs et de Moyens des Laboratoires, il est d'ores et déjà prévu de travailler sur un coût environné différencié par laboratoire. Ceci, afin d'adapter ce taux calculé pour l'ensemble des laboratoires de recherche aux spécificités d'un laboratoire de sciences et technologies d'une part et à celles d'un laboratoire du domaine des Humanités, d'autre part. En parallèle, une autre réflexion a été initiée au sein du Comité des Directeurs de Laboratoire concernant la contribution aux frais généraux de l'établissement des subventions obtenues (OCS, frais connexes, overhead, préciput) auprès de l'Europe (FEDER, Interreg, H2020, Erasmus +) de l'ADEME, de l'ANR, du PIA ou de BPI France. Le traitement comptable et financier de ces subventions est en effet souvent complexe car leur versement est conditionné à la bonne utilisation de la subvention. Enfin, il est prévu l'élaboration d'un Guide du montage de projet à l'usage des Enseignants-Chercheurs.

• **Analyse SWOT**

De cette analyse SWOT, il ressort que nous devons poursuivre l'effort de coordination des acteurs de la valorisation, notamment la définition des périmètres et missions de la SATT Nord, de l'IRT Railenium, de l'Institut Carnot ARTS, tout en sériant les activités de la filiale VALUTEC. Il est primordial de limiter les redondances et les recouvrements pour optimiser au moindre coût le dispositif d'appui à la valorisation des résultats de la recherche. Notre spécialisation dans les domaines des transports et de l'image ne produit pas un volume de brevets aussi significatif qu'espéré. La poursuite de l'identification des résultats valorisables doit être maintenue et renforcée afin de disposer d'un portefeuille de brevets à valoriser suffisant permettant de générer des revenus complémentaires pour l'Université et prendre en charge une partie de la politique de Propriété Intellectuelle et industrielle. Les partenariats avec l'industrie ayant recours à nos plateformes d'essais et de simulation doivent être encouragés.

Interne	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> - Plateformes d'essais de premier plan (C3T, Pschitt, Sherpa, soufflerie, ...) - Savoir-faire recherchés (optimisation, simulation, recherche opérationnelle, contrôle non destructif, caractérisation de matériaux céramiques, ...) - Portefeuille de brevets valorisables - Dispositif InoPME Recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise identification des résultats valorisables de la recherche - Absence de tarification horaire ou journalière du recours aux moyens techniques de l'Université - Pilotage stratégique de la politique de valorisation - Pilotage de la filiale VALUTEC
Externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Ecosystème diversifié et dense - Besoins du tissu industriel local - Reconnaissance par les acteurs locaux des compétences de l'Université - Volonté des acteurs de développer des partenariats avec l'université 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de concurrence entre les opérateurs - Autres acteurs proposant des prestations similaires - Renforcement des contrôles en matière d'aides d'Etat modifiant les règles de tarification

Chapitre 2 : La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique

• **Actions au sein du Campus Innovant « Transports & Mobilité Durables »**

Dans le cadre de ses projets stratégiques et notamment au sein du Campus Innovant « Transports & Mobilité Durables » (label décerné par le MESR en 2008), l'université développe, en collaboration avec le Technopole Transalley, l'Institut des Transports Durables (ITD) et l'Institut International du Management (IIM) dont la livraison du bâtiment est prévue en septembre 2019. Parmi les actions grand public prévues au sein de l'ITD, la mise en place d'un espace dédié jouera le rôle de « vitrine » des résultats de nos recherches et de nos plateformes pédagogiques dans les domaines du transport et de la mobilité. Ce développement graduel, constitue à terme un patrimoine scientifique et technique contribuant à la diffusion de nos savoirs et savoir-faire et à la promotion des métiers auprès du grand public et des jeunes en particulier (étudiants, lycéens,...). Cet espace a aussi vocation à promouvoir, par le biais de plateformes multimédia et de démonstrateurs, un accès généralisé aux ressources documentaires pour la communauté scientifique, les acteurs du secteur du transport et de la mobilité ainsi que pour le grand public. Nous avons ainsi développé durant ces dernières années plusieurs plateformes technologiques servant à la fois la recherche et la formation dans différents secteurs, principalement en électronique, mécanique, automatique et informatique.



MONTRER
INFORMER
DIFFUSER
ECHANGER
COMMUNIQUER



- Valorisation de la recherche
- Valorisation des formations
- Attractivité des métiers
- Accueil de partenaires stratégiques
- Visite de délégations étrangères
- Vitrine des innovations technologiques, sociales, économiques
- Promotion des savoirs et savoir-faire
- Contribution au rayonnement de l'UVHC



L'objectif de l'IIM est quant à lui d'associer les disciplines scientifiques et les sciences de la société dans la conduite des projets relatifs aux transports et à la mobilité durables, compte tenu de leur dimension sociétale. Le laboratoire IDP (dont les enseignants-chercheurs sont associés à l'IAE de Valenciennes, à l'IUT et à la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion pour leurs missions de formation) constitue le socle de base de l'IIM. L'IDP a notamment travaillé sur la constitution d'un référentiel «compétences du dirigeant de la PME». L'IIM développera un dispositif de conseil et d'accompagnement en faveur des PME-PMI, en étroite collaboration avec les CCI, de façon à faciliter leur développement et leur accès aux marchés internationaux.

Dans cette dynamique, renforcée par la restructuration en cours de l'université en UPHF, la fusion souhaitée de l'IDP avec une partie du CALHISTE (notamment géographes et historiens) pour former un nouveau laboratoire sur la dimension «Territoires, pouvoirs, valorisation : identités, coopération, risque et organisation», permettra d'accroître le périmètre d'intervention au service des filières économiques du transport et de la mobilité.

• *Evènements*

Sur le plan évènementiel, notre université participe activement à la fête de la Science, organise des compétitions thématiques, des séminaires, des écoles d'été et des conférences nationales et internationales, à Valenciennes, en région, en France ou dans d'autres pays. L'université encourage ces initiatives et alloue chaque année un budget pour le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques et techniques qu'elle juge opportunes en priorisant celles qui attirent à nos axes stratégiques. Nous citons, à nouveau, le dispositif INOPME-Recherche qui contribue à la diffusion de la culture scientifique et technique auprès des PME-PMI de la région. L'autre exemple est celui de l'EPI (Espace Projets Initiatives) dont l'objectif est l'accompagnement de nos étudiants à l'entrepreneuriat et la création d'entreprises.

• *Technopole Transalley*

Le technopôle Transalley, situé dans le prolongement du campus universitaire, vient d'atteindre le nombre de 50 entités accueillies, acteurs et partenaires socio-économiques (pôle de compétitivité I-Trans, IRT Railenium, Association Régionale des Industries Automobiles, Association des Industries Ferroviaires, PME-PMI, start-ups). Cet écosystème Transports et Mobilité réuni en un seul et même lieu permet à l'université, d'être connectée aux enjeux de l'entreprise et de leurs salariés, d'être une des briques indispensables du continuum Formation-Recherche-Innovation.

Par ailleurs, la création d'entreprises innovantes en lien avec la recherche et la formation supérieure est une brique du technopôle qui propose une fonction incubation, et pépinière d'entreprises. Cela permet aux étudiants, aux jeunes diplômés et aux chercheurs de se familiariser ou de s'engager dans des démarches d'entrepreneuriat. Le projet technopolitain permet à l'établissement d'être le moteur principal pour la construction du lieu ressource et la vitrine régionale du secteur des transports et de la mobilité, en cohérence avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). Les démarches engagées, notamment dès la mise en service de l'Institut des Transports Durables, ont pour objectif la reconnaissance du site comme « learning center » dédié à la mobilité, traduisant ainsi la vocation première de diffusion de nos savoirs et de savoir-faire auprès de différentes cibles.

PARTIE 6 : LES POLITIQUES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

Au cours de la période de référence, l'Université s'est attachée à la mise en place, à l'organisation et au pilotage d'une politique d'internationalisation en matière de recherche et d'enseignement supérieur afin de répondre aux recommandations reçues dans le cadre de la précédente évaluation. Parmi les valeurs et les actions choisies pour son action à l'international, l'Université porte le projet de construire et de développer des partenariats de qualité et sur le long terme, avec un réseau d'universités européennes et internationales où l'interdisciplinarité et l'innovation sont au cœur des programmes de formation et de recherche. Elle a comme objectif également de contribuer au développement et à la visibilité de son territoire.

Parmi les grandes orientations stratégiques, on peut définir 6 missions principales liées à la fois au renforcement et au rayonnement de la formation, de la recherche et du territoire. Il s'agit notamment de :

- Fédérer et coordonner l'ensemble des composantes de l'Université autour des valeurs et des grandes orientations choisies par l'établissement pour son action à l'international,
- Promouvoir, valoriser et diffuser le savoir-faire de l'Université à l'international,
- Encourager et soutenir la mobilité à l'international des étudiants et du personnel de l'Université,
- Renforcer la qualité de l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux et des partenaires,
- Contribuer à la visibilité et l'attractivité de l'établissement et de son territoire,
- Soutenir la coopération en recherche dans le cadre de l'espace européen et international.

Chapitre 1: Fédérer, coordonner, promouvoir et valoriser

- ***Fédérer et coordonner l'ensemble des composantes de l'Université autour des valeurs et des grandes orientations choisies par l'établissement pour son action à l'international***

Une des principales recommandations de la dernière évaluation reposait sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté universitaire sur les projets stratégiques afin d'être partagés plutôt que subis ainsi que le développement d'une politique coordonnée à l'international. Dans ce but, un Pôle de Relations Internationales (PRI) a été créé en 2016.

Directement rattaché à la présidence et en particulier au Vice-président délégué aux relations internationales, ce PRI organise et pilote la politique d'internationalisation au niveau de l'établissement. Il assure ainsi la cohérence des actions de coopération à l'international menées en recherche et formation, et veille à leur articulation. Il connaît les actions d'internationalisation et de partenariats internationaux menées en son sein et mobilise des moyens d'appui appropriés. Il contribue également à la visibilité et l'attractivité de l'établissement et de son territoire.

Par ailleurs, il vient en soutien à la fois du Bureau de Mobilité Internationale (BMI) du Service Commun des Etudes et de la Vie Etudiante (SCEVE) en charge de l'accueil des étudiants étrangers et de l'accompagnement des mobilités étudiantes sortantes, mais également de la Direction de Recherche et Valorisation (DRV) dans son action à l'international.

Au niveau de son organisation proprement dite, il est associé à un cercle de relations Internationales (Cercle RI) dans lequel se retrouvent, à travers des réunions d'information et de travail trimestrielles, les chargés de missions selon des zones géographiques ciblées, les référents des relations internationales de chaque composante ainsi que des membres du BMI, du PRI et de la DRV. Comme outil de management et de communication, le compte rendu descriptif des réunions trimestrielles rapporte les avis échangés, les

points abordés et les décisions prises. Le compte rendu opérationnel des missions en France ou à l'étranger, par le VP RI, les membres du PRI et les chargés de mission, permet de conserver la trace des éléments importants et de discuter des projets qui nécessitent un travail en commun de plusieurs composantes. Cet outil de management et de communication sert donc à informer des actualités et du fonctionnement, et par conséquent, à améliorer l'organisation des relations internationales à l'université. L'ensemble contribue à une politique coordonnée à l'international centrée autour de l'identité et de la stratégie de l'établissement.

Parmi les principaux projets discutés aux quels ce cercle RI a contribué, on peut citer à titre d'exemples : l'année du Canada en 2016-2017 avec la mise en place et le renforcement de collaborations avec, entre autres, les Universités de Sherbrooke, Laval, Manitoba, Moncton, Hearst, St-Francis Xavier, Victoria, et l'Ecole Technologie Supérieur de Montréal ; la construction de projets ERASMUS+ de type Actions Clé 1 et 2 (KA103, KA107, KA2) ; la réflexion sur la construction d'un réseau d'universités européennes où l'interdisciplinarité joue un rôle moteur, comme l'Université Technologique de Poznan, l'Université Politechnico di Torino, l'Université polytechnique de Madrid, etc. L'un des prochains projets majeurs concerne l'année 2019 consacrée à l'Afrique qui est en cours de démarrage, mais pour laquelle un partenariat stratégique avec le Maroc a déjà été initié tout au long de la période de référence.

• **Promouvoir, valoriser et diffuser le savoir-faire de l'Université à l'international**

Engagée et soucieuse de promouvoir, valoriser et diffuser son savoir-faire à l'international, l'Université a déposé en 2018 un projet ERASMUS+ de type KA2 « renforcement des capacités » avec l'Indonésie (TEISMA: Training for excellence in Indonesia in Maritime and Aviations sectors) d'une part (Subvention demandée ; 998 321€), et un "partenariat stratégique" (Co4AIR : Computers, Cognition and Communication in Control) sur les systèmes embarqués en contrôle avec différentes universités européennes d'autre part (Subvention demandée : 343 614€).

Le fonds européen ERASMUS+ est l'un des instruments principaux à la mobilité internationale et l'Université a monté et géré plusieurs projets de type Mobilité de l'enseignement supérieur (KA103) (2014 : 364 931 €, 2015 : 341 269 €, 2016 : 321 019 €, 2017 : 364 720 €, 2018 : budget en cours d'évaluation) et Mobilité Internationale de Crédits (KA107) (2015-2016 : 402 426 €, 2017 : 602 030 €, 2018 : 754 260 € - en cours dévaluation). Elle a obtenu successivement des projets ERASMUS+ KA107 avec des partenaires en dehors de l'Europe comme la Russie, le Kazakhstan, et la Moldavie en 2016, puis avec la Tunisie, l'Algérie, le Vietnam, l'Indonésie, et les Etats-Unis en 2017. Toujours dans le cadre de cette action ERASMUS + KA107, de nouveaux dépôts de projets ont été réalisés en 2018 avec le Canada, la Russie, le Kazakhstan, et la Moldavie.

Chapitre 2 : Encourager, soutenir et renforcer la qualité de l'accueil

• **Encourager et soutenir la mobilité des étudiants et du personnel de l'Université**

Afin d'encourager et soutenir la mobilité et l'ouverture à l'international des étudiants et du personnel, l'Université s'appuie principalement sur ces actions clés ERASMUS+ KA103 et KA107 qui permettent l'échange en Europe et hors Europe, ainsi que sur les bourses nationales (AMI) et bourses régionales (MERMOSZ). Elle a fait également le choix stratégique de proposer des bourses sur fond propre, 15 bourses de 500 €, pour favoriser la mobilité de ses étudiants à travers le monde et ainsi jouer le rôle d'ascenseur social au niveau de la région.

Outre cet aspect, l'Université a mis en œuvre une centralisation des données à l'aide du logiciel Moveon4, une solution de gestion multi-utilisateur Web, avec un déploiement transversal des utilisateurs du logiciel. De plus, un suivi rapproché des activités de chacun de ses partenariats est saisi sur ce logiciel au sein du PRI. L'intérêt commun est d'utiliser ce nouvel outil pour permettre d'améliorer les services, la satisfaction des clients (étudiants, personnels et établissements partenaires) ainsi que la productivité.

L'animation d'un Cercle RI par le PRI permet en plus de définir avec les composantes de recherche et de formation les partenariats stratégiques correspondant à la nouvelle identité d'Université Polytechnique Hauts-de-France. Les mobilités étudiantes et enseignantes sont ainsi étudiées, et des actions sont dégagées. Lors de missions chez les partenaires et des accueils au sein de l'Université, des propositions et des négociations sont faites. Les accords bilatéraux ERASMUS+ sont ainsi développés à la demande et avec le soutien des composantes de formations et de recherche. La construction d'un réseau d'universités européennes et les actions mises en place (année du Canada, année de l'Afrique) doivent conduire à la création de double-diplômes et de co-accréditations. On peut également noter que l'Université bénéficiera des doubles diplômes du réseau INSA lors de la création de l'INSA Hauts de France en 2019.

• **Renforcer la qualité de l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux et des partenaires**

L'université, forte de ses 14% d'étudiants internationaux et des 83 nationalités représentées parmi eux, démontre toute sa volonté d'inscrire l'étudiant étranger au cœur de son dispositif de formation. Un objectif essentiel de sa politique est l'amélioration des taux de réussite des étudiants internationaux.

La stratégie mise en place est de renforcer la qualité de l'accueil au niveau institutionnel tout en assurant un suivi dans les composantes de formation. L'université à taille humaine a la chance d'avoir un ratio personnel/étudiant rapproché (ratio étudiant/enseignant 9.95), ce qui offre un contact facile avec les enseignants et les services aux étudiants. Outre la nomination de tuteurs étudiants, le BMI et le PRI localisés à la maison du service des étudiants contribuent à cet accueil.

Parmi les points développés, on peut citer les programmes permettant l'obtention de projets de mobilité pour les étudiants et le personnel ERASMUS+ (KA103, KA107) déjà évoqués précédemment et qui offrent un cadre pour les actions mises en place. Si le logement est un facteur clé à l'arrivée de l'étudiant, l'accompagnement de l'étudiant lors de ses démarches administratives (inscription, ouverture de compte bancaire, etc) ainsi que la définition des programmes de cours avec les professeurs de chaque institution sont également fondamentaux. Aussi, suite à la recommandation de la précédente évaluation, il a été décidé de créer en 2014 un bureau de mobilité internationale (BMI) directement rattaché au sein du service commun pour les études et la vie étudiante (SCEVE).

Un autre point concerne l'accompagnement linguistique de l'étudiant car, pour l'instant, très peu de formations sont proposées en langue anglaise. La stratégie mise en place sur ce point concerne le développement d'un centre de ressources en langues qui offre aux étudiants étrangers des cours de Français Langue Etrangères (FLE) de différents niveaux tout au long de l'année, ainsi que l'équipement adéquat pour s'exercer tout au long de l'année. Au regard des demandes, l'ambition est de proposer pour l'année qui vient des cours de débutant (niveau A1 et A2) non seulement en septembre mais également en janvier en raison de l'arrivée de nombreux étudiants étrangers également à cette période de l'année. Suite à une sollicitation de la sous-préfecture de Valenciennes, des cours d'initiation à la langue française ont été également mis en place en 2017 à destinations d'une dizaine de réfugiés pour faciliter leur insertion.

L'université s'inscrit également dans la dynamique de la ComUE, puisque le PRI et le BMI assurent depuis 2014 la promotion de l'«International Academy» à tous nos partenaires lors de conférences, salons et

expositions (ERACON, EAIE et visites ponctuelles chez nos partenaires) ainsi que sur nos supports de communication interinstitutionnels. L'université est l'une des seules universités à offrir gratuitement, aux étudiants Erasmus+ entrants qui le souhaitent, le programme de l'«International Academy».

Chapitre 3 : Contribuer à la visibilité et soutenir la coopération multilatérale

• *Contribuer à la visibilité et l'attractivité de l'établissement et de son territoire*

L'université participe également à la visibilité et l'attractivité de l'établissement et de son territoire. Trois actions ont été principalement développées sur ce point :

○ En premier lieu, des contacts ont été établis avec le monde socio-économique et les partenaires canadiens lors du déplacement de la délégation de l'Université et de la communauté d'agglomération Val'métropole à Longueuil (Canada) pour partager son expérience en matière de transport intelligent et durable. À l'occasion du Sommet économique "*Transporteur de croissance*", qui s'est déroulé le 7 novembre 2016 à Longueuil (Québec) rassemblant plus de 200 personnes. Une entente de collaboration internationale entre les technopôles IVÉO (côté Québécois) et TRANSALLEY (côté Français) a par la suite été signée.

○ Cette collaboration internationale entre les deux technopôles a pour objectif d'accélérer le développement des filières québécoises et françaises des transports et de profiter conjointement des infrastructures et services existants de ces deux écosystèmes d'innovation. En parallèle, des échanges sont en cours avec le collège Champlain pour permettre d'adapter la formation des techniciens canadiens au développement de la maintenance dans les transports à Longueuil.

○ La seconde concerne l'organisation par l'Université en 2017 d'une mission à Bakou en Azerbaïdjan afin de rencontrer les partenaires universitaires et institutionnels. Parmi les objectifs de cette visite sollicitée par l'ambassade Française en Azerbaïdjan, il s'agissait de construire des collaborations d'échanges avec des universités locales (L'Université d'Architecture et d'Urbanisme de Bakou, l'Université Technique de Bakou et l'Université Franco Azerbaïdjanaise) d'une part, de préparer, sur la base de ces échanges, un partenariat permettant de monter un projet de transfert de savoir-faire et d'innovation (ERASMUS+ KA2« renforcement des capacités ») en lien avec les entreprises du territoire, d'autre part. L'offre de formation en anglais porté par l'Université sur le transport terrestre en partenariat avec les industriels est en cours de réalisation.

○ Le troisième volet s'inscrit dans le cadre de la construction d'un espace Euro-Méditerranéen renforcé de l'enseignement supérieur et de la recherche ouvert sur le continent africain. Aussi, après avoir signé la création d'un Institut Méditerranéen de logistique et des transports en 2014 avec le Maroc, l'Université travaille depuis 2017 à l'exportation de ses formations et de son expertise dans le domaine des énergies renouvelables et des transports auprès de 3 écoles d'ingénieurs au Maroc (ENSI, ESSTI, IRESEN).

• *Soutenir la coopération multilatérale de la recherche dans le cadre de l'espace européen et international*

L'Université continue de soutenir la coopération multilatérale de la recherche dans le cadre de l'espace européen et international. Cette action du PRI est en étroite liaison avec la DRV, sous l'impulsion de ses deux Vice-présidents Recherche et délégué aux Relations Internationales.

Hors Europe, des chargés de missions responsables de zones géographiques ciblées ont été nommés. Il s'agit de chargés de missions pour l'Amérique du Sud (notamment le Brésil), les Etats-Unis et le Canada, la Chine, l'Indonésie, l'Asie du Sud Est (notamment le Vietnam et la Thaïlande) et la Russie.

Parmi les principaux résultats, on peut citer :

- la co-direction depuis 2016 d'un Laboratoire International Associé CNRS avec l'Université de Montréal au Canada dans le domaine du transport et de la logistique (LAMIH-CIRRELT)

- le développement au cours de la période de référence de groupes de recherche et l'encadrement de cotutelles avec le Brésil dans le cadre du projet post ARCUS Minas Gerais-Région Nord-Pas de Calais et de l'action CSF, au niveau du volet Doctorat

- la mise en place en 2017 d'une entente cadre avec COPPE qui est l'institut de recherche à l'Université de Rio de Janeiro au Brésil en vue de déposer des projets de recherches et des sujets de thèses en commun

- la signature en 2017 d'une Convention ERASMUS+ KA107 de mobilité internationale de crédits avec l'Université Californienne de Riverside en vue de renforcer l'échange d'étudiants (master, doctorants) et d'enseignants chercheurs dans les domaines des sciences et techniques et des humanités sur la thématique des systèmes embarqués et cyberphysiques

- la formation sur toute la période de référence d'une dizaine de futurs enseignants chercheurs des universités Vietnamiennes et Thaïlandaises à travers la réalisation de thèses

- l'encadrement de thèses en cotutelle avec la Chine et notamment les universités de Shanghai

Outre ces aspects, l'Université en vue de la préparation de l'année de l'Afrique pour 2019 poursuit sa dynamique de partenariat avec la zone Euro-Méditerranée. Aussi dans le cadre ARCUS 2 Méditerranée, elle développe des échanges fructueux avec le Liban, le Maroc et la Palestine. L'Algérie, comme la Tunisie, collaborent par ailleurs avec l'Université dans le cadre du nouveau programme ERASMUS+KA107, qui permet de financer la mobilité de jeunes chercheurs au niveau Master et Doctorat et de chercheurs affirmés.

Autre point essentiel, les efforts seront poursuivis, notamment en accueil de professeurs invités, en privilégiant les pays européens, notamment ceux de nos partenaires les plus impliqués dans le développement de projets H2020. Le cadre de l'euro-région mobilise plus particulièrement des projets de recherche autour de quatre thématiques : nutrition et santé, mécanique, énergie bleue, logistique. Des thèses en cotutelle avec l'Université de Mons ont déjà été financées. Dans le cadre du nouveau programme «ERASMUS+» élargi aux voisins proches, des consortiums sont développés avec ces partenaires stratégiques sur le transport ferroviaire et, notamment, sur l'adaptation aux conditions climatiques locales, en lien avec le technopôle Transalley.

• **Nouvelles orientations et corrections apportées**

Si la trajectoire et la stratégie de l'Université sont clairement définies, il convient dorénavant de se donner les moyens de soutenir sa politique dans un écosystème en perpétuel évolution. Il s'agit également de prendre en compte la transformation de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis en Université Polytechnique Hauts-de-France.

Aussi, l'Université prévoit-elle d'un point de vue stratégique de renforcer plusieurs axes :

- l'extension du campus d'universités transfrontalières avec l'ajout de l'Université de Namur
- la création d'un réseau d'universités européennes où l'interdisciplinarité est au cœur de ce réseau
- la préparation de l'année de l'Afrique en s'appuyant sur les projets déjà développés au Maroc

D'un point de vue structurel et opérationnel, l'Université se réorganise afin de faciliter l'écriture et la gestion des projets internationaux. C'est pourquoi le BMI et le PRI vont fusionner à partir de Septembre 2018 en un pôle d'Affaires Internationales afin de constituer une cellule encore plus réactive.

PARTIE 7 : LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE

La politique du développement numérique de l'établissement repose sur différentes actions stratégiques recouvrant les dimensions de recherche et d'innovation, et les mises en œuvre des dispositifs de formation et de stratégie de gouvernance. Cette politique de développement s'appuie sur la généralisation des usages du numérique ainsi que la mise en place d'un système d'information décisionnel. Ces derniers ont été des objectifs annoncés reposant principalement sur l'indicateur commun « *pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers* » (IC 14). L'amélioration de l'efficacité des différents opérateurs permettrait alors une optimisation des processus inhérents à l'ensemble de l'offre de formation ainsi que la gestion et le pilotage de l'établissement.

Cette auto-évaluation s'appuie sur le document édité par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation DGESIP - Service de la stratégie de la formation et vie étudiante - Mission de la pédagogie et du numérique pour l'enseignement supérieur : Indicateurs de politique numérique et pédagogique pour les établissements (Juin 2017). La mise en œuvre de la politique de développement du numérique s'évalue alors sur plusieurs thématiques : la gouvernance et la stratégie du numérique, l'offre numérique au service des utilisateurs, la stratégie en matière de pratiques pédagogiques et enfin les moyens numériques au service de la recherche.

• **Plan d'actions et réalisations du contrat**

Afin de mener à bien la poursuite des différents objectifs annoncés, les thématiques présentées ci-dessus seront détaillées pour chacune en critères de réalisation pour les différents niveaux du plan d'actions.

○ *Gouvernance et stratégie du numérique*

En 2016 un vice-président délégué au numérique et à l'innovation pédagogique a été nommé afin de permettre à l'établissement d'afficher plus précisément et plus concrètement sa stratégie de pilotage et sa politique de développement du numérique. Cette nouvelle attribution a influé le plan d'actions, notamment dans le pilotage de l'écosystème numérique interne et externe à l'université et dans

l'organisation des pouvoirs décisionnaires, la dimension transversale de ce nouveau périmètre amenant systématiquement un impact structurant sur la plupart des décisions.

L'établissement est présent sur plusieurs projets numériques à la fois régionaux au sein de la ComUE et à la fois nationaux (ESUP-Portail) :

- Le réseau CAPTE : réseau régional d'accompagnants à la transformation des pratiques d'enseignement intégrant ou non du numérique, de mise en commun de retours d'expériences d'enseignants par le biais de capsules vidéo diffusées sur CanalU ;
- ESUP-Portail : communauté d'établissements français d'enseignement supérieur pour l'innovation numérique présidé par la direction de la DSI de l'UPHF, comportant 70 établissements adhérents favorisant les ENT et les environnements collaboratifs (Sakai, OAE...) ;
- Programme « Campus Numérique » de la ComUE LNF, servant une mutualisation d'actions en faveur de l'innovation pédagogique, de la culture numérique et l'adaptation aux nouveaux usages ;
- Karuta : soutien au développement de la plateforme de portefeuille de compétences.

Ces participations en tant que porteur de projet et partenaires associés au cours de ce contrat contribuent fortement au rayonnement externe de l'université. La feuille de route de développement du numérique présentée dans les objectifs du contrat a permis l'intégration des outils de gestion des ressources humaines (SIHAM) ainsi que les outils de gestion financière et comptable (SIFAC), éléments importants du plan d'actions et de réalisations des objectifs annoncés. Ces applications métiers permettent aujourd'hui une meilleure intégration au SI notamment par la consolidation des aspects, et à terme un meilleur pilotage par la mise en place, par exemple, d'indicateurs de gestion de masse salariale (partie SIHAM) et de dématérialisation des processus comptables (partie SIFAC).

La gouvernance du numérique s'appuie également sur une connaissance complète des coûts à l'échelle de l'établissement grâce aux actions calibrées d'achats des équipements numériques, de gestion et de maintenance du parc informatique et ce pour toutes les composantes de l'université. Depuis le début de ce contrat :

- Une meilleure couverture wifi : renouvellement des premières installations et augmentation de plus de 35% de points de connexion (les sites comportent à ce jour 270 bornes wifi) ;
- 832 postes informatiques ont été acquis (248 postes administratifs et 584 postes pédagogiques), soit une augmentation de 79% sur ces équipements ;
- Infrastructure d'hébergements : consolidation des environnements de virtualisation et de stockage (300 % d'augmentation) afin d'améliorer les capacités de reprise sur incidents, notamment dans la mise d'un PRA (Plan de Reprise d'Activité) ;
- Carte CMS : changement de technologie de carte, passage de la Mifare Classic 1ko à la Mifare Desfire 2ko ; nouvelle monétique (IZLY) qui assure une sécurité de paiement et qui est ouverte à n'importe quel support (carte, smartphone, QR code...).

○ *Services numériques aux utilisateurs*

Au niveau de l'offre numérique faite aux utilisateurs, chaque usager peut disposer sur la quasi-totalité des espaces universitaires de services numériques efficaces et multiplateforme. Ces derniers sont accessibles sur tous les appareils mobiles et bénéficient pour leurs usages efficaces d'un catalogue de formation (tutoriels d'installation, d'utilisation, de personnalisation). On trouvera ici les nouvelles fonctionnalités des services numériques depuis le contrat d'établissement précédent :

- Mon Sésame (gestion de mot de passe) ;
- Outil de Gestion de Congés ;
- Les outils Foodle et Evento pour la planification des réunions ;
- FileSender pour le transfert des fichiers ;
- Matlab : offre campus ;
- OAE pour la production collaborative de contenus ;
- Espace Cloud ;
- Le Marketplace et services favoris ;
- Une plateforme dédiée support pour les vidéos : POD ;
- Compilatio : logiciel anti-plagiat
- Plateforme des examens en ligne
- Théorème : Thèses et mémoires en ligne
- Gitlab : gestionnaire de source

Ces dispositifs d'accompagnement pilotés par des instances identifiées ont été sujets à des enquêtes de satisfaction (Enquêtes ENT et des services afférents) permettant ici d'identifier clairement la qualité du niveau de service proposé. L'établissement est aussi porteur et opérateur de solutions numériques mutualisées au niveau national :

- ORI-OAI : valorisation du patrimoine numérique, construction de réseaux de portails inter-universitaires pour démultiplier les usages des ressources numériques et système de moissonnage d'archives institutionnelles électroniques ;
- OAE : Open Academic Environment, plateforme open source favorisant la collaboration et le partage ;
- Catalogue régional de formation ;
- Coordination Noropale : réseau d'interconnexions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Nord-Pas de Calais

○ *Stratégie en matière de pratiques pédagogiques*

Dans un troisième temps et pour le niveau stratégique en matière de pratique pédagogique, plusieurs éléments concourent à la réalisation de cet axe du contrat. La possibilité de décharge des nouveaux enseignants afin de soutenir leurs pratiques pédagogiques et le renforcement des formations TICE permettent effectivement à l'université d'articuler son projet avec les transformations pédagogiques attendues. Depuis 2015 ont été mis en place 7 ateliers Innov@tice (ateliers d'échanges de pratique et retours réflexifs sur les pratiques innovantes) auxquels ont participé 112 enseignants-chercheurs ainsi que 42 ateliers de formations rassemblant au total 196 participants.

Le financement au cours de ce contrat de plusieurs nouveaux espaces physiques d'apprentissage a pu être co-réalisés sur les projets Feder Phase 1&2 (Projet stratégique numérique de la ComUE LNF - « Nouveaux Espaces d'Apprentissage, d'Accompagnement et de Production des Ressources et sur fonds propres. Depuis 2015 :

- 6 nouveaux learning-lab (pour les composantes ISTV, IAE, ENSIAME, IUT et FSMS) et 3 en prévision avant la fin du présent contrat (IUT Tertiales, FLLASH et SCD) ;
- 1 espace informel MSE ;
- 3 espaces de co-working (2 SCD, 1 ISTV)

Ces nouveaux lieux engagent alors la communauté universitaire sur des principes nouveaux de co-construction de la connaissance et sur des espaces originaux de validation des compétences. Se rajoutent ici les fortes incitations au développement des MOOCs et des cours à distance ainsi que l'accompagnement à la certification PIX :

- 4 MOOCs : Num.e-Sport, Droit comparé des contrats : Allemagne-France, Droit comparé des contrats : Allemagne-France (V2), Sigmarail (Maintenance de l'infrastructure ferroviaire) ;
- 3 formations à distance : Master 3MH (ouvert), Master INERSYG (opérationnel), LP SPORTICES (opérationnelle) ;
- 368 enseignants au pilotage de 951 cours sur Moodle, soit une progression de 57 % sur cette durée de contrat ;
- Environ 1000 certifiés C2i depuis 2015 et 52 inscrits cette année sur la plateforme PIX.

○ *Moyens numériques au service de la recherche*

Enfin pour les moyens numériques dédiés au service de la recherche, les multiples solutions de stockage des données de recherche, la présence de supercalculateur, outils de simulation, ... apparaissent comme des actions importantes pour la réalisation du contrat.

La formalisation d'une politique de diffusion et de valorisation des données de recherche est en cours d'aboutissement, supporté par le projet « Research Data Watch ». Cette politique de diffusion est accompagnée par une offre de service étendue disponible pour l'intégralité des laboratoires de l'établissement. Ces derniers bénéficient en effet de sites web, d'applications métiers dédiées : SINCHRO (gestion de feuilles de temps des chercheurs), SIR (Système Information Recherche), mais également d'outils numériques collaboratifs : RenaVisio, RendezVous (solution RENATER).

● *Perspectives et engagements*

Les différents éléments présentés ci-avant permettent aux collaborateurs de l'établissement de présenter pour chacun des thèmes structurant l'auto-évaluation plusieurs perspectives d'évolution et d'amélioration. La stabilisation du Schéma Directeur du Numérique permettra en effet l'intégration systématique du numérique dans tous les projets structurant de l'établissement dans son évolution des environnements externes et internes. Cette stabilisation impliquera alors davantage les instances politiques et la gouvernance de l'établissement. S'il était remarqué des entités et composantes ayant quelques libertés de fonctionnement sur les investissements et sur les fonctionnements numériques, l'établissement, par sa nouvelle gouvernance numérique, s'engage alors sur des retours d'expériences croisés permettant l'anticipation de déploiement des intégrations numériques. La mise en œuvre de contrats de service fait partie ici des perspectives à court terme.

Par la mise en place d'une nouvelle gouvernance, l'offre numérique s'appuiera sur des instances mieux identifiées qui pourront étoffer le catalogue de ses services, améliorer la structuration des tutoriels par une meilleure éditorialisation. Ces différentes perspectives seront sondées plus précisément afin d'optimiser les différents usages. L'établissement peut s'appuyer actuellement sur plusieurs projets lauréats (Appel à Manifestation d'Intérêts « Check-U », ERASMUS « Sigmarail », FEDER « Pinof_Tmod). Le dépôt récent de plusieurs projets numériques structurants en tant que porteur ou partenaires permet à l'établissement de rester dans des perspectives très positives de création et d'intégration de nouvelles solutions numériques.

L'établissement, dans sa prochaine nouvelle configuration Université Polytechnique Hauts de France, s'engage actuellement sur plusieurs axes de déploiement de transformations des pratiques pédagogiques et sur des projets de nouvelles formations d'excellence. On trouvera ici :

- 3 FabLab et 3 tiers lieux d'apprentissage ;
- Un centre d'apprentissage de nouvelles technologies TICE, intégrant les réalités augmentées, virtuelles et mixtes (projet MédiaLab) ;
- Un démonstrateur de salles actives et de certifications progressives pour leurs usages (DL3 : démonstrateur en learning living lab) ;
- Un projet EduChain : projet reposant sur une technologie Blockchain favorisant l'Open Endorsement et la certification des compétences ;
- Un projet i-parcours : projet d'aide à la réussite avec l'appui des solutions de learning analytics ;
- Un Master Humanités Numériques ;
- Un diplôme d'Ingénieur spécialité Sciences Numériques et Humaines.

Une plus grande reconnaissance de l'implication pédagogiques des enseignants-chercheurs par des mesures incitatives formalisées est à l'œuvre actuellement. Ces différents engagements sont un axe important pour le nouveau projet d'Université Polytechnique Hauts de France. L'offre de l'établissement pourra se reposer ainsi sur de nouvelles modalités de formation ainsi que sur des modes innovants d'inscription, de suivis de parcours (projet i-parcours) et d'évaluation des compétences recherchées par les apprenants.

La présence de plusieurs collaborateurs dans les instances décisionnaires stratégiques régionales et nationales (comme la commission Numérique de la CPU, Vice-présidence de la fondation d'InnoVENT-E, Vice-Présidence de la ComUE, ...) permet à l'établissement d'envisager des engagements cohérents et pertinents notamment dans l'intégration des multiples services numériques en appui à la recherche.

• **Analyse SWOT pour préparer le plan d'action**

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle numérique formalisé - VP Numérique avec un périmètre étendu aux projets stratégiques - Existence d'une feuille de route (SIHAM, SIFAC ...) - Vision transversale systématique dans l'approche des projets - Notoriété du DSI (Régional, National) - Pilotage et participation au développement du numérique pour la ComUE - Ressources mutualisables sur le territoire - Maintenance des équipements informatiques de toutes composantes par la DSI - Existence d'indicateurs de suivi, politique du patrimoine numérique centralisée - Couverture de la quasi-totalité du périmètre - Existence d'un catalogue des services numériques - Formations et tutoriels sur services numériques - Enquête de satisfaction prise en compte pour les améliorations de l'ENT - Services numériques multiplateforme - Niveau de sécurité de nos systèmes - Participation aux programmes internationaux, nationaux et régionaux - L'établissement est porteur de solutions mutualisées - Existence de la plateforme Moodle - Formation des enseignants : catalogue TICE-SUP - Décharge de service des nouveaux enseignants pour la formation aux méthodes pédagogique dont celles basées sur le numérique - Déploiement de learning lab, d'espaces de co-working - Co-construction des espaces d'apprentissage actifs avec les enseignants utilisateurs - Moyens mis à disposition de la recherche (supercalculateur ...) - Formalisation d'une politique de diffusion de la recherche (Research Data Watch) - Offre de services spécifiques pour la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie Numérique en cours de formalisation - Temps d'adaptation à la vision transversale systématique dans l'approche des projets - Correspondance des projets numériques et nombre de personnels compétents disponibles - Résistance au changement des personnels - Pas de contrat de services - Certains domaines fonctionnels non pas d'applicatifs opérationnels - Tutoriels du catalogue de services numériques améliorables - Manque de communication sur les services numériques proposés - Manque des mesures incitatives et de reconnaissance de l'implication des enseignants - Retours réflexifs et évaluation des espaces d'apprentissage actifs non formalisé - Création de supports numériques de cours et droit d'auteur - Manque d'applicatifs dédiés à la recherche
	Opportunités	Menaces
Externe	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au réseau ESUP-Portail - Visibilité de l'UPHF au niveau régional, national et international (présence dans les projets numériques) - PC-Scol - Numérique fait partie de tous les appels à projets - Existence de Ressources mutualisables sur le territoire - Intérêt des enseignants extérieurs pour les espaces interactifs créés à l'université 	<ul style="list-style-type: none"> - Requalification des établissements dans notre environnement (exemple : fusion Lilloise) - Modification du paysage régional : financements sur appels à projets plus faciles pour les gros établissements - Diminution des budgets régionaux pour l'investissement - Développement nationaux (AMUE) ne se font pas avec la chronologie souhaitable pour notre établissement

LEXIQUE

SIGLE	Libellé
AAE	Association d'Anciens Elèves
AAP	Appel A Projet
ABYLA	Application de gestion de l'immobilier
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AE	Autorisations d'Engagement
AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AFEV	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
AIF	Aide Individuelle à la Formation
AMUE	Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements
ANR	Agence Nationale de la Recherche
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BIATSS	personnel de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé
BMI	Bureau de la Mobilité Internationale
BPI	Banque Publique d'Investissements
BTMD	Bâtiment Transport Mobilité Durable
C2i	Certificat de compétences en Informatique et Internet
C3T	Centre Technologique en Transports Terrestres
CA	Conseil d'Administration
CAP	Cellule d'Aide au Pilotage
CCI	Chambre de Commerce et d'industrie
CHSCT	Comité d'Hygiène de Sécurité et Conditions de Travail
CHV	Centre Hospitalier de Valenciennes
CIFRE	Convention Industrielle de la Formation par la Recherche
CLES	Certificat de Compétences en Langues d'Enseignement Supérieur
CM	Cours Magistraux
CNCP	Commission Nationale de la Certification Professionnelle
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CODIR	Conseil des Directeurs
COFRAC	Comité français d'accréditation [organisme de certification]
COFVU	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
COM	Contrat d'Objectifs et de Moyens
CPER	Contrat Plan Etat Region
CPGE	Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
CP	Crédits de Paiement
CRFPA	Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats
CRPU	Conférence Régional des Présidents d'Université
DAF	Direction/Directeur (trice) des Affaires Financières
DEG	Droit Economie Gestion
DEVISU	Laboratoire Design Visuel Urrbain

DGS	Direction/Directeur (trice) Général des Services
DMLP	Direction/Directeur (trice) de la Maintenance, de la Logistique et du Patrimoine
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
DRH	Direction/Directeur (trice) des Ressources Humaines
DRV	Direction/Directeur (trice) de la Recherche et de la Valorisation
DSI	Direction/Directeur (trice) des Systèmes d'Information
DU	Diplôme d'Université
EPSCP	Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel
ESR	Enseignement Supérieur de la Recherche
ETP	Équivalent Temps Plein
FA	Formation par Apprentissage
FC	Formation Continue
FCU	Formation Continue à l'Université
FDEG	Faculté de Droit d'Economie et de Gestion
FEDER	Fonds Européen de Développement Economique et Régional
FEV	Fédération des Etudiants de Valenciennes
FI	Formation Initiale
FLE	Français Langue Etrangère
FORMASUP	FORMation en Apprentissage dans le SUPérieur
FSDIE	Fonds de Solidarité de Développement des Initiatives Etudiantes
FSMS	Faculté des Sciences et des Métiers du Sport
FTLV	Formation Tout au Long de la Vie
GBCP	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
H CERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
HC	Heures Complémentaires
HESTIM	Hautes Etudes des Sciences et Techniques de l'Ingénierie et du Management
HUBHOUSE	Pôle ressources au service des étudiants, de l'université et de ses composantes de formation et de recherche. Programme dédié à la prise d'initiatives et au développement de la culture de l'entrepreneuriat chez les étudiants "OSER IMAGINER ENTREPRENDRE"
IAE	Institut d'Administration des Entreprises
IDEFI	Initiative d'Excellence en Formation Innovante
IDP	Institut du Développement et de la Prospective
IEJ	Institut d'Etude Juridique
IEMN-DOAE	Institut d'Electronique, de Micro-Electronique et nanotechnologie/Département d'Opto-Acousto-Electronique
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration et de l'Education Nationale et de la Recherche
INERIS	Industrie National de l'Environnement Industriel et des Risques
INRIA	Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique
INSA	Institut National des Sciences Appliquées
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
IPAG	Institut Préparatoire à l'Administration Générale
IGR	Ingenieur de Recherche
IRT	Institut de Recherche Technologique
ITD	Institut du Transport Durable

IUT	Institut Universitaire de Technologie
LAMAV	Laboratoire de Mathématiques et ses Applications de Valenciennes
LAMIH	Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'informatique Industrielles et Humaines
LMPCA	Laboratoire de Matériaux Céramiques et Procédés Associés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
NCU	Nouveaux Coursus à l'Université
OCS	Option des Coûts Simplifiés
ODF	Offre De Formation
PAST	Professeurs des Universités Associés
PC	Poste de Contrôle
PCA	Prime pour Charges Administratives
PEDER	Prime d'Encadrement Doctoral et de la Recherche
PIA	Programme d'Investissements d'Avenir
PLC	Plateforme des Langues et Certifications
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PRAG	Professeur Agrégé
PRCE	Professeur Certifié
PRCTE	Programme Régionale pour la Création et la Transmission d'Entreprises
PRF	Plan Régional de Formation
PRI	Pole Relations Internationales
PRR	Prime pour Responsabilité Recherche
PRREL	Programme Régional de Réussite en Etudes Longues
RCE	Responsabilités Compétences Elargies
RDI	Recherche Développement Innovation
RE	Recettes Encaissées
REP	Résau d'Education Prioritaire
RH	Ressources Humaines
RI	Relations Internationales
RPS	Risques PsychoSociaux
SAFCO	Service Apprentissage et Formation Continue
SAIC	Service des Activités Industrielles et Commerciales
SATT	Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies
SCD	Service Commun de Documentation
SCEVE	Service Commun pour les Etudes et la Vie Etudiante
SCRESE	Service Commun pour la Responsabilité Sociale de l'Etablissement
SCSP	Subvention pour Charge de Service Publ
SDN	Schéma Directeur Numérique
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SID	Système d'Information Décisionnel
SIFAC	Système d'Information Financier Analytique
SIFRE	Soutien aux Investissements pour la Formation et la Recherche d'Excellence
SIHAM-PMS	Système d'Information des ressources Humaines dans une Approche Mutualisées - Pilotage de la Masse Salariale
SPSI	Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
STS	Sciences et Techniques

TD	Travaux Dirigés
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TIGA	Territoire d'Innovation de Grande Ambition
TOEIC	Test Of English for International Communication
TP	Travaux Pratiques
UMR	Unité Mixte de Recherche
UPHF	Université Polytechnique Hauts-de-France
UTC	Université Technique de Compiègne
UVHC	Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VAP	Validation des Acquis Professionnels
Vd	Volume d'ouverture
VPCA	Vice Présidente(e) Conseil d'Administration
VT	Visual Time Timing

Document de travail